

Journal  
de la  
Pratique  
Musicale  
des  
Amateurs



édité par  
la Confédération  
Musicale de France

N° 393 — Janvier 1986

# Editions COMBRE

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS - Tél. : (1) 48-24-89-24

## NOUVEAUTES FIN 1985

### TROMPETTE et Piano :

- Michel GULLY, *Contrastes*

### FLUTE et Piano :

- Serge LANCEN, *Printanières* (5 pièces)
- Michel MERIOT, *Ce jour-là*
- Raymond GALLOIS-MONTBRUN, *Ballade(\*)*

### SAXOPHONE et Piano :

- Raymond GALLOIS-MONTBRUN, *Complainte(\*)*
- Michel MERIOT, *Grisaille*
- Pierre BOUTIN, *Berceuse(\*)*
- Marc BERTHOMIEU, *Volubilis*

### SAXOPHONE seul (ou Flûte, Hautbois, clarinette)

- Michel MERIOT, *Monodies atonales*

### HAUTBOIS et Piano :

- Claude-Henry JOUBERT, *Berceuse et marche(\*)*

### CHANT et Piano :

- René CAPDEVILLE, *Pourquoi ?*

### A paraître :

- Naji HAKIM : *Symphonie pour orgue en 3 mouvements.*
- Raymond GALLOIS-MONTBRUN : *Fantasme pour trompette et piano.*

(\*) Nouvelle collection « HORIZON ».



# ALPHONSE LEDUC

## Collection "Prélude"

série Percussion

dirigée par

François DUPIN

### Nouveautés :

#### Holstein. AMERICA 12, 12 pièces

- I. Hollywood, cymbales frappées (déb.)
- II. Chewing-gum, caisse claire (prép.)
- III. Disneyland, tambour (déb.)
- IV. Snoopy, triangle (déb.)
- V. Harlem, toms (déb.)
- VI. Armstrong, cymbale suspendue (déb.)
- VII. San Francisco, tam-tam (déb.)
- VIII. Golden-gate, cymbale frottée (prép.)
- IX. Cap-Kennedy, blocks chinois (déb.)
- X Columbia, fouet (déb.)
- XI. New York, grosse caisse (déb.)
- XII. Broadway, wood-block (déb.)

#### Voirpy. DANS LA NUIT, 3 percussions

- 1) Xylophone, crotales, glock à pédale.
  - 2) Timbales (2 à pédales).
  - 3) Cymbales suspendues, 3 toms, grosse caisse à pédale, caisse claire.
- ECHANGES, 2 percussions
    - 1) Les peaux.
    - 2) Les autres (métaux, bois).
  - ECOUTE, caisse claire, cymbale et piano
  - MARCHE, 2 percussions
    - 1) Caisse claire, triangle.
    - 2) Tom grave, cymbales suspendues.
  - MOUVEMENT, 2 percussions
    - 1) Caisse claire, grosse caisse (à pédale), timbales (2).
    - 2) Toms (2), xylophone, cymbales suspendues.
  - VALSE, timbale, cymbales suspendues, caisse claire, xylophone, grosse caisse ad lib et piano.

catalogue complet sur demande chez votre marchand, ou  
175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01

## Sommaire

3	2° Concours International de Composition Bernard Van Doren
4	Henk Badings
5	S.P.R.E.
6	La Musique de l'Air a 50 ans
7	Directions Régionales des Affaires Culturelles
9	Le Flageolet (Suite du dernier numéro)
10	Concours international « Ciutat de Valencia »
11	Création d'une pièce pour Harmonie par Gérard Garcin
de 12 à 15	Vos stages
16 et 17	Petites annonces
18 à 20	Manifestations
de 21 à 39	Promenade à travers nos régions
40	Bulletin d'abonnement

# Parlons ensemble de la C.M.F...

*Tous ensemble, nous avons commencé cette année 1986.*

*Nous la voulons fructueuse pour la C.M.F. qui doit être partout et dans toutes les circonstances musicales qui se dérouleront au cours de cette nouvelle année.*

*Nous avons tenu le 19 décembre dernier, un Conseil d'Administration très ouvert où nous avons pu exprimer, discuter nos problèmes dans le meilleur esprit, et nous nous sommes séparés en ayant tous le sentiment que nous avons bien travaillé pour notre Association.*

*La partie culturelle a, comme vous le savez, dans nos réunions, une place de choix.*

*Si nous pouvons matériellement, avec l'aide de nos Ministères de Tutelle, réunir les fonds nécessaires, nous organiserons un Stage de haut niveau de Musique Contemporaine (écriture d'avant-garde).*

*Dans le Journal d'Octobre, vous avez trouvé un petit pavé vous demandant si vous étiez intéressés par ce Stage. Nous avons reçu de nombreuses réponses positives, et nous allons apporter nos meilleurs soins pour que ce Stage ait lieu.*

*Notre programme culturel a été entendu puisque le C.E.N.A.M. et la Direction de la Musique ont abouti pour qu'une émission soit programmée à France-Musique, tous les lundis, de 18 à 19 heures, à partir du 6 janvier 1986.*

*En effet, les lignes directrices de cette émission sont :*

1. rehausser le niveau d'exigence des musiciens amateurs ;
2. élargir leur centre d'intérêt ;
3. embrasser les différents domaines musicaux.

*Nous devons donc être très satisfaits du développement que nous donnons à la Confédération Musicale de France depuis 1983.*

*Vous connaissez tous, chers amis, le Diplôme d'Aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales (D.A.A.S.M.). Nous avons eu la joie de décerner ce Diplôme à 3 candidats le 30 novembre 1985 à l'Auditorium du Conservatoire d'Issy-les-Moulineaux dont le Directeur est notre ami, que vous connaissez bien et que tous admirent : Désiré Dondeyne.*

*Dans le journal de Novembre-Décembre, nous vous avons donné les résultats et la composition du Jury.*

*Vous avez pu, également, dans deux journaux, prendre connaissance des textes de Formation Musicale, d'Harmonie et d'Orchestration du D.A.A.S.M.*

*Le Dimanche 15 décembre, à 9 heures du matin, ont eu lieu au Centre Culturel Albert Ehrmann, 103, boulevard Magenta, Paris X<sup>e</sup>, les tests permettant d'inscrire les nouveaux postulants au Diplôme.*

*Ces tests portaient sur une Epreuve d'Harmonie, des Epreuves de Formation Musicale et une Dictée Musicale.*

*14 nouveaux candidats étaient présents venant de diverses Régions. 3 s'étaient excusés à cause de problèmes de trains et 2 candidats de la session dernière s'étaient joints aux nouveaux.*

*Sur les 14, six ont été retenus et jugés aptes à suivre les cours de la session 1986.*

*Ces Candidats ont satisfait aux Epreuves qui leur ont été proposées.*

*Ils sont originaires de 2 départements de la Région Parisienne (92 et 95), de l'Yonne (89), de l'Aveyron (12), de la Gironde (33) et de la Meuse (55).*

*Les candidats qui, l'année dernière, avaient satisfait aux Epreuves Eliminatoires, sont inscrits pour 1986, ainsi que ceux, moins heureux, mais qui ont avec persévérance, suivi la totalité des cours en 1985.*

*Vous avez maintenant connaissance de tous les programmes des Examens Fédéraux, des Concours de toutes les Formations de nos Sociétés.*

*Des rectificatifs ont dû être apportés à la suite de correspondances avec les Editeurs.*

121, rue La Fayette  
75010 PARIS  
Tél. : 16 (1) 48-78-39-42

journal de la  
**Pratique Musicale  
des Amateurs**

Edité par la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :  
**M. André PETIT**

Abonnement (8 numéros)  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1986  
Le numéro : 12 F

FRANCE .....	sociétés	85 F	1 an
	individuels	85 F	1 an
ETRANGER .....	le numéro	25 F	
		185 F	1 an

IMPRIMERIE  
« LES MARCHES DE FRANCE »

*Nous vous rappelons ci-dessous les différents événements qui doivent marquer l'année 1986 : leurs dates et les lieux où ils se dérouleront.*

*Nous vous indiquons également dans ce cadre les différents tarifs pratiqués par la Confédération (journal, cotisations, etc.).*

## CONCOURS D'EXCELLENCE

Le 9 mars 1986, à 8 heures du matin précises, au Conservatoire National Supérieur de Musique de PARIS, 14, rue de Madrid, 75008 PARIS.

La fin du concours est prévue à 16 h 30.

## CONGRES

Salons Hoche, 9, avenue Hoche, 75008 PARIS, les vendredi 18 et samedi 19 avril 1986.

Le vendredi 18, grand concert de gala par l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine, sous la Direction de M. Roger BOUTRY.

**Abonnements au journal :**  
85 F (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

**Cotisation confédérale :**  
135 F.

**Livrets fédéraux :** 50 F.

**Cartes théâtre :** 30 F.

Le Bureau de la Confédération Musicale de France est ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 h 30.

La Bibliothèque, au Centre Culturel Albert-EHRMANN, 103, boulevard Magenta, 75010 PARIS, 4<sup>e</sup> étage, est ouverte, tous les jours ouvrables, de 9 h 30 à 12 h 30.

✎ *Nous avons fait une circulaire à tous nos Présidents Régionaux qui, nous le savons, se chargeront d'informer leurs Départements et leurs Sociétés des petites anomalies qui s'étaient glissées dans les textes.*

*Nous recevons de nombreuses candidatures pour le Concours d'Excellence et c'est pour nous une grande satisfaction.*

*Nombreuses sont les Fédérations qui nous ont aidés cette année en tenant compte des demandes qui leur sont adressées pour que l'envoi des listes d'abonnés, des assurances, etc., soit fait dans les meilleurs délais.*

*Le Bureau est submergé en ce début d'année et si nous voulons une bonne préparation du Concours d'Excellence et du Congrès, il faut qu'au 15 Février, les travaux du Bureau ne soient plus entravés par tous ces pointages, ces contrôles qu'appelle l'arrivée de divers documents.*

*Mme Adam, l'épouse de notre ami Maurice Adam, a subi une intervention chirurgicale au cours du mois de décembre. Nous savons qu'elle va bien et qu'elle est maintenant complètement rétablie.*

*Malheureusement, il n'en est pas de même au foyer de M. et Mme André Deltour. M. Deltour a été de longues années notre Trésorier Confédéral en même temps que Président de la Fédération du Gers, de Midi-Pyrénées. C'est un ami compétent, dévoué, qui a fait tout ce qu'il était possible pour donner à la Confédération une sécurité financière et pour que nos Tutelles, lorsque nous leur présentons nos Comptes, retrouvent le climat administratif qui doit être le nôtre.*

*M. Deltour avait cessé ses activités de Trésorier parce qu'il avait des problèmes personnels de santé. Nous savons qu'il est hospitalisé, que son état n'est pas alarmant mais précaire et qu'il lui faudra des soins longtemps encore pour recouvrer sa santé.*

*Je sais que tous les musiciens qui liront notre Journal auront une pensée pour ces amis si sincères et si dévoués à la Confédération.*

*Dans le prochain Journal, je vous parlerai du Congrès. Je peux déjà vous annoncer que le Concert de Gala du Vendredi 18 Avril sera assuré par la Grande Harmonie de la Garde Républicaine de Paris, sous la direction de son Chef prestigieux : Roger Boutry.*

*J'ai reçu un courrier très sympathique concernant l'article que nous avons publié dans le journal de novembre-décembre sur Paul Hindemith dont l'œuvre : « Symphonie en Si b » a été programmée à la Division d'Honneur de nos Concours d'Orchestres d'Harmonie.*

*Dans ce numéro du Journal, vous trouverez quelques notes concernant Henk Badings, compositeur néerlandais dont l'œuvre est imposée pour nos Orchestres d'Harmonie de Division Excellence.*

*Nous continuerons ainsi à vous informer sur les compositeurs figurant à ce programme.*

*Vous allez également trouver dans les pages du Journal l'annonce d'un Concours de Sociétés qui doit se tenir à Valence (Espagne) du 7 au 19 Juillet 1986.*

*J'ai envoyé le Règlement de ce Concours à tous nos Présidents Régionaux.*

*La Confédération Française des Batteries et Fanfares, dont le Président est M. Jacques Devogel, tient son Congrès à Dijon, dans les locaux du Palais des Sports, les 18 et 19 juin prochains. Je ne peux malheureusement pas m'y rendre, et c'est notre ami le Président Jean Julien qui représentera la Confédération à cette Assemblée Générale.*

*Je me réjouis de l'acceptation de notre Conseiller d'Administration, car M. Julien saura, si cela est nécessaire, trouver les mots qui conviennent pour s'adresser à cette Association.*

*Il y a, ensuite, les Assises de la Musique, qui se tiennent à Cannes, dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire du MIDEM. C'est M. Paul Courtial, notre Président de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qui représentera la C.M.F. à Cannes. M. Courtial a été nommé en poste à l'E.D.F.-G.D.F. de Toulon. Il est dans la région et, vous le savez, excellent trompettiste confirmé ; il était donc désigné pour représenter de la meilleure façon qu'il soit possible la Confédération.*

*Les Assises Nationales de la Musique auront lieu les 30, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1986. M. Fleuret, Directeur de la musique et de la Danse, en fera l'ouverture, et*

M. Jack Lang, Ministre de la Culture, prononcera le discours de clôture. Enfin, doit avoir lieu à Vienne (Autriche) un grand Congrès de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.). Ce Congrès aura lieu du 29 au 31 Mai 1986. Selon le désir de notre ami le Président de la C.I.S.M., le Docteur F. Weyermuller, la C.M.F. enverra une délégation. Là aussi, j'ai demandé à tous nos Présidents de Régions de nous indiquer les noms des personnes de leurs Fédérations désirant participer à ce Congrès.

Voilà, mes chers amis, nous avons pu bavarder par le moyen du Journal, sur les événements de ces tous derniers mois.

Je vous donne rendez-vous dans le numéro de février-mars en espérant avoir des informations culturelles importantes à vous communiquer.

A tous je souhaite bon courage et bon début d'année.

André PETIT.

# 2<sup>e</sup> Concours International de composition Bernard Van Doren pour orchestre à vent

organisé par l'Association Pour l'Essor du Saxophone  
sous le patronage de la Confédération Musicale de France

**Article premier.** — L'objectif de ce Concours est d'encourager la constitution d'un répertoire pour favoriser la création, multiplication et évolution des orchestres à vent (harmonies) d'une part dans les écoles de musique et d'autre part là où on ne peut, dans l'immédiat, constituer un ensemble traditionnel.

Les œuvres d'une durée de 8 à 15 minutes seront écrites pour l'effectif ci-dessous cité.

Ce répertoire est presque inexistant en France alors que des formations de ce genre existent et beaucoup pourraient voir le jour.

**Art. 2.** — L'effectif est le suivant :

- 4 flûtes ut,
- 1 hautbois ou saxophone soprano,
- 12 clarinettes,
- 2 saxophones alto,
- 2 saxophones ténor,
- 4 trompettes ou cornets,
- 2 trombones,
- 4 graves (tuba ou sax. baryton ou C.B. à cordes ou guitare basse ou synthétiseur),
- 1 percussion (basée sur la batterie jazz).

• Les différents pupitres peuvent être « divisés ». Le style de musique n'est pas défini. Le degré de difficulté souhaité est « moyen » mais ce n'est pas une obligation. Chaque compositeur peut présenter plusieurs œuvres.

**Art. 3.** — Ce concours est ouvert à tous. Les œuvres devront être inédites et non encore interprétées. Les manuscrits ne porteront aucun titre ni aucun nom et seront accompagnés d'une enveloppe fermée contenant toutes ces indications.

C'est une partition détaillée écrite en Ut qui devra être envoyée en double exemplaire avant le 15 février 1986 accompagnée d'une réduction à :

M. Serge Bichon, A.P.E.S.-C.N.R.,  
4, montée de Fourvière, 69005 Lyon.

**Art. 4.** — Pour l'année 1986, le Jury se réunira entre le 20 et le 28 février et sélectionnera les œuvres pour l'épreuve finale. Cette épreuve finale sera jugée sur audition publique le dimanche 27 avril 1986, à 16 heures, au Théâtre le Rhône, à Bourgès-Valence (Drôme).

Les prix suivants, offerts par Bernard Van Doren, pourront être attribués :

- 1<sup>er</sup> Prix : 10.000 F.
- 2<sup>e</sup> Prix : 5.000 F.
- 3<sup>e</sup> Prix : 3.000 F.

Prix du public : 1.000 F par vote spécial sur place le 27 avril 1986.

**Art. 5.** — Le Jury composé d'éminentes personnalités du monde musical proclamera les résultats à l'issue de l'audition des œuvres 27 avril 1986.

**Art. 6.** — Les décisions du Jury seront sans appel. Un exemplaire de chaque manuscrit sera conservé au siège de l'Association pour l'Essor du Saxophone.

**Art. 7.** — Le matériel d'orchestre des œuvres sélectionnées devra être établi et adressé au siège de l'A.P.E.S. avant le 10 mars 1986.

**Art. 8.** — L'œuvre classée première se verra offrir la possibilité d'être éditée aux éditions R. Martin.

**Art. 9.** — La participation au concours entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

## MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Avis de vacance d'un emploi de professeur dans les écoles de musique classées par l'Etat conservatoires nationaux de région ou écoles nationales de musique**

Est déclaré vacant dans les écoles de musique classées par l'Etat conservatoires nationaux de région ou écoles nationales de musique le poste de professeur ci-après :

Belfort : seize heures (hautbois).

Les demandes devront parvenir à la mairie intéressée dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au « Journal officiel » de la République française.

Les candidats devront également informer la Direction de la Musique et de la Danse (bureau de la formation), 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, du poste sur lequel ils auront été recrutés.



### D.A.A.S.M./C.M.F.

Nous avons évoqué, dans le journal de novembre-décembre, page 14, les résultats du Diplôme d'Aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales de la C.M.F.

Nous avons également fait paraître le texte proposé pour l'épreuve d'Orchestration et celui proposé pour l'épreuve d'Harmonie.

Nous allons, le samedi 25 et le dimanche 26 janvier commencer les cours de la session 1986.

Nous avons reçu beaucoup de candidatures pour ce Diplôme et le dimanche 15 décembre 1985, à 9 heures du matin, ont eu lieu au Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta, Paris 10<sup>e</sup>, les tests permettant de retenir les candidats pouvant suivre les cours de préparation au D.A.A.S.M.

Ils étaient 14 présents venant de différentes régions. Trois s'étaient excusés à cause de problèmes de trains. Sur les 14, 6 ont été retenus et inscrits à la session 1986. Ils ont satisfait aux Epreuves qui leur ont été proposées de Formation Musicale, Dictée Musicale, Harmonie.

Ils sont originaires de 2 départements de la Région Parisienne (92 et 95) de l'Yonne (89), de l'Aveyron (12), de la Gironde (33) et de la Meuse (55).

Les candidats qui, l'année dernière, avaient satisfait aux Epreuves éliminatoires sont inscrits pour 1986 ainsi que ceux, moins heureux mais qui ont suivi avec persévérance la totalité des cours en 1985.

Nous souhaitons à tous ces candidats un beau succès lors du passage des Epreuves mais nous pouvons d'ores et déjà les assurer que l'enseignement qui va leur être dispensé leur apportera beaucoup pour leur travail futur d'animateur.

# Henk

# Badings

*Œuvre imposée dans tous les Concours des Orchestres d'Harmonie de la Confédération Musicale de France, Division d'Excellence : « Lieshout en Zein Molens », de Henk Badings.*

*Nous continuons à vous informer sur les compositeurs des œuvres imposées dans nos Concours.*

## Les vœux du Ministre de la Culture et le bilan culturel de la législature

*Le 8 janvier dernier, dans les salons du ministère, M. Jack Lang, ministre de la Culture, a présenté à la presse ses vœux pour cette nouvelle année. Bien sûr, le ministre évoqua l'avenir : 1986 sera l'année de plusieurs inaugurations culturelles : la Cité des Sciences et Techniques de la Villette ; le Musée d'Orsay, consacré au XIX<sup>e</sup> siècle ; la Cour carrée du Louvre rénovés, etc.*

*Le passé également fut évoqué, puisque ce soir-là fut présenté à la presse un dossier consacré au bilan culturel de la législature et intitulé « La politique culturelle 1981-1985 ». Ce dossier comporte huit plaquettes qui correspondent aux différents secteurs de l'activité culturelle : musique et danse - livres et lecture - théâtre - musées - arts plastiques - patrimoine - archives - cinéma et audiovisuel.*

*Dans la plaquette consacrée à la musique, au chapitre de la pratique des amateurs, la Confédération Musicale de France tient pleinement sa place, au rang des « grandes associations et fédérations ». Ainsi, on a plaisir à voir salués les efforts accomplis dans notre activité, notamment sur le plan de la réalisation du processus de décentralisation et de régionalisation.*

## La clôture de l'Année Européenne de la Musique

Mercredi 18 décembre 1985, a eu lieu, dans les salons du ministère des Relations extérieures, la réception de clôture de l'Année Européenne de la Musique.

Il faut rappeler que la Confédération Musicale de France était partie prenante dans l'organisation de cette Année, puisqu'elle faisait partie du Comité français : parmi les actions que la C.M.F. a menées dans ce cadre, on se souvient de la présence de l'Orchestre d'Harmonie de la R.A.T.P. au Festival de Vienne (Autriche) au mois de juin dernier (cf. Journal de la Pratique Musicale des Amateurs n° 388-389), et de l'organisation du Concours de Composition pour orchestre d'harmonie (Le Havre).

Toute la France musicale et l'Europe étaient représentées dans le cadre prestigieux des salons du Quai d'Orsay pour donner à cette fête de clôture un éclat tout particulier. La Musique était présente : les invités, accueillis par des cantiques de Noël interprétés par les Petits Chanteurs du Marais, purent se retrouver autour de petits concerts offerts en différents salons ; nous avons pu écouter ainsi le Quatuor de Trombones de Paris, que nous connaissons bien, le Groupe Vocal de France, Hélène Delavault, mezzo-soprano, accompagnée au piano par Dominique My...

Dans leurs allocutions, M. Roland Dumas, ministre des Relations extérieures, et M. Jack Lang, ministre de la Culture évoquèrent l'importance de cette Année Européenne de la Musique, ses réussites, comme la Fête Européenne de la Musique du 21 juin 1985.

Comme les ministres l'ont également souligné, la clôture de cette année exceptionnelle doit être le point de départ d'une collaboration musicale riche et dynamique entre les différents pays européens : il faut continuer à construire l'Europe de la Musique.

Compositeur Néerlandais, Hendrik (Henk) Badings est né le 17 janvier 1907 à Bandoung (Indonésie).

Il étudia d'abord la géologie à Delft et obtint le titre d'ingénieur.

C'est un autodidacte excepté une courte période d'études pendant laquelle il travailla avec W. Pijper.

Il fut professeur de Composition au Conservatoire de Rotterdam et au Lycée Musical d'Amsterdam dont il fut directeur pendant quatre ans.

Il a dirigé ensuite le Conservatoire de La Haye et a fait un cours de Musique Electronique à l'Université d'Adélaïde en Australie.

Depuis 1962, il est professeur à la Hochschule für musik de Stuttgart et enseigne l'acoustique à l'Université d'Utrecht.

Il est le compositeur néerlandais le plus connu à l'étranger ; tout en demeurant fidèle aux formes classiques, il fait un usage original des modes, de la polytonalité et d'un système de 8 sons.

Ses premières œuvres sont caractérisées par une couleur sombre dans l'Orchestre puis son écriture s'allège et devient plus transparente, et ses études approfondies des problèmes acoustiques et de la musique électronique ont une influence certaine sur ses compositions pour la musique instrumentale.

Il a composé pour Musique Instrumentale, des pièces pour Piano, Violon, Alto, Flûte et Hautbois, Clarinette, Basson, des Quatuors à Cordes, des Quintettes, Sextuors, un Octuor ; pour l'Orchestre, il a écrit des Symphonies dont une avec chœurs. Il a composé pour Orchestre d'Harmonie, écrit des Concertos dont un pour deux Pianos et un pour Orgue.

Dans ses œuvres, on trouve des Lieder, des Chœurs, des Cantates et des Oratorios. Il a écrit pour les Chœurs, Orchestres et Musique Electronique, des Chœurs d'Enfants, de la Musique de Théâtre, des Opéras, des Musiques de scène, des Musiques de films.

Il est aussi l'auteur d'écrits fort intéressants et de traités de Musique électronique.

**Abonnez-vous,  
faites abonner  
vos sociétés !**

*Nous vous communiquons ci-dessous une lettre de la Société Civile pour la perception de la rémunération équitable de la communication au public des phonogrammes du commerce (S.P.R.E.), concernant l'utilisation des disques et cassettes du commerce pour toute communication publique.*

*Nous pensons qu'elle peut-être d'un intérêt certain pour nos sociétés.*

**SPRE**

VI CR/PC/SL/45126/3

Recommandée A.R.

Paris, le 5 décembre 1985

Monsieur le  
Président Directeur Général de  
la Confédération Musicale de France  
121, rue Lafayette  
75010-PARIS

Monsieur le Président,

La loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteurs et aux droits des artistes - interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle, entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

L'utilisation des disques et cassettes du commerce pour toute communication au public, quel que soit le but recherché et qu'il y ait ou non recette, est soumise à l'autorisation des producteurs.

Les utilisateurs de phonogrammes du commerce devaient s'y attendre en raison des récents arrêts de la Cour de Cassation et des législations déjà en vigueur dans d'autres pays voisins en matière d'utilisation de phonogrammes du commerce.

Cependant dans certains cas précis, elle sera libre à condition de payer une rémunération équitable aux artistes-interprètes et producteurs (voir ci-joint les articles 21-22-23-24 et 25 de la loi).

Afin de percevoir et répartir cette rémunération équitable, les Sociétés Civiles d'Artistes - Interprètes (ADAMI et SPEDIDAM) et la Société Civile des Producteurs Phonographiques (S.C.P.P.) ont créé une Société Civile, la S.P.R.E.

MISE EN CIRCULATION PAR LE SERVICE PUBLIC DE LA PERCEPTION DE LA RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE DE LA COMMUNICATION AU PUBLIC DES PHONOGRAMMES DU COMMERCE  
121, rue Lafayette - 75010 PARIS - Tel. : (1) 43.80.51.61

La S.P.R.E. s'adresse à ceux qui utilisent les phonogrammes du commerce dans les conditions prévues à l'article 22, à se mettre en règle en passant des accords avec votre organisation.

Dans les autres cas (et notamment au cas de reproduction totale ou partielle d'un phonogramme ou de l'utilisation d'un phonogramme dans un spectacle), les utilisateurs devront demander une autorisation préalable à la S.C.P.P. (57, avenue de Villiers-75017-PARIS).

Dans l'attente que soient passés les accords nécessaires, nous demandons à tous les utilisateurs afin de respecter la loi du 1er janvier 1986, d'adresser à la S.P.R.E., 57, avenue de Villiers-75017-PARIS, les programmes exacts des phonogrammes du commerce utilisés en y mentionnant la date et l'heure d'utilisation, le titre de l'oeuvre, le nom de l'artiste principal, la marque du phonogramme et son numéro de catalogue ainsi que la durée d'utilisation.

D'autre part, nous recommandons aux utilisateurs de faire provision de la rémunération qu'ils seront appelés à payer pour l'année 1986 à la S.P.R.E.

Nous vous remercions d'informer tous les membres de votre organisation de ces obligations et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président  
Guy MERLY

Le Secrétaire Général étant  
Pierre M. [Signature]

**Art. 21.** — Le producteur de phonogrammes est la personne, physique ou morale, qui a l'initiative et la responsabilité de la première fixation d'une séquence de son.

L'autorisation du producteur de phonogrammes est requise avant toute reproduction, mise à la disposition du public par la vente, l'échange ou le louage, ou communication au public de son phonogramme autres que celles mentionnées à l'article suivant.

**Art. 22.** — Lorsqu'un phonogramme a été publié à des fins de commerce, l'artiste-interprète et le producteur ne peuvent s'opposer :

1° à sa communication directe dans un lieu public, dès lors qu'il n'est pas utilisé dans un spectacle ;

2° à sa radiodiffusion, non plus qu'à la distribution par câble simultanée et intégrale de cette radiodiffusion.

Ces utilisations des phonogrammes publiés à des fins de commerce, quel que soit le lieu de fixation de ces phonogrammes, ouvrent droit à rémunération au profit des artistes-interprètes et des producteurs.

Cette rémunération est versée par les personnes qui utilisent les phonogrammes publiés à des fins de commerce dans les conditions mentionnées aux 1° et 2° du présent article.

Elle est assise sur les recettes de l'exploitation ou, à défaut, évaluée forfaitairement dans les cas prévus à l'article 35 de la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 précitée.

Elle est répartie par moitié entre les artistes interprètes et les producteurs de phonogrammes.

**Art. 23.** — Le barème de rémunération et les modalités de versement de la rémunération sont établis par des accords spécifiques à chaque branche d'activité entre les organisations représentatives des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et des personnes utilisant les phonogrammes dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article 22.

Ces accords doivent préciser les modalités selon lesquelles les personnes utilisant les phonogrammes dans ces mêmes conditions s'acquittent de leur obligation de fournir aux sociétés de perception et de répartition des droits le programme exact des utilisations auxquelles elles procèdent et tous les éléments documentaires indispensables à la répartition des droits.

Les stipulations de ces accords peuvent être rendues obligatoires pour l'ensemble des intéressés par arrêté du ministre chargé de la Culture.

La durée de ces accords est comprise entre un et cinq ans.

**Art. 24.** — A défaut d'accord dans les six mois de l'entrée en vigueur de la présente loi ou si un accord n'est intervenu à l'expiration du précédent accord, le barème de rémunération et les modalités de versement de la rémunération sont arrêtés par une commission présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire désigné par le premier président de la Cour de cassation et composée, en outre, d'un membre du Conseil d'Etat désigné par le vice-président du Conseil d'Etat, d'une personnalité qualifiée désignée par le ministre chargé de la Culture et, en nombre égal, d'une

part, de membres désignés par les organisations représentant les bénéficiaires du droit à rémunération, d'autre part, de membres désignés par les organisations représentant les personnes qui, dans la branche d'activité concernée, utilisent les phonogrammes dans les conditions prévues aux 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> de l'article 22.

Les organisations appelées à désigner les membres de la commission ainsi que le nombre de personnes que chacune est appelée à désigner sont déterminés par arrêté du ministre chargé de la Culture.

La commission se détermine à la majorité de ses membres présents. En cas de partage des voix, le président a voix prépondérante.

Les délibérations de la commission sont exécutoires si, dans un délai d'un mois, son président n'a pas demandé une seconde délibération.

Les décisions de la commission sont publiées au *Journal officiel* de la République française.

Art. 25. — La rémunération prévue à l'article 22 est perçue pour le compte des ayants droit et répartie entre ceux-ci par un ou plusieurs organismes mentionnés au titre IV de la présente loi.

**Nous rappelons que les articles doivent être dactylographiés ou s'ils sont calligraphiés, parfaitement lisibles, dans les deux cas, propres, sans ratures. D'autre part, il est formellement interdit de nous adresser des coupures de journaux qui ne seront plus publiées car ces articles émanent des rédacteurs des fédérations avant toute chose.**

# La musique de l'air a 50 ans



1986 : une année nouvelle, certes, mais une année qui s'inscrit de manière exceptionnelle dans l'histoire de la Musique de l'Air puisqu'elle marque son cinquantième anniversaire.

Ces cinquante ans d'existence correspondent à de nombreuses manifestations officielles et artistiques pour cette formation de prestige qui, depuis 1936, a réussi à s'imposer parmi les meilleures formations françaises de l'armée.

A la fois traditionnelle et d'avant-garde, la Musique de l'Air regroupe des artistes confirmés qui ont choisi de servir la cause musicale française. De concerts en festivals, en France comme à l'étranger, elle continue aujourd'hui de représenter brillamment l'Ecole Française d'Instruments à Vent.

Depuis sa création en 1936, la Musique de l'Air fut dirigée successivement par : Claude Laty, Roger Fayeulle, Robert Clerrisse, Paul Liesenfelt, Jean Gallet, Jacques Devogel, actuellement, c'est le Chef de Musique des Armées, le Lieutenant-Colonel Albert Fasce qui préside aux destinées de cette formation musicale, il est assisté du Chef-Adjoint, le Capitaine René Castelain, du Sous-Chef de Musique l'Adjudant-Chef Christian Cottret. Quant à la Batterie-Fanfare la direction est assurée par le Tambour-Major Gilbert Laverdure et son adjoint, l'Adjudant-Chef Christian Gondot.



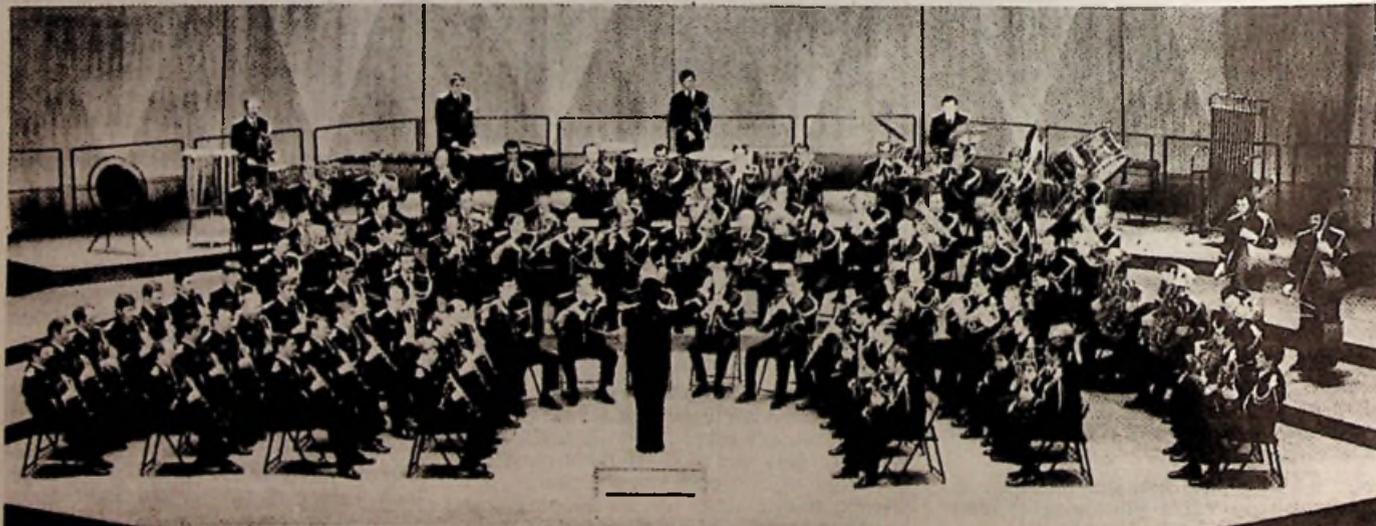
*Lieutenant-Colonel  
Albert Fasce,  
Chef de  
musique des Armées.*



*Capitaine René  
Castelain,  
Chef de Musique.*



*Tambour-Major,  
Gilbert Laverdure.*



# Directions régionales des Affaires culturelles

## Alsace

Jean-Dominique Marco  
Palais du Rhin  
2, place de la République  
67082 Strasbourg Cedex  
Tél. : (16) 88-32-28-27

## Aquitaine

Bernard Lummeaux  
28, place Gambetta  
33074 Bordeaux Cedex  
Tél. : (16) 56-52-01-68

## Auvergne

Corinne Polycarpe  
Hôtel de Chazerat  
4, rue Pascal  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : (16) 73-92-40-41

## Bourgogne

Laure Marcel-Berlioz  
Hôtel Chartraire de Montigny  
41, rue Vannerie  
21000 Dijon  
Tél. : (16) 80-67-22-33

## Bretagne

Loïc Ruellan  
Hôtel de Blossac  
6, rue du Chapitre  
35000 Rennes  
Tél. : (16) 99-79-21-32

## Centre

Joël Forgues  
6, rue Dupanloup  
45043 Orléans Cedex  
Tél. : (16) 38-68-11-86, poste 24  
ou 38-42-08-64

## Champagne-Ardenne

Elisabeth Saire  
5, rue de Jéricho  
51022 Châlons-sur-Marne Cedex  
Tél. : (16) 26-65-00-06

## Corse

Direction régionale  
des Affaires culturelles  
19, cours Napoléon  
20000 Ajaccio  
Tél. : (16) 95-21-70-27

## Franche-Comté

M. Didier Brunel  
9 bis, rue Charles-Nodier  
25043 Besançon Cedex  
Tél. : (16) 81-82-04-89

## Ile-de-France

M. Vincent Berthier de Lioncourt  
Grand Palais, porte D  
Avenue Franklin-Roosevelt  
75008 Paris  
Tél. : (16-1) 42-25-03-20

## Languedoc-Roussillon

M. Pierre Costes  
5, rue Salle-l'Evêque  
B.P.2051  
34026 Montpellier Cedex  
Tél. : (16) 67-52-85-85

## Limousin

M. Michel Ayroles  
4-6, rue Haute-de-la-Comédie  
87036 Limoges Cedex  
Tél. : (16) 55-34-38-00  
Postes 114, 115, 157

## Lorraine

M. Philippe Durand  
10, place Saint-Etienne  
57000 Metz  
Tél. : (16) 87-36-16-70

## Midi-Pyrénées

M. François Lepargneur  
56, rue du Taur  
31000 Toulouse  
Tél. : (16) 61-23-20-39

## Nord

M. Pierre Host  
Hôtel Scrive

1, rue du Lombard  
59800 Lille  
Tél. : (16) 20-06-87-58

## Basse-Normandie

M. Jean-François Détrée  
Maison des Quatrans  
25, rue de la Geôle  
14051 Caen Cedex  
Tél. : (16) 31-86-37-10

## Haute-Normandie

Mme Claudine Morette  
Cité administrative Saint-Sever  
76037 Rouen Cedex  
Tél. : (16) 35-63-40-36

## Pays de Loire

M. Bruno de Lestrangé  
2, allée du Commandant-Charcot  
44035 Nantes Cedex  
Tél. : (16) 40-29-32-55

## Picardie

Mme Christine Dogny  
5, rue Henri-Daussy  
80044 Amiens Cedex  
Tél. : (16) 22-91-12-12

## Poitou-Charentes

M. Nicolas Dextreit  
Hôtel de Rochefort  
102, Grand-Rue  
86020 Poitiers Cedex  
Tél. : (16) 49-88-93-51  
ou 49-88-12-69

## Provence-Côte d'Azur

M. Alain Loiseau  
Maison Darius-Milhaud  
2, place B.-Niollon  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : (16) 42-27-20-34

## Rhône-Alpes

M. Bernard Neveu  
23, rue Roger-Radisson  
69322 Lyon Cedex 1  
Tél. : (16) 78-58-09-40

## LES EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue de la Coupée  
71009 MACON CEDEX

*fournissent les morceaux imposés  
dans les examens  
de la Confédération Musicale de France*

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

## LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 42-71-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS  
SUR DISQUES HI-FI ET CASSETTES EN PETITES  
ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez  
certain qu'il tirera la QUINTESSENCE de vos bandes magnétiques  
Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé  
pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

## C.E.N.A.M. : PUBLICATION DU GUIDE DE LA DANSE

C'est dans le cadre du Théâtre de la Bastille que Maurice Fleuret, directeur de la Musique et de la Danse ; et Alex Dutilh, directeur du C.E.N.A.M., ont présenté à la presse la dernière parution des Guides du C.E.N.A.M. consacrée à la Danse.

Comme l'a dit Alex Dutilh, ce guide est destiné à présenter le plus grand nombre d'informations, de renseignements pratiques, sur le monde de la danse, aujourd'hui si divers qu'il n'est pas loin de constituer une jungle inextricable. Les danseurs de tous niveaux trouveront dans le Guide de la Danse un ensemble très riche d'informations réparties en six chapitres : les premiers pas, Entrez dans la Danse, Vivre de la Danse, la Création et les Compagnies, la Diffusion, Guide pratique et juridique.

Maurice Fleuret et Alex Dutilh l'ont précisé, ce type de publication a pour objectif de contribuer au développement de la pratique. Ils ont également rappelé l'intérêt que représentent les Cahiers et les Guides du C.E.N.A.M., pour tous ceux qui pratiquent la musique ou la danse, mais aussi pour ceux qui sont attentifs à la vie musicale de notre pays. Maurice Fleuret a signalé tout particulièrement les derniers numéros des Cahiers du C.E.N.A.M., consacrés aux métiers de la musique, et aux harmonies et fanfares.

Pour tout renseignement :  
C.E.N.A.M., 51, rue Vivienne,  
75002 Paris. Tél. : (1) 42-33-38-24.

J.S.

### A NOTER...

Afin de ne pas retarder la parution du journal, nous demandons à nos aimables correspondants de nous adresser les manuscrits de leurs articles ou les différents textes qu'ils aimeraient voir figurer dans le journal au plus tard à la fin du mois précédant le mois de parution.

Les journaux sont édités en : janvier, février-mars, avril, mai-juin, juillet, août-septembre, octobre, novembre-décembre.

## Errata

Comme chaque année, après la parution du journal de novembre-décembre, nous recevons de la part des éditeurs des mises au point concernant les œuvres programmées.

### Concours de Sociétés 1986 : Œuvre imposée pour les Harmonies :

— La « Symphonie en si b » de P. Hindemith est éditée chez Schott Mayence et vous pouvez vous procurer ce morceau chez Eschig.

### Harpe

Niveau brevet : « La Fille aux Cheveux de Lin », de Debussy, est édité chez Durand et non chez Lemoine.

### Contrebasse à cordes

Elémentaire II : « La Fille aux Cheveux de Lin », de Debussy est édité chez Durand et non chez Lemoine.

### Hautbois

Niveau débutant I : « Russiacanto ». Les Editions Leduc nous indiquent qu'elles ont supprimé cette œuvre de Bariller. Nous la remplaçons donc par : « Berceuse », de La Casinière, chez Leduc.

Niveau préparatoire I : « Divertissement en ré », de W.-A. Mozart, chez Leduc, a également été supprimé du catalogue. Il sera remplacé par : « Pièce en sol », de G. Pierre, chez Leduc.

### Basson

Niveau élémentaire II : « Cantilène et Rondo » de H. Büsler, chez Leduc, est remplacé par « Sonate en mi mineur », de Boismortier, chez Delrieu, 1<sup>er</sup> Mouvement, Allegro du 2<sup>e</sup> Mouvement.

### Contrebasse à cordes

Niveau préparatoire II : « Expression », de Tony Aubin, chez Martin, est remplacé par : « Pièces Classiques : n° 6, Berceuse (de Schubert) ; n° 5, Allegro (de Haendel) », de B. Salles, chez Billaudot.

### Saxophones en si bémol

Niveau débutant II : « En Promenade », de C. Brown, est édité chez Lemoine et non pas chez Leduc.

Niveau supérieur : « Trois contrastes » de P. Arma, édité chez Choudens et non chez Lemoine.

### Tuba Ténor - Tuba Basse

Niveau préparatoire II : « Grave », de

Serge Lancen, est édité chez Boosey & Hawkes et non chez Chappell.

### Concours d'excellence 1986

Cette année, nous avons sollicité le concours de M. Albert Ehrmann pour les programmes de flûte. Il nous a confié quelques beaux titres dont celui d'excellence : « Scherzo et Pastorale », de Florent Schmitt, qu'il nous avait donné comme édité chez Hamelle (Leduc). Or, Leduc nous dit ne pas connaître ce titre. Nous le remplaçons donc par un titre que nous a confié M. Pierre Paubon, qui a collaboré à la liste des œuvres retenues pour nos examens avec M. Ehrmann, et le titre retenu en excellence sera : « Un Andante et un Scherzo », de François-Julien Brun, aux Editions Billaudot.

### Harmonies

Dans les œuvres au choix pour les Harmonies, page 35, il faut lire en Première Division : « Petite Symphonie Landaise », de Désiré Dondeyne, chez Molenaar (Martin) au lieu de « Petite Suite landaise ».

Dans les morceaux imposés, en Deuxième Division : « Au Pays Lorrain », de Guillaume Balay, est édité par Andrieu qui est rattaché à Billaudot.

### Batteries-fanfares

Dans les œuvres au choix, Formation A, Division Supérieure : « La Dijonnaise », de Courtade est à supprimer.

Dans notre liste des éditeurs, deux numéros de téléphone comportent des erreurs :

Choudens, tél. : (16-1) 42-66-62-97 ;  
Radio-France, tél. : (16-1) 45-24-24-24 -  
42-24-29-07 (numéros rectifiés).

Une édition a changé d'adresse ; veuillez trouver la nouvelle ainsi que leur numéro de téléphone, après vérification :

Chappell, 12, rue de Penthièvre, 75008 Paris. Tél. : (16-1) 42-66-40-42.

Deux éditions ont été rattachées aux Editions Leduc : Foetisch et Schirmer.

La Confédération Musicale de France reste à votre entière disposition pour tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin.

pour vous → harmonie

jazz ensemble

batterie fanfare

# CERAM

5, RUE DES PECHERS, 26320 ST-MARCEL/VALENCE

Le nouveau regard

sur vos

# archives

Tél. : (16) 75.85.70.80



# Concours international « Ciutat de Valencia »

*Vous pourrez prendre connaissance ci-dessous du Règlement du Concours International de Musique qui nous a été proposé par le Conseiller de la Culture, de l'Education et des Sciences de Valence en Espagne.*

*Nous souhaitons vivement que les Orchestres d'Harmonie Français se présentent à ce concours, l'éventail des œuvres étant suffisamment important pour permettre un choix dans les Sociétés susceptibles de se rendre à Valence.*

## Règlement

1) Nous avons le plaisir de vous faire part d'un Concours International pour Orchestres d'Harmonie qu'organise la Ciutat de Valencia et qui aura lieu du 7 au 19 juillet 1986 pour commémorer son Centenaire.

Ce concours est ouvert aux Harmonies espagnoles et étrangères qui pourront y participer selon le critère établi ci-dessous :

— **Section spéciale A** : nombre de participants : 100 maximum.

— **Section spéciale B** : jusqu'à 99 participants maximum.

— **Première section** : jusqu'à 80 participants maximum.

— **Deuxième section** : jusqu'à 65 participants maximum.

— **Troisième section** : jusqu'à 50 participants maximum.

— **Section junior** : jusqu'à 50 participants maximum.

2) En raison de la nature particulière de cette compétition, le nombre des harmonies sera limité comme suit :

— **Sections spéciales A et B** : 12 Harmonies pour chaque section.

— **Première section** : 14 Harmonies.

— **Deuxième et troisième sections** : 16 Harmonies pour chaque section.

— **Section junior** : 6 Harmonies.

Quatre Harmonies étrangères seront admises pour chaque section. Si ce quota n'est pas atteint, les places disponibles seront attribuées aux Harmonies espagnoles selon leur ordre d'admission. L'inscription sera close dès que le quota prévu sera atteint.

3) Les Harmonies participantes pourront s'assurer la collaboration supplémentaire de quatre musiciens étrangers à leur formation et neuf instruments à cordes (violoncelles et contrebasses à cordes pour les sections spéciales A et B), 4 musiciens d'emprunt et 3 instruments à cordes pour la première section, et 4 musiciens étrangers à leur formation pour les deuxième et troisième sections.

4) L'ordre de passage des participants sera tiré au sort. Les Harmonies joueront d'abord l'œuvre imposée par le Comité Organisateur, ensuite l'œuvre de libre choix. La durée de cette dernière sera :

— **Section spéciale A** : de 20 à 25 minutes.

— **Section spéciale B** : de 18 à 25 minutes.

— **Première section** : de 15 à 20 minutes.

— **Deuxième section** : de 12 à 17 minutes.

— **Troisième section** : de 10 à 15 minutes.

— **Section junior** : de 10 à 15 minutes.

5) Afin d'encourager les Harmonies à s'inscrire au Concours, et en appréciation de leur prestation, des prix seront attribués d'après la notation. Le jury sera présidé par S.E. le Maire de Valencia ou par son représentant, accompagné du Président des Sociétés Musicales de Valencia, tous deux ayant voix consultative. Le jury comprendra trois personnalités du monde de la Musique qui attribueront à chaque interprétation une note de 0 à 10. Les aspects considérés seront : l'accord, la sonorité, l'interprétation et la technique. Pour décider des différents prix à attribuer, le jury aura comme référence l'échelle suivante :

— **Premier Prix** (avec mention d'honneur) : de 220 à 240 points.

— **Deuxième Prix** : de 200 à 219 points.

— **Troisième Prix** : de 180 à 199 points.

Il y aura ainsi un prix pour l'Harmonie bénéficiant dans chaque section de la meilleure notation.

Un notaire contrôlera le déroulement, la notation, les résultats finaux, les prix, etc. Le résultat sera proclamé à la fin de chaque section à l'Hôtel de Ville.

6) Chaque harmonie remettra en triple exemplaire la partition ou l'annotation de l'œuvre de libre choix, tout en spécifiant la section, l'auteur, le titre, le cas échéant l'arrangeur, ainsi que le nombre de membres et leurs noms par ordre alphabétique, ainsi que celui du Directeur.

7) L'inscription débutera le 1<sup>er</sup> février 1986 et sera close le 15 mars 1986, à 13 heures (si le quota prévu n'est pas atteint avant cette date), à l'adresse suivante : Plaza Pais Valenciano, 17 - 6<sup>o</sup>, 46002 Valencia España.

8) La date, l'heure du tirage au sort ne sont pas encore déterminées. Les morceaux imposés pourront être consultés à la Bibliothèque de la Confédération Musicale de France, Centre Culturel Albert-Er-

mann, 103, boulevard Magenta, 75010 Paris, à partir du 20 janvier.

S'en assurer en téléphonant à la C.M.F., tél. : (16-1) 48-78-39-42.

Ces œuvres, nous vous le signalons, sont des compositions originales écrites spécialement pour ce Concours.

9) L'hébergement (logement et nourriture) est assuré par le Comité Directeur organisateur du Concours. D'autre part, une subvention sera attribuée aux Harmonies selon la section à laquelle elles appartiennent, à savoir :

— **Section spéciale A** : 300.000 pesetas.

— **Section spéciale B** : 250.000 pesetas.

— **Première section** : 225.000 pesetas.

— **Deuxième section** : 200.000 pesetas.

— **Troisième section** : 175.000 pesetas.

— **Section junior** : 150.000 pesetas.

Les règles de contrôle sont celles actuellement en vigueur dans le Règlement de Fédération Régionale Valencienne des Sociétés Musicales que l'on incorpore, à tout effet, à ce règlement.

10) Chaque Harmonie devra présenter un certificat concernant l'authenticité des informations fournies, émanant des autorités compétentes. Aucun musicien permanent d'une Harmonie ni aucun de ses musiciens d'emprunt ne seront autorisés à jouer dans une autre Harmonie que la leur et dans leur section.

11) Le Comité organisateur prendra toute mesure pour assurer le bon déroulement du concours. Au cas où une épreuve devrait être ajournée ou interrompue, le Comité paierait les frais minimum causés par cet ajournement ou cette interruption.

Chaque Harmonie devra communiquer le nom, adresse et numéro de téléphone d'un représentant au Comité au moment de l'admission.

Chaque Harmonie sera présente à Valencia le jour de son concert et prévoira suffisamment de temps pour pouvoir participer à la présentation, au défilé, etc.

12) Les décisions prises par le Comité durant le Concours, ainsi que les résultats, seront sans appel : l'inscription au Concours implique la complète acceptation de ses règles.

# Drôme

*Création d'une pièce écrite  
pour harmonie  
par Gérard Garcin  
et commandée par l'Etat*



*Pendant l'interprétation de l'une des pièces pour dix instruments de la « V<sup>e</sup> Musique pour un 13 juillet », au premier plan, Gérard Garcin écoutant attentivement la création de son œuvre, sous la direction de Paul Fromin.*

L'assemblée générale de la Fédération musicale de la Drôme s'est tenue le dimanche 20 octobre 1985 à Anneyron.

Après cette réunion un événement dans le domaine de la création musicale devait avoir lieu. Une entreprise menée conjointement par la Fédération Musicale de la Drôme et son président André Brunet, l'Harmonie de Romans et son chef Paul Fromin, l'A.D.D.I.M. Drôme, la Direction de la Musique et le compositeur : Gérard Garcin.

M. Camille Roy, inspecteur principal de la Direction de la Musique au ministère de la Culture, remerciait Paul Fromin, chef de l'Harmonie Romane dont le Président est M. Daniel Prieur, ainsi que les jeunes musiciens de cette Harmonie pour la mise en place d'une création de Gérard Garcin, flûtiste, compositeur, et concertiste. « Cette matinée revêt une importance particulière, car cette œuvre contemporaine a été commandée par le ministère de la Culture ! » Il souhaitait également que la musique d'aujourd'hui puisse passer plus profondément, et qu'elle soit ainsi jouée par les jeunes musiciens !

Sur ces paroles, le Président remerciait à nouveau le Conseil Général de la Drôme ainsi que toutes les personnalités présentes, et laissait le soin à Gérard Garcin de

présenter l'une de ses deux créations, intitulée : « V<sup>e</sup> Musique pour un 13 juillet ». Gérard Garcin soulignait l'excellent climat de travail qui s'est déroulé entre les musiciens et lui-même. « Il faut du courage pour franchir la barrière qui sépare, mais une fois franchie, les musiciens y trouvent beaucoup de plaisir ! »

Dans la seconde partition intitulée : Souvenirs d'un départ, le trombone-solo était assuré par un jeune tromboniste du Conservatoire de Valence. Cette grande première organisée par l'A.D.D.I.M., dans le cadre du Festival de Romans et en clôture de l'Assemblée Générale, mettait un point final à une séance de travail qui a témoigné de la vitalité de l'éducation musicale populaire dans la Drôme.

A propos de la « V<sup>e</sup> Musique pour un 13 juillet », par Gérard Garcin.

Composer pour des ensembles amateurs (chorales, harmonies) est devenu une chose nécessaire afin de « redonner » à la Musique un rôle social...

Pour le compositeur, écrire pour des musiciens amateurs est une terrible contrainte, mais cette contrainte limitative est enrichissante, voire passionnante.

Pour ma part, je pense que le fait d'écrire pour des musiciens amateurs ne

doit pas nous amener à écrire des musiques simplistes...

Les ensembles amateurs ont le droit, le devoir de participer à la création artistique de leur temps.

L'important réside dans l'établissement de rapports entre le compositeur et les musiciens, afin d'associer les musiciens au créateur, les rendant ainsi « complices » de celui-ci et donc impliqués dans la création.

Lorsque la rencontre « Musiciens Amateurs/Créateur » est réalisée, « l'aventure de la Création » est alors pleinement partagée, et devient aussi un outil de communication, un outil pédagogique, annulant toutes les barrières dont les musiciens amateurs sont trop souvent victimes.

Cette création avait lieu dans le cadre du Festival de Romans organisé par l'A.D.D.I.M. - Françoise Mathey, directrice de cet organisme et André Brunet ont tenu à confier à l'Harmonie de Romans, (un ensemble qui travaille et recrute au sein de l'Ecole nationale de Musique de cette ville), le soin de mener à bien le projet.

Cette nouvelle forme d'écriture utilisant les techniques contemporaines fut chaleureusement accueillie par l'ensemble des musiciens présents ainsi que par le public du festival.

**Conservez précieusement ce journal**

**IL FACILITERA  
VOS RECHERCHES**

# Vos stages

## ARGENTEUIL

# Stage de perfectionnement Plectres

*Les 1<sup>er</sup>, 2, 3 novembre 1985 au Parc Camélinat*

La Fédération Musicale du Val-d'Oise a organisé un Stage de Perfectionnement pour les plectres, les 1<sup>er</sup>, 2, 3 novembre 1985 à Argenteuil.

Le stage, sous la direction de Mario Monti et Didier Le Roux, s'est déroulé dans quatre salles de travail au Parc Camélinat, avec des ateliers de niveaux différents (musique ancienne et contemporaine).

Le dimanche après-midi a été consacré au travail d'ensemble. A l'issue du stage, un concert a été donné par les stagiaires :

- La classe préparatoire a présenté :
  - Allemandes de Michel Corrette,
  - Polka des Moineaux de Maciocchi.
- Un Quatuor de guitares a joué des œuvres de la Renaissance pour 4 guitares et une Gaillarde de Durante.
- La classe élémentaire une Suite d'Ambrosius.
- La classe des moyens un Allegro de Barbella.
- Les Pré-supérieurs Etalon I de Konietzny.
- En Excellence un Prélude de Calace.
- L'ensemble des 22 stagiaires : 8 premières mandolines, 8 secondes mandolines, 2 mandoles, 4 guitares, ont interprété :
  - Capriccio pour Orchestre à plectres de Hans Gal.
  - Concerto en Sol Majeur pour mandoline et Orchestre à plectres de Giuliano, en trois mouvements, a été joué en soliste par Olivier Le Masurier de Rennes.
  - Les Bibelots du Diable de Maciocchi.

Les stagiaires, venus du Val-d'Oise, des Yvelines, de l'Ille-et-Vilaine, sont partis enchantés de ces trois jours de travail en exprimant le désir d'autres stages futurs.

## YVELINES

# Stage de perfectionnement en orchestre d'harmonie et de direction d'orchestre

*Les 26 au 31 octobre 1985*

La Fédération Musicale des Yvelines organisait, du 26 au 31 octobre, un stage de perfectionnement en orchestre d'harmonie et de direction d'orchestre, sous la coupe de son Président, Guy Meissonier.

Les jeunes stagiaires furent hébergés, comme à l'accoutumée, dans le cadre magnifique du Relais international de la Jeunesse de l'Île Migneaux, à Poissy, où l'accueil est toujours chaleureux. Pour la partie musicale, la ville de Poissy avait mis gracieusement à la disposition de la F.M.Y. les locaux de la Société locale.

Le travail d'ensemble des stagiaires se déroulait pendant ces six jours sur plus de trente heures de répétitions ; les jeunes Chefs F. Aucher, trompette (Aubergenville), J.L. Fillon, hautbois (Mantes), G. Logue, clarinette (Poissy), fidèles à ce stage pour la deuxième année, purent diriger l'ensemble de musique de chambre, opérète et divers morceaux pour grand orchestre d'harmonie. Après ces chefs, trois autres jeunes : Y. Reccio (trompette - St-Cyr-l'Ecole), J.S. Schuller (percussion - Aubergenville), P. Trogoff (clarinette - Aubergenville), firent leurs premières armes

devant l'orchestre. Ils reconnurent la difficulté de la chose et le bien fondé de leur première démarche. Ils dirigèrent lors des répétitions « Interludium », sur une transcription de Hautvaît.

Le séjour fut excellent dans tous les domaines : accueil musical et resserré des liens d'amitié entre les stagiaires venus de diverses Sociétés musicales du département, de l'Essonne et du Val-d'Oise.

Les amitiés se resserrèrent encore plus lors de la petite ballade en bateau sur la Seine le jeudi après-midi.

Comme il se doit, ce stage se termina cette année par deux concerts : un le mercredi soir à l'église d'Evèque-Mont, petit village des Yvelines perché au-dessus de la vallée de la Seine. Nous fûmes reçus par les élus : M. Burgerin, Maire de la commune, M. Bocquet, Maire adjoint, de nombreux Conseillers municipaux, le Directeur de l'école et Mme. L'église était pleine à craquer.

Le jeudi soir, le concert était donné dans la salle des Fêtes de Maule, village

accroché sur la vallée de la Mauldre. Nous fûmes reçus avec beaucoup de gentillesse par M. Rameau, Mme Formont, chevilles ouvrières de l'École de Musique de la commune. Un nombreux public était venu applaudir les jeunes stagiaires, plutôt peints de se séparer après ces six jours fantastiques, quelques larmes ont coulé par ci par là.

Au premier rang du public, nous avons pu remarquer la présence de M. Demai-

son, Maire de Maule, de nombreux conseillers municipaux.

La fin des concerts se termina sous une salve d'applaudissements, un bis fut réclamé, ce que les musiciens, malgré la fatigue, exécutèrent avec brio et promirent de revenir l'année prochaine.

#### Programme :

- Chorale et fugue : F. Mendelsson.
- Divertimento en si b Majeur : J. Haydn.
- Voluntary on old 100th : M. Purcell.

— Fanfare pour trompettes et percussions : J. Zdechlik.

- Marches de l'Empire : Anonyme.
- Holiday for Horns : J.M. Jarrett.
- La belle Héliène : Offenbach.
- La valse de la Veuve Joyeuse : F. Lehar.
- Porgy and Bess : G. Gershwin.
- Manhattan Symphonie : S. Lancen.
- Duke Ellington Concert.

Directions : F. Aucher, J.L. Fillon, G. Logue, G. Meissonier.

## Stage de direction et d'orchestre d'harmonie de Deauville

La Fédération Musicale de Normandie, avec le concours du Ministère de la Culture, de l'O.D.A.C. du Calvados, de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Basse-Normandie et de la Confédération Musicale de France, a organisé du 1<sup>er</sup> au 12 juillet 1985 son stage annuel de direction et d'orchestre d'Harmonie au Lycée André-Maurois de Deauville.

Vingt-cinq élèves ont pu travailler ainsi la direction d'orchestre avec Ferdinand Koch, directeur du Conservatoire de Saint-Lô, tandis que soixante-cinq jeunes instrumentistes perfectionnaient leur technique sous la conduite de professeurs hautement qualifiés, venus pour la plupart des conservatoires et écoles de musique voisins :

— Pierre Deville pour les flûtes, Emmanuel Massot pour les hautbois, Emile Gervin et Laurent Lebouteiller pour les clarinettes, Pascal de Saint Jores pour les saxophones, Pascal Pernoit pour les trompettes et Philippe Carier pour les percussions.

La Direction du stage était assurée avec beaucoup de compétence et de dévouement par Jean-Claude Fargas.

Raymond Dauber, Jacky Descamps et Jacques Leballeur ont assuré l'encadrement et la surveillance des stagiaires mineurs. Ils ont permis ainsi, grâce à ce travail assez ingrat, le bon déroulement des activités et ont assumé la responsabilité de ces jeunes vis-à-vis de leurs parents.

Le logement des stagiaires se faisait comme d'habitude dans les locaux de l'Internat du lycée, le travail dans les salles de classe, les répétitions de l'orchestre dans le gymnase. Leurs repas étaient préparés et servis par l'intendance du Lycée.

Le matin, de 9 à 12 heures, les élèves travaillaient leur instrument avec les professeurs tandis que les stagiaires chefs étudiaient les œuvres et la façon de les diriger avec F. Koch : analyse, annotation des partitions, problèmes de gestique, etc.

L'après-midi, tous les participants se réunissaient pour former un orchestre de près d'une centaine de musiciens qui, sous la direction de F. Koch, a étudié un programme d'une grande difficulté technique d'exécution mais aussi d'un très grand intérêt musical.

— Les six interludes composant la musique de scène du « 14 juillet » de Romain Rolland dont les signatures prestigieuses garantissent la qualité de ces pièces puisque leurs auteurs font partie des plus grandes personnalités musicales de notre siècle : Jacques Ibert, Arthur Honegger, Darius Milhaud, Albert Roussel, Charles Kœchlin et Georges Auric.

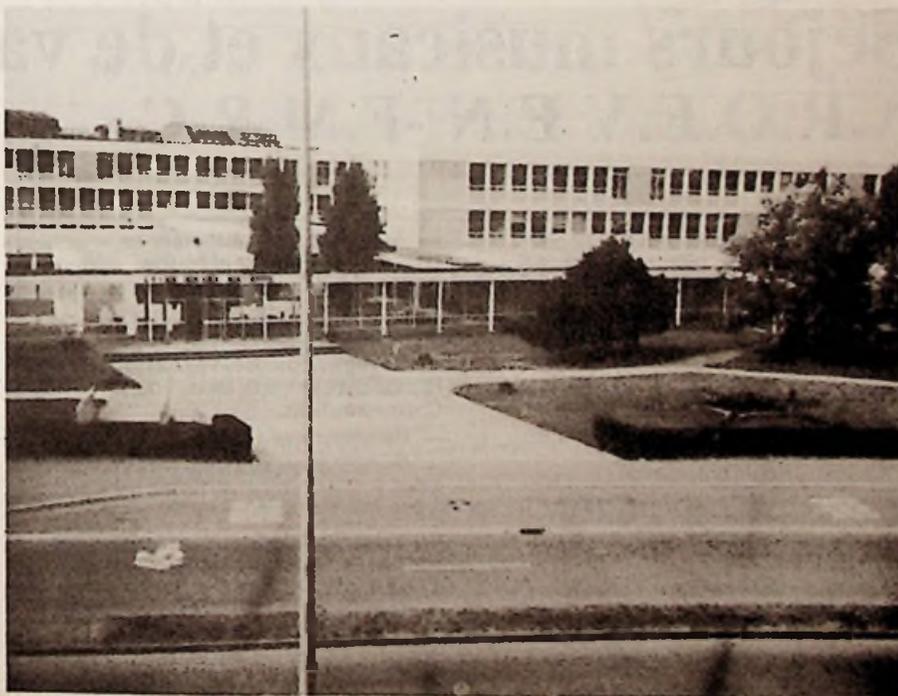
— « Créneaux » de Jacqueline Fontyn professeur de composition au Conservatoire Royal de Bruxelles. Ces pièces ont

été écrites pour initier les jeunes musiciens à l'exécution de la musique contemporaine.

— « Concerto pour grand orchestre d'Harmonie » d'Ida Gotkovsky.

Après la répétition, les jeunes musiciens pouvaient aller se détendre sur la plage et se baigner, d'autant plus que le temps a été splendide durant tout le séjour. Mais les chefs restaient avec F. Koch pour continuer les cours de direction. Après le dîner et jusqu'à 22 heures les soirées étaient libres.

Les jeunes stagiaires ont pu surmonter les grandes difficultés que présentaient les œuvres mises au programme grâce au travail de détail effectué par les professeurs et surtout grâce à l'enthousiasme qu'a su leur communiquer F. Koch. En effet, comme il nous y a habitué, depuis plusieurs années, Ferdinand s'est posé en ardent défenseur de l'orchestre d'harmonie. Orchestre qui a beaucoup de possibilités et qui possède assez de répertoire personnel pour ne pas être obligé d'emprunter constamment des œuvres lui convenant plus ou moins bien. Choissant des compositions d'intérêt incontestable, exigeant un respect absolu de la volonté de l'auteur, Ferdinand a su faire partager son amour intransigeant pour la musique et





faire ressentir à chacun qu'il vivait un moment exceptionnel et privilégié, qu'il devait s'engager entièrement dans ces œuvres pour en démontrer toutes les qualités et prouver les possibilités de l'orchestre d'Harmonie.

Avec une telle cause à défendre, ces jeunes musiciens se sont dépassés et ont réalisé, en une dizaine de jours seulement, un travail surprenant.

Deux concerts ont été donnés en fin de stage, l'un à Caen à la Salle des Congrès, le 10 juillet, l'autre au Gymnase du Lycée à Deauville, le 11 juillet. De nombreux parents et amis ont assisté à ces auditions.

Les interludes du 14 juillet ont été interprétés avec fougue. Ces pièces pourtant d'auteurs différents ont toutes un point commun : la hardiesse et l'énergie de écriture. Ces musiques sont l'image de cette soif de liberté qui a fait se soulever les hommes et les femmes de 1789 pour lutter contre l'injustice et l'oppression. Que trouver de mieux pour susciter la motivation de ces jeunes toujours prêts à défendre un idéal que de leur faire interpréter ces pièces où le vent de la Liberté semble souffler constamment, entraînant et balayant comme fétus les souvenirs de l'ancien régime et apportant la grande rumeur du peuple qui se soulève.

Bien différentes du point de vue de l'écriture, les six pièces constituant « Créneaux » de Jacqueline Fontyn, sont-elles vraiment différentes d'esprit ? Si la révolution n'est pas dans le fond, il semble bien qu'elle soit dans la forme en tout cas !

L'écriture de ces pièces n'est-elle pas révolutionnaire par rapport à celle des interludes précédents ? Si l'on songe qu'une quarantaine d'années seulement séparent la composition des deux œuvres, on peut méditer sur la rapidité de l'évolution du langage musical au XX<sup>e</sup> siècle ! et sur la richesse des différentes formes d'expression musicale ! Pour celui qui ne refuse pas de prime abord d'entrer dans le monde inquiétant (parce qu'il est peut-être déroutant) de la musique contemporaine, « Créneaux » révélera peu à peu l'attrait fascinant des sonorités nouvelles provoquées par la rencontre d'éléments mélodiques obstinés confiés aux différents groupes instrumentaux (Assemblée) par l'emploi de nombreux instruments à percussion : vibraphone, xylophone, tam-tam, cymbales... qui contrairement à l'emploi bruyant que l'on pourrait en attendre, sont souvent utilisés dans la nuance pianissimo et créent une ambiance sonore mystérieuse et ouatée (Contemplation — Brouillard) ou par les traits fulgurants des bois figurant le passage de météores. Ces pièces ont toutes une coloration différente mais l'ensemble de cette œuvre fait penser par la juxtaposition de réel sur l'irréel aux compositions picturales d'un Salvador Dali.

Le Concerto pour grand orchestre d'Harmonie d'Ida Gotkovsky est une œuvre en trois mouvements qui paraît avoir été composée sur le modèle du Concerto pour orchestre de Béla Bartok. Les différents pupitres assument tour à tour le rôle de soliste, ayant souvent des passages de grande virtuosité à exécuter

qui rendent l'interprétation de cette œuvre extrêmement périlleuse. Le premier mouvement surtout par ses changements incessants de mesures irrégulières est d'une très grande difficulté tant pour le chef que pour les musiciens. La plus petite inattention n'est pas permise, il faut vraiment être « dans la musique » comme le demandait F. Koch. Le final est aussi d'une grande virtuosité pour tous les pupitres et particulièrement pour les instruments graves : saxophone baryton, clarinette-basse, basson. L'ensemble de cette œuvre donne une impression de grandeur un peu austère peut-être, mais d'une grande rigueur de la pensée musicale qui fera certainement appartenir ce concerto aux plus grandes compositions pour orchestre d'Harmonie de notre époque.

Mme Jacqueline Fontyn est venue assister au travail des derniers jours du séjour et aux deux concerts de clôture.

Mme Ida Gotkovsky, elle aussi, a participé à la dernière journée et au concert final. Toutes deux, avec beaucoup de simplicité et de gentillesse, ont apporté aux jeunes musiciens de précieux conseils pour l'interprétation de leurs œuvres. Elles ont aussi, par l'intérêt qu'elles ont témoigné pour le travail de ces jeunes, démontré l'importance de l'événement musical que constituait ce stage : « Créneaux » a été donné en première audition en France et le concerto pour grand orchestre d'Harmonie, en raison de sa grande difficulté, a été à ce jour très peu joué dans notre pays.

Du 1<sup>er</sup> au 21 août 1986

**Fontenay-le-Comte (Vendée)**

# Séjours musicaux et de vacances

## A.R.O.E.V.E.N.-F.M.R.C.

**Directeur :** M. Duchet Daniel, 112 bis, Route de la Chapelle, 18000 Bourges. Tél. : 48.20.33.55.

Conditions — Age : de 13 à 18 ans. Niveau musical : Élémentaire 2<sup>e</sup> année (E2).

### OBJECTIFS :

- Pratique de la musique d'ensemble au sein d'un orchestre d'Harmonie.
- Elaboration d'un programme : élargissement du répertoire (classique, romantique, contemporain, variété, jazz).
- Réalisation de plusieurs concerts publics dans les environs.
- Travail de détail par pupitre sous la responsabilité d'un animateur (niveau : Prix de Conservatoire).
- Activités sportives : volley-ball, football, ping-pong.

— Autres activités : élaborées en commun, participants et équipe pédagogique.

### RENSEIGNEMENTS :

- **Voyage :** Bourges, Vierzon, Romorantin, Orléans, Blois, Tours, Chatellerauld, etc.
- **Hébergement :** Lycée.
- **Participation aux frais :** environ 3.000 F. Seul l'argent de poche est à prévoir.
- **Aides Sociales :** selon les situations, bons de vacances des Caisses d'Allocations Familiales — Subventions pour employés P.T.T., S.N.C.F., Ponts et Chaussées, Services Municipaux, Hôpitaux, Comités d'Entreprise — Bourses de l'Education Nationale, chômage,

maladie prolongée des Parents, père ou mère décédé. Faible salaire, situations particulières. Les demandes doivent être faites au plus tôt.

— **Assurances :** couverture des accidents subis et causés.

### DEMARCHE A SUIVRE POUR L'INSCRIPTION :

- **Inscription provisoire :** remplir correctement la fiche de couleur. Toute fiche incomplète et non certifiée sera refusée.
- Ne pas verser d'acompte.
- Après acceptation de la candidature par le Directeur du séjour, l'A.R.O.E.V.E.N. vous fera parvenir le dossier nécessaire à l'inscription définitive.
- Une journée Portes Ouvertes est

prévue chaque année pour le 15 août. Une circulaire vous parviendra en temps utile pour toutes précisions.

— La demande d'inscription est à adresser obligatoirement au Directeur du séjour concerné.

La Directrice et les Directeurs des Séjours sont habilités à retenir ou à refuser les demandes d'inscriptions en fonction, de l'équilibre instrumental recherché, de problèmes antérieurs de discipline, du rythme de renouvellement.

Ils ont la possibilité d'étudier les demandes dérogatoires qui pourraient leur être présentées.

Ils ont la possibilité d'échanger les demandes non retenues, si les circonstances l'exigent ou le permettent.

**Abonnez-vous  
faites  
abonner  
vos  
sociétés  
et  
n'hésitez pas  
à utiliser  
nos petites  
annonces**

Nous vous rappelons que pour l'année 1986 :

La cotisation confédérale est fixée à 135 F  
L'abonnement au journal à 85 F

# VILLE DE NARBONNE LANGUEDOC FRANCE



## CONCOURS INTERNATIONAL QUINTETTES DE CUIVRES

INTERNATIONAL WETTBEWERB BLECHBLASERQUINTETT  
INTERNATIONAL COMPETITION BRASS QUINTET

Président d'Honneur : MAURICE ANDRE  
Président : HUBERT MOULY  
Direction Artistique : BERNARD SOUSTROT

**DU 4 AU 10 MAI 86**

EPREUVES PUBLIQUES

## CONCERTS EXCEPTIONNELS

<b>TROMPETTES ET ORGUES</b>	LE 4 MAI A 18H CATHEDRALE ST JUST CONCERT D'INAUGURATION DES ORGUES DE ST JUST ET DOUVERTURE DU CONCOURS 3 TROMPETTES ET ORGUE BERNARD SOUSTROT M BES - M BENTERFA ORGUE F H HOUBART TITULAIRE DES ORGUES DE LA MADELEINE A PARIS
<b>CONCERT DE JAZZ</b>	LE 6 MAI A 21H PALAIS DES ARTS ET DU TRAVAIL CONCERT DU SHOW BIZ BAND DE CLAUDE BOLLING
<b>CONCERT</b>	LE 7 MAI A 21H30 SALLE DES SYNODES CONCERT AVEC LE CONCERT ARBAN
<b>MUSIQUE BAROQUE</b>	LE 9 MAI A 20H30 PARC DES EXPOSITIONS CONCERT FINAL AVEC LES LAUREATS DU CONCOURS ET MAURICE ANDRE ET L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE REMISE DES PRIX EN PRESENCE DU JURY PARC DES EXPOSITIONS

## LE CONCOURS

<b>4 MAI 86</b>	RECEPTION PAR LA MAIRIE ET LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE TOUS LES CANDIDATS AINSI QUE DES MEMBRES DU JURY
<b>5 MAI 86</b>	SALLE DES SYNODES 9 H PREMIERE EPREUVE ELIMINATOIRE
<b>6 MAI 86</b>	14 H PROLONGATION DES ELIMINATOIRES
<b>7 MAI 86</b>	LE 7 MAI A 14 H DEMIES FINALES PUBLIQUES
<b>10 MAI 86</b>	LE 8 MAI A 18 H FINALE PUBLIQUE
	EGLISE DE PORT LA NOUVELLE A 20H30 CONCERT DES LAUREATS FINALISTES

**PRIX**  
50.000 F en espèces  
1 enregistrement sur  
Compact-Disc  
(Accord-Musidisc)  
Une tournée de concert  
dans des festivals en  
1987 (Dijon, Menton, etc)

RENSEIGNEMENTS/AUSKUNFT/INFORMATIONS: SECRETARIAT DU CONCOURS INTERNATIONAL  
11100 NARBONNE - SERVICE DES RELATIONS EXTERIEURES Mme DUBAIL

**Du 4 au 11 août 1986**

*Dans le cadre des X<sup>es</sup> Rencontres Estivales, un stage  
« Musique d'Harmonie », à Gourdon-en-Quercy*

*Ce stage sera placé sous la direction de M. Désiré Dondeyne, l'encadrement d'une  
qualité indiscutable sera assuré par des professeurs appartenant soit à l'Orchestre  
Symphonique de Midi-Pyrénées, soit aux meilleures phalanges régionales.*

*Un grand concert exceptionnel aura lieu avec l'Harmonie de la Garde Républicaine,  
sous la direction de M. Roger Boutry, le samedi 26 juillet.*

*Pour tout renseignement, s'adresser au Syndicat d'Initiative, Comité du Festival,  
8, boulevard du Docteur-Cabanès, 46300 Gourdon-en-Quercy. Tél. : (16) 65-41-06-  
40 (Syndicat) 65-41-20-06.*

# PETITES ANNONCES *Emf*

## Offre d'emploi

Les Forces Royales Air Marocaines sont intéressées par le recrutement de professeurs de musique qualifiés dans les spécialités suivantes :

- Flûte ;
- Hautbois ;
- Clarinette ;
- Basson ;
- Saxophone ;
- Cor ;
- Trompette ;
- Percussion ;
- Contrebasse à cordes.

Ces postes conviendraient aux musiciens militaires retraités. Les candidats intéressés sont invités à adresser leur C.V. et prétentions salariales à l'adresse suivante :

M. Jean-Charles BIONDI, Directeur de la Musique des F.R.A., 1<sup>re</sup> B.A.F.R.A. (B.P. 1002). Rabat (Maroc).

Ecole de musique de Roussillon (Isère) recrute par voie de concours, directeur école intercommunale de musique devant assurer la direction de l'Harmonie municipale. Prise de fonctions souhaitée le 1<sup>er</sup> août 1986 (grille indiciaire école moins de trois cents élèves, 355-705 bruts).

La sélection se fera d'abord sur dossier puis sur épreuves pour les candidats présélectionnés. Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et de la copie des diplômes devront être envoyées avant le 31 mars 1986 à M. le Président, syndicat intercommunal de l'école de musique, mairie, 38150 Roussillon.

La ville d'Issoire recrute (Puy-de-Dôme) pour son école de musique pour le 1<sup>er</sup> septembre 1986, un professeur pour enseignement instrument à vent et direction orchestre d'Harmonie (statut adjoint d'enseignement). Adresser candidature avec C.V. à M. le Directeur, école de musique, 26, rue Dumas, 63500 ISSOIRE.

Offrons place menuisier à musicien, écrire Amicale Philharmonique, 07120 Ruoms.

La Musique du 4<sup>e</sup> R.A. d'Aix-en-Provence dispose de places de musiciens contractuels engagés dans les pupitres de cor d'harmonie, hautbois, clarinette, flûte et clairon, cor de chasse. Ecrire à M. le Chef de Musique du 4<sup>e</sup> R.A., B.A. 114, 13898 AIX-EN-PROVENCE ARMEES.

Cherche musiciens pour renforcer harmonie et B.F. existantes. Amicale Philharmonique, 07120 Ruoms.

## Demande d'emploi

Percussionniste batteur bonne expérience cherche emploi dans formation variété pour animation bals ou soirées, région Ile-de-France. Tél. : (16-1) 45-42-31-47.

Trompettiste, prix du C.N.R. expér. professionnelle étudie toutes propos. orchestre. Prof. Chef de Mus. Magasin du Mus. Région indifférente. Tél. : (16) 82-50-58-14.

## Occasions

Urgent, vends, cause départ, Basse Si b. COURTOIS, 4 pistons, modèle argenté avec étui entièrement neuf, accordeur à quatre « chromatina », neuf. Prix très intéressant. Tél. : (16) 50-57-77-54.

Musicien vend clarinette Si b Selmer Récital, parfait état. Servie 1 an. Prix intéressant. Tél. : (16) 21-39-18-54. Nord-Pas-de-Calais.

Vends sarrusophone et vieux basson Buffet aspect mais hors d'usage. Cherche clarinette alto. Occasion. Faire offre au journal sous n° 211.

Société musique vend cinquante vestes bleu marines avec galons or, prix int. Tél. : (16) 85-36-48-31, à Ozan, 01290 Pont-de-Vaux.

Vends cornet SELMER UT et SI B argenté en étui. Prix à débattre. Bon état. Tél. : (16) 54-82-51-51.

**N'hésitez pas à utiliser les Petites Annonces**

# LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : **Paul PROUD**

1<sup>er</sup> prix unanimité du Conservatoire de Lyon  
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : (16) 78-60-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION  
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS  
A VENT**



Confédération Musicale de France  
121, rue La Fayette, 75010 PARIS

*Nous vous rappelons que la Bibliothèque Nationale, située 103, boulevard Magenta, 4<sup>e</sup> étage, est ouverte tous les matins, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 heures, sauf pendant les congés où la Confédération Musicale de France est elle-même fermée.*

*Vous pouvez consulter des œuvres instrumentales, des matériels d'Orchestres et des œuvres didactiques.*



# Manifestations

## FESTIVALS

4 mai 1986	Marcillac (Gironde)	Festival de Musique et Majorettes organisé par l'Union Musicale de Marcillac	M. Daniel Lhoumeau, 33860 Marcillac
4 mai 1986	Saint-Avoid (Moselle)	Festival de Chant Choral (au C.A.C.)	M. Charles Geronimus, 81, boulevard de Lorraine, 57500 Saint-Avoid
7 mai 1986	Vaugneray (Rhône)	Festival du Groupement de Vaugneray	M. Roger Cayrol, Les Fontanières, 69670 Vaugneray
10-11 mai 1986	Saint-Julien-les-Metz (Moselle)	Festival de Musique Populaire	M. Roland Ferry, 5, rue François-Simon, 57070 Saint-Julien-les-Metz
10-11 mai 1986	Bussièrès (Loire)	Festival du Roannais	M. Jean Bissay, rue du 14-Juillet, Bussièrès, 42510 Balbigny. Tél. : (16) 77-28-30-01
11 mai 1986	Stenay (Meuse)	Festival de Musique Populaire	M. Jean-Claude Braconnier, 5, rue des Tulipes, 55700 Stenay
11 mai 1986	Colmar (Haut-Rhin)	XIV <sup>e</sup> Festival de Chant Choral de la Jeunesse	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar
18 mai 1986	Chasseneuil (Charente)	Festival de Musique et de Majorettes	M. Michel Raynaud, Cidex 37, Les Arnauds, 16600 Ruelle
24 et 25 mai 1986	Brignais (Rhône)	Festival du Groupement du Sud-Lyonnais	M. Lombard Georges, 227, rue du Général-de-Gaulle, 69530 Brignais
30, 31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Neuville-sur-Saône (Rhône)	Festival du Groupement de Neuville-sur-Saône	M. Louis Frecon, 13, Chemin-Bressan, 69250 Neuville-sur-Saône
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Privas (Ardèche)	Festival Départemental de l'Ardèche	Mme Nadine Doisy, « Le Meyrand », Coux, 07000 Privas
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	La Bridoire (Savoie)	Festival de la Vallée du Guiers	M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains
30, 31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Saulnes (Meurthe-et-Moselle)	Festival International de Musique	M. Denis Cruciani, 21, avenue du Général-Rémond, 54650 Saulnes
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Creutzwald (Moselle)	Festival de Chant Choral (60 <sup>e</sup> anniv.)	M. Alfred Roth, 32, rue de Ham, 57880 Ham-sur-Varsberg
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Manom (Moselle)	Festival de Musique	M. Kieffer Alain, 68, rue de la Grange, 57100 Manom
1 <sup>er</sup> juin 1986	Aubeterre-sur-Dronne (Charente)	Festival de Musique et de Majorettes	M. Robert Lacoste, Aubeterre, 16390 Saint-Séverin
1 <sup>er</sup> juin 1986	Frans-les-Vernes (Ain)	Festival du Groupement de Villefranche-sur-Saône	M. Maurice Montrel, Le Chant-du-Marmont-de-Frans, Groupe Duperron, boulevard Jean-Jaurès, 69400 Villefranche-sur-Saône
1 <sup>er</sup> juin 1986	Montagny (Loire)	Festival du Groupement Theins-Trambouze	M. Matray, Président de l'Indépendante Montagny, 42840 Montagny
7 et 8 juin 1986	Chambéry (Savoie)	Festival départemental de la Savoie	M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains
7 et 8 juin 1986	Metz-Devant-les-Ponts (Moselle)	Festival de Musique	M. Jean-Pierre Artaud, 14, rue du 151 <sup>e</sup> -R.I., 57050 Metz-Devant-les-Ponts

7 et 8 juin 1986	Volmerange-les-Mines (Moselle)	Festival de Musique	M. Robert Stourm, 5, rue de Molvange, 57330 Volmerange-les-Mines
7 et 8 juin 1986	Gomelange (Moselle)	Festival de Musique	M. Guy Bettinger, route de Bockange, 57220 Gomelange
7 et 8 juin 1986	Saint-Genest-Lerpt (Loire)	Festival de Firminy et Haute-Loire	Mairie de Saint-Genest-Lerpt, Responsable du Festival, 42530 Saint-Genest-Lerpt
8 juin 1986	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. José Froment, 11, rue des Vignes, 54700 Norroy-Le Pont-à-Mousson
8 juin 1986	Mions (Rhône)	Festival du Groupement du Sud-Est Lyonnais	M. Candy Louis, 8, rue Henri-Barbusse, 69780 Mions
13, 14 et 15 juin 1986	Yutz (Moselle)	Festival International de Musique	M. J.-M. Stuzmann, B.P. 130, 57110 Yutz
14 et 15 juin 1986	Saint-Pryve-Saint-Mesmin (Loiret)	Festival du Centenaire de l'Union Musicale de Saint-Pryve-Saint-Mesmin	Mme Monique Moulin, 10, rue Molière, 45800 Saint-Jean-de-Braye
15 juin 1986	Gannat (Allier)	Grand Festival de Musique organisé à l'occasion du 120 <sup>e</sup> anniversaire de l'Harmonie-Batterie de Gannat, avec le concours de la Batterie-Fanfare de la Musique de la Police Nationale	M. Louis Blanc, président de l'Harmonie-Batterie, rue Fraternité, 03800 Gannat
15 juin 1986	Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique	M. Jean-Claude Devant, secrétaire, La Hallebarrière, Savigny-en-Véron, 37420 Avoine
21 et 22 juin 1986	Hettange-Grande (Moselle)	Festival de Musique	M. Pierre Nalepa, 1, rue des Eglantines, 57330 Hettange-Soetrich
21 et 22 juin 1986	Moyeuve-Grande (Moselle)	Festival de Musique, 125 <sup>e</sup> anniv.	M. Eugène Beisel, 6, avenue M.-Thorez, 57250 Moyeuve-Grande
28 et 29 juin 1986	Villers-les-Nancy (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	M. B. Vautrin, 46, avenue Brabois, 54600 Villers-les-Nancy
29 juin 1986	Farebersviller (Moselle)	Festival de Musique	M. Gérard Klein, 31, Grande-Rue, 57450 Farebersviller
29 juin 1986	Mosnes (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du Canton d'Amboise	M. Pierre Aymond, directeur, 1, rue du Pont, Mosnes, 37400 Amboise
29 juin 1986	Angoulême-Saint-Cybard (Charente)	Festival de Musique et de Majorettes	Mme Bayard, 9, impasse des Mésanges, Le Plan-tier-du-Treuil, 16160 Gond-Pontouvre
6 juillet 1986	Les Hermites (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du Canton de Château-Renault	M. Kléber Leclerc, secrétaire, rue du 8-Mai-1945, Les Hermites, 37110 Château-Renault
6 juillet 1986	Luzille (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du Canton de Blère	M. Roger Serrault, directeur, Le Pin, Luzille, 37150 Blère
6 juillet 1986	Saint-Vérand (Rhône)	Festival du Groupement des Trois-Vallées	M. Jean Rollet, Saint-Vérand, 69620 Le Bois-d'Oingt
7 septembre 1986	Longuyon (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Patrice Lambert, Services Techniques, Mairie, 54260 Longuyon
13 et 14 septembre 1986	Tours (La Fuye) (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du centenaire de l'Union des Sociétés Musicales de La Fuye	M. Raoul Gerbault, 70, rue des Docks, 37000 Tours
13 et 14 septembre 1986	Le Beausset (Var)	Festival de Musique	M. Yves Wolf, Ecole Municipale de Musique, 25, rue de la République, 83330 Le Beausset. Tél. : (16) 94-90-56-15.
5 octobre 1986	L'Hôpital (Moselle)	Festival International de Chant (80 <sup>e</sup> anniv.)	M. Gilbert Lagrange, 49, rue Lyautey, 57490 L'Hôpital
3, 4 et 5 octobre 1986	Ottange (Moselle)	Festival International de Musique	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange
12 octobre 1986	Jullian (Hautes-Pyrénées)	Festival départemental de Musique des Hautes-Pyrénées	M. François Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-La-Meslée, 65600 Semeac

*Ce journal est votre journal : n'hésitez pas à vous abonner !*

**CONCOURS****Manifestations***(suite)*

26 mars 1986	Strasbourg (Bas-Rhin)	38 <sup>e</sup> Concours de Chant Choral Scolaire du Bas-Rhin Palais des Fêtes de Strasbourg	M. C. Fless, 7, rue de Sessenheim, 67000 Strasbourg. Tél. : (16) 88-31-18-53
4 mai 1986	Ottange (Moselle)	Concours International de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfares, organisé par la Fédération de la Région Lorraine	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach
14 mai 1986	Mulhouse (Haut-Rhin)	38 <sup>e</sup> Concours de Chant Choral Scolaire du Haut-Rhin, Théâtre Municipal de Mulhouse	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 37, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse
17, 18 et 19 mai 1986	Saint-Junien (Haute-Vienne)	38 <sup>e</sup> Concours National de Musique, ouvert aux Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfares, toutes catégories	M. Jean-Michel Courtloux, La Croix-de-Vigne, 87200 Saint-Junien. Tél. : (16) 55-02-25-30
17 et 18 mai 1986	Héricourt (Haute-Saône)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies et Fanfares	M. Gérard Roess, 1, impasse du Docteur-Pavillard, 70400 Héricourt. Tél. : (16) 84-56-72-63
17, 18 et 19 mai 1986	Saint-Junien (Haute-Vienne)	Concours International Junior	M. Jean Michel Courtloux, La Croix-de-la-Vigne, 87200 Saint-Junien
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Aix-les-Bains (Savoie)	Concours régional de Musique	M. Maurice Adam, l'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-bains.
1 <sup>er</sup> juin 1986	Mâcon (Saône-et-Loire)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres Juniors, à plectres, Chorales, toutes divisions	Harmonie Municipale de Mâcon, 3, rue de la Préfecture, 71000 Mâcon
8 juin 1986	Châtelleraut (Vienne)	Concours National de Musique et de Chant ouvert à toutes les formations : Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres, Chorales. Ce concours est organisé par la Châtelleraudaise pour son Centenaire	M. et Mme Joël Beauvilain, 13, rue de Touraine, 86530 Naintre. Tél. : (16) 49-21-96-69
8 juin 1986	Saint-Pol-sur-Mer (Nord)	Concours National de Musique. Toutes musiques sauf Chorales	Fédération des Sociétés Musicales du Nord, résidence « Le Beffroi », 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 Lille.
22 juin 1986	Cognac (Charente)	Concours National de Musique	M. Da Silva, Ecole de Musique, villa François, 16100 Cognac

**CONGRES**

23 mars 1986	Morcenx (Landes)	81 <sup>e</sup> Congrès de la Fédération des S.M. d'Aquitaine au Centre Jean-Jaurès	M. Henri Ciran, 37, avenue du Général-Leclerc, 33200 Bordeaux-Cauderan
24 et 25 mai 1986	Brignais (Rhône)	Fédération Musicale du Rhône	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
5 octobre 1986	La Bridoire (Savoie)	Congrès de la Fédération	M. Maurice Adam, l'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains.
12 octobre 1986	Nancy (Meurthe-et-Moselle)	Hôtel de Ville, 64 <sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de la Région Lorraine.	M. René Bellion, Conservatoire de Musique, 28, rue des Américains, 57500 Saint-Avold.

**STAGES**

1 <sup>er</sup> au 6 avril 1986	Aubrac (Aveyron)	Stage de Musique d'Ensemble pour Instruments à Vent et Percussion	M. Bernard Miral Alayrac, 12500 Espalion. Tél. : (16) 65-44-12-67.
1 <sup>er</sup> au 6 avril 1986	Aubrac (Aveyron)	Stage de l'Harmonie junior Départementale	M. Bernard Miral, Alayrac, 12500 Espalion. Tél. : (16) 65-44-12-67
12 et 13 avril 1986	Savigny-par-l'Arbresle (Rhône)	Stage de Batteries-Fanfares (niveau : connaissance du solfège)	Fédération musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
15 au 26 juillet 1986	Savigny (Rhône)	Stage de Monitorat et Direction	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
25 au 31 août 1986	Saint-Badolph (Savoie)	Stage Accordéon, pouvant accueillir des Musiciens d'autres départements	M. André Thépaz, Accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est, 30, rue du Ménabréa, 73000 Chambéry
20 au 31 août 1986	Arèches (Savoie)	Stage de Pédagogie, ouvert aux musiciens de la Région « Rhône-Alpes »	M. Robert Combaz, La Vigne, 73020 La Bridoire

# Promenade à travers nos régions

*Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.*

*Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale ou de son représentant délégué.*

*Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.*

*Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.*

## Auvergne

### Allier

#### YZEURE

##### 25<sup>e</sup> anniversaire de l'orchestre « Les Chabert's »

L'orchestre « Les Chabert's » a fêté Sainte-Cécile le dimanche 8 décembre, au cours de la messe de 10 h 30 à l'église Saint-Pierre d'Yzeure.

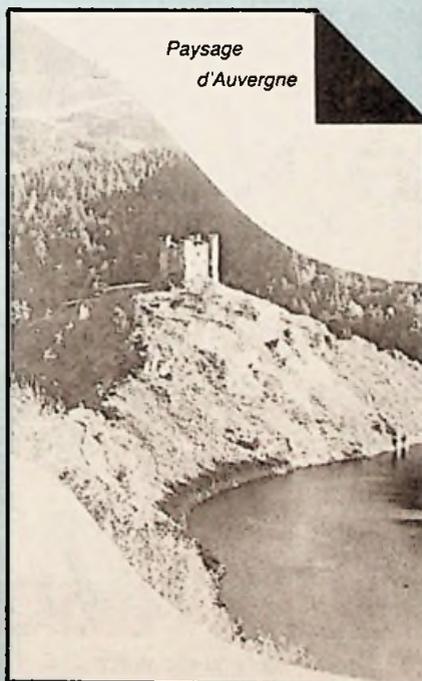
Audition de qualité qui réunissait les vingt-cinq musiciens de l'orchestre et quatre invités de marque, accueillis pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la formation.

L'assistance était nombreuse à se recueillir, tout en appréciant un programme musical de choix qui a permis à nos amis « Les Chabert's » de s'exprimer ensemble avec ferveur.

L'audition fut dirigée par le Chef, Pierre Bouloton, et son adjoint, Pierre Pizon ; elle comprenait : l'Hymne à la musique, de Serge Lancen ; le Menuet, de Bérénice de Haendel ; la Sonata Octavi Toni de Gabrieli ; quatre chorales de J.S. Bach et la fanfare royale de J.J. Mouret.

A l'issue de la grand'messe, les Chabert's se retrouvèrent pour un vin d'honneur, auquel étaient invités de nombreux amis, représentants de la commune et diverses associations culturelles.

Le Président, Jean Nicolas, prit la parole pour remercier et saluer les personnalités présentes, dont M. Chambefort, Conseiller Général et adjoint au Député-Maire d'Yzeure, retenu par d'autres obligations. Il souligna notamment l'aide apportée à la Société sous la forme d'une salle de répétitions, contribuant ainsi à l'orchestre d'atteindre ses vingt-cinq ans dans de bonnes conditions.



Au cours du repas qui suivit, le Président et le Chef prirent la parole, évoquant le passé de l'orchestre à travers les années écoulées, remercièrent musiciens, accompagnateurs et invités pour la réussite de cette journée, et il fut procédé à la remise de décorations.

**Fédération Musicale d'Auvergne :** 1 médaille d'argent.

**Confédération Musicale de France :** 5 médailles de bronze, 4 médailles d'argent, 1 médaille de vétéran et 1 médaille Or de Chef pour 25 ans de direction.

**Ministère de la Culture :** 1 médaille des Sociétés Musicales et Chorales.

Ce fut ainsi que « Les Chabert's » célébrèrent la Sainte-Cécile, particulièrement marquante à l'heure du 25<sup>e</sup> anniversaire et nos vœux les accompagnent pour le plus large rayonnement musical possible.

L'orchestre « Les Chabert's », qui est à l'origine un orchestre champêtre, sait se faire entendre sous différentes formes, demièrement comme orchestre de cirque, animation du 3<sup>e</sup> âge et concert de variétés. En vue de prestations dans le trimestre à venir, ils préparent un concert classique et une animation de soirée dansante sur un thème donné.

## Bretagne

### Finistère

#### BREST

##### L'Harmonie Municipale une équipe qui marque

L'Harmonie Municipale donnera demain un concert à l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. L'Harmonie Municipale, ou plus exactement « l'Association Musicale de la ville de Brest ». C'est, en effet, son nouveau nom. L'assemblée générale, qui s'est tenue au mois d'octobre, en a décidé ainsi.

La raison ? Changer l'image de l'Harmonie qui n'est pas plus une fanfare qu'un ensemble symphonique, mais tout simplement un orchestre, et en l'occurrence celui de la ville de Brest.

Cette Sainte-Cécile 1985 sera quelque peu exceptionnelle, pour cette raison, et aussi pour d'autres motifs.

L'Association fêtera d'abord ses soixante-cinq ans, mais surtout les trente ans de sa renaissance. Le Conseil municipal de Brest a voulu relancer l'Harmonie en 1955 après une longue période de léthargie qui coïncide avec les heures sombres de l'Occupation et de la destruction de Brest. L'Harmonie, qui avait son siège place Guérin, a tout perdu dans le brasier brestois : instruments, partitions et archives. Si bien qu'aujourd'hui, il est bien difficile d'établir un petit historique depuis l'année de création en 1920 jusqu'à sa résurrection, trente-cinq années plus tard.

##### Roland Delemally à l'honneur

Remarquable cette année aussi parce que le trompettiste Roland Delemally fête ses trente années de direction de l'Harmonie. Ce fut lui qui reprit la baguette en

# Cmf

## Promenade à travers nos régions

1955. A l'époque, il était tout jeune professeur à l'Ecole de Musique. M. Delemailly a mené, contre vents et marées, un travail infatigable à la tête de cet ensemble de musiciens. Il recevra d'ailleurs une distinction dimanche : la médaille d'honneur « or » de direction délivrée par la Confédération Musicale de France.

D'autres musiciens seront également à l'honneur pour leur dévouement à la noble cause de la musique. Citons Marie-Anne Deguilly, clarinettiste ; Isabelle Lamour, saxophoniste ; Jeanette Roger, saxophoniste ; Dominique Aufray, bugle ; Gaëtan Noca, clarinettiste, et Bernard Goasdoué, trompettiste. Roland Delemailly et M. Salaün recevront de leur côté la médaille de la Ville de Brest.

### Les augures : du bon côté

Cette remise de distinctions est un gage de bonne santé. Car elle illustre la pérennité de l'Harmonie Municipale. Elle consacre en outre le travail d'exécutants qui ne comptent pas leur temps au service des activités culturelles. Or la musique est un des piliers de la vie artistique de la ville. Les répétitions de l'Harmonie, une fois par semaine, font pratiquement le plein. Soixante musiciens se retrouvent tous les mois pour donner un concert. Bref, les augures volent du bon côté.

L'orchestre enregistre tous les ans la venue de jeunes instrumentistes, la plupart issus du Collège Musical que dirige Roland Delemailly.

Il manque en revanche une ossature d'adultes. Un orchestre c'est un peu une équipe de football. L'entraîneur doit pouvoir compter d'une année à l'autre sur des équipiers de base qui n'entrent pas dans le jeu des transferts. Les jeunes, eux, doivent souvent, en raison de leurs études ou de nouvelles obligations professionnelles, quitter la région et laisser la place toute chaude à des musiciens qui ne sont pas encore suffisamment rodés.

### Bonne à l'avant faible en défense

Malgré cela, la formation marque des buts. Les avants, flûtistes et clarinettistes, font bien circuler le ballon tandis que le milieu de terrain, le pupitre de trompettes et les 14 sax, aidés par un cor, assurent une bonne distribution du jeu. C'est à

l'arrière que le bât blesse. La défense est trop faible. Il faudrait davantage de barytons, de contrebasses et de trombones. C'est indispensable pour donner du coffre, de la rondeur, de la puissance à l'exécution.

Pourquoi cette défaillance ? Le prix de ces instruments. Mais ce n'est qu'un épiphénomène d'explication. Les jeunes préfèrent se trouver aux avant-postes plutôt que de jouer en retrait. Pourtant, fait remarquer un membre de l'Harmonie, les basses ce n'est pas seulement des « pons » et des « pons ». Il existe de véritables partitions préparées pour de tels instruments. Une remarque d'autant plus vraie que les morceaux symphoniques retranscrits pour les harmonies, c'est-à-dire des ensembles exsangues de violons, font la part belle aux parties de basses. Ajoutons que c'est peut-être plus plaisant de jouer au fond de la classe que tout près du professeur.

En tout cas, l'Harmonie Municipale ne tient pas un rôle de figuration dans sa division. Le public, du reste, ne s'y trompe pas. Car le programme laisse la place à tous les goûts : classique, jazz, opérettes, variétés. Pas d'exclusivité, donc. Un souhait toutefois, à la veille de cette soixante-sixième année, étoffer l'effectif avec, pourquoi pas, des cordes.

### Sainte-Cécile : MM. Delemailly et Salaün décorés pour leur action au service de la musique

Comme nous l'annoncions dans notre édition de samedi dernier, la Sainte-Cécile a revêtu cette année un éclat particulier. Elle a été marquée par un concert exceptionnel de l'Harmonie municipale, salle Cerdan, et par les décorations qu'ont reçues MM. Delemailly et Salaün.

M. Delemailly fêtait ses 30 ans de direction de l'Harmonie. Il a reçu en cette

occasion, qui coïncidait d'ailleurs avec son anniversaire personnel, la médaille d'honneur « or » de direction, délivrée par la Confédération musicale de France, des mains de M. Kerbrat, maire de Brest, lors du concert.

Puis les membres de l'Harmonie, ou plutôt de l'Association musicale de la ville de Brest, son nouveau nom, étaient conviés à une réception salle Richelieu de l'hôtel de ville. Au cours de cette cérémonie, M. Kerbrat a remis à MM. Delemailly et Salaün, trésorier de l'association et musicien, la médaille d'argent de la ville de Brest.

### Morbihan

### LORIENT

### Lorient Big-Band

Art pauvre en France et encore plus en Bretagne, la région lorientaise s'enorgueillit de posséder une formation de jazz : « Lorient Big-Band ».

**Automne 1976 :** Le L.B.B. naît d'une réunion d'amis musiciens. A son programme, des orchestrations de Glenn Miller, Count Basie, Duke Ellington, Claude Bolling... Soulignons que ce genre de formation inspirée des grands orchestres américains des années 50 est peu courante en France.

Créer un Big-Band est le rêve de beaucoup de musiciens initiés au jazz ; le réaliser est plus difficile puisqu'il nécessite la réunion hebdomadaire de 20 instrumentistes avertis : une rythmique (piano, basse, guitare, batterie, percussion), 5 saxophones (dont flûte et clarinette), 5 trompettes et 5 trombones : instrumentistes qu'il a fallu aller chercher à plus de 50 km de Lorient.

**1986 :** Pupitres oranges et costumes blancs, le Big-Band est toujours là, avec ses 20 musiciens (professionnels pour l'essentiel, professeurs de musique en



Le « Lorient Big-Band » direction J.-C. Le Voadec.



Bretagne ancienne

conservatoire ou en lycées, musiciens free lance...), dirigés par Jean-Claude Le Voaldec. Son répertoire se diversifie : Parker, Jobim, Kenton, Ch. Corea, Monk, Gillespie, Blood Sweat and Tears, W. Hermann, Th. Jones..., et que de chemin parcouru depuis sa naissance : des concerts à Rennes, Vannes, St-Brieuc, Nantes, Cognac... et le grand Lorient bien entendu.

**Son but :** promouvoir le jazz dans la région, en proposant son « spectacle » varié, à un prix à la portée de tous.

Le Lorient Big-Band prépare pour cet automne l'enregistrement de son disque deuxième 30 cm. En juin 1986, le L.B.B. fêtera son 10<sup>e</sup> anniversaire en organisant le 1<sup>er</sup> Festival de Jazz de Lorient (du 4 au 8 juin).

Lorient Big-Band, c/o B. Galinier, 34 bis, rue Lafontaine, 56270 Ploemeur, tél. : 97.82.77.55.

## PLUVIGNER

### Harmonie et effectifs L'ensemble musical pluvignois prend du galon

A observer l'assemblée garnissant la salle de la cantine municipale à la soirée de gala organisée par la Jeune phalange de l'ensemble musical pluvignois, on a pu aisément mesurer le progrès-record réalisé par la dernière née des associations locales.

Constituée depuis un an, l'ensemble musical dirigé d'une baguette de « maître » (comment pourrait-il en être autrement ?) par un musicien de renom, Michel Ménard, aura forcé l'admiration de l'assistance où l'on notait la présence de MM. Jo Kergueris, conseiller général, maire de Landevant, et Mme, M. Arthur Le Dreau, maire de Landaul, M. Maurice Deimat, adjoint au maire représentant la municipalité locale, etc.

Que ce soit à l'orgue ou à l'accordéon (les deux instruments se mariant fort bien), les élèves, garçons et filles, ont donné un

aperçu de leur virtuosité dans divers morceaux aussi bien en traditionnel qu'en classique ou en moderne.

D'ailleurs, au cours de la soirée, deux éminents artistes connaisseurs en la matière, avaient tenu à venir apporter leur soutien et exprimer leurs encouragements au « Club » de Michel Ménard : l'un Ferry Bertok, directeur artistique bien connu des accordéonistes lorientais, tout comme l'autre, M. George Galinier, président de la Fédération de Bretagne n'ont pas tari d'éloges sur les vertus de la musique et de ses exécutants, un domaine trop souvent méconnu où l'on attend que des renforts.

## Centre

### Eure-et-Loir

#### COURVILLE-SUR-EURE

### 29 septembre 1985 : compte rendu du Congrès de l'Union des Sociétés Musicales et Artistiques

L'Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Eure-et-Loir a tenu son 19<sup>e</sup> Congrès à Courville-sur-Eure, le dimanche 29 septembre. Cette 19<sup>e</sup> assemblée a permis de faire le point, de constater la grande vitalité de la Musique dans le département, de favoriser les rencontres de musiciens et de mettre l'accent sur la nécessité d'un enseignement de la Musique qui s'est adapté aux jeunes et suivre l'évolution de l'enseignement musical.

Après l'appel des Sociétés, le Président Jack Hurier a souhaité la bienvenue à tous les participants.

#### Allocution du Président

Aujourd'hui encore, c'est la Musique qui nous réunit, et j'espère que ce 19<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Eure-et-Loir sera digne d'un grand orchestre ; bien accordé, que le mouvement sera « Allegretto » en évitant les « double Forté », avec des « Forté » bien sûr, mais surtout en respectant bien la nuance « Piano ».

Si je commence ainsi mon propos, c'est que je pense que toutes les choses de la vie devraient être conduites comme un orchestre ; que chacun respecte sa partition, si certains passages sont « amoro-so » ou « passionné », tous ici vous le ressentez, puisque vous dirigez un orchestre, qu'il soit d'harmonie, à plectres, d'accordéon, ou une chorale, où l'instrument est si naturel.



L'ensemble du Placître  
de Guimiliau

Toutes ces formations musicales participent à la vie de la commune et permettent aux jeunes de découvrir la vie associative. Si les membres de ces associations sont heureux de se rencontrer, de jouer ensemble, ils sont surtout heureux de rendre l'auditeur heureux.

Il faut favoriser ces rencontres de musiciens, ces Sociétés Musicales qui, bien souvent, sont ignorées par les grandes Ecoles de Musique et Conservatoires, et c'est bien malheureux.

Les professeurs de ces établissements devraient inviter les jeunes à faire partie de ces fondations. Ils devraient communiquer ce message et conseiller les musiciens d'aller vers ces harmonies. L'autorité d'un directeur n'est pas seulement dans son Ecole, mais aussi dans la vie de la commune, par le chemin qui commence à l'Harmonie.

Le travail d'orchestre est pour les élèves, plus intéressant que le travail d'un concerto ; souvent ces concertos sont travaillés pour un examen, un concours de fin d'année, bien souvent accompagnés par un pianiste qui essaie de masquer les défauts, les mauvais départs, alors que le travail d'orchestre est enrichissant, aussi bien musicalement que socialement.

L'Orchestre est un merveilleux outil pédagogique. Dans nos Ecoles de Musique, il est souhaitable de faire un travail d'ensemble dès le début, avec des œuvres faciles, et écrites pour ces petites formations. Si un musicien a été habitué à faire de la Musique d'ensemble, il continuera avec ses amis. S'il a été habitué à jouer seul, il ne pourra pas suivre l'évolution, et rangera très vite l'instrument.

Pour lui, la musique s'arrêtera là.

C'est pourquoi, nous devons rendre un hommage à ces différentes formations que vous dirigez et qui permettent aux hommes d'avoir un but, une distraction, une culture par la musique et cela pour une vie.

Il ne faut pas manquer le départ, et le départ, c'est vous, c'est votre Ecole de Musique. Il faut intéresser les Jeunes. Il faut prendre un peu de temps sur les cours « Il faut les faire chanter ». Pour cela, il faut les laisser choisir leurs chansons. Il faut être conscient que l'enseignement de la musique à notre époque demande une formation permanente.

Il est souhaitable de se rencontrer entre professeurs, voir les nouvelles méthodes, échanger des idées, chercher des textes intéressants, prendre des exemples pour notre solfège dans la Musique contemporaine.

En effet, depuis le début du siècle, il y a eu beaucoup de changement : sur l'esthétique, le système tonal, l'équilibre sonore, le rythme, c'est pourquoi, l'enseignement musical doit être remis en cause, et c'est à nous de tirer un enseignement pédagogique de tout cela, et là, je crois que dans notre Union Départementale, cela a été compris, puisque la majorité des Ecoles de Musique a adopté ce nouveau programme, et je vous en félicite.

Je pense que ces quelques réflexions vous ont fait apparaître que la Musique joue un très grand rôle dans l'ensemble des activités artistiques, et qu'elle est primordiale dans le mouvement éducatif et social de notre société.

**Cmf**

*Promenade  
à travers  
nos régions*

### Concerts

Pour l'année 1985, l'Orchestre Junior se sera produit 8 fois, avec des concerts dans l'Hérault, pendant les vacances de Pâques, et dans le département (Dreux, Châteauneuf en Thymerais — Courville-sur-Eure, et au Théâtre de Chartres) et l'Orchestre débutant formé lors du stage de juillet a donné un concert de clôture à la Salle des Fêtes de Courville sur Eure.

### Journées pédagogiques

Le test de fin d'année de la Confédération Musicale de France, ayant subi un changement, nous avons organisé une journée pédagogique, le 7 septembre 1985 journée de rencontre des professeurs de nos différentes Ecoles de Musique et Sociétés.

Cette journée a eu pour but l'explication et la recherche d'enseignement pour les nouvelles matières demandées aux examens de fin d'année. Au cours de cette réunion, il en a été tiré les réflexions suivantes, qui ont été adressées à la Confédération Musicale de France.

Nous souhaitons que les épreuves D1 et D2 soient abrégées (mémorisation sans pour cela mettre en cause ce test très utile, mais pour le temps qu'il prend sur la durée de l'épreuve, et de la difficulté de notation). Pour les épreuves E1 et E2, une meilleure progression (cette année E1, était dans certaines matières plus difficile que E2), il serait souhaitable qu'une personne supervise les épreuves et vérifie cette progression ainsi que les morceaux ; que les difficultés soient les mêmes pour les divers instruments. Cette Journée, de la plus grande utilité, a été suivie sérieusement et beaucoup de Sociétés et Ecoles de Musique étaient représentées.

### En conclusion :

Pour l'exercice 1984/1985, le Conseil d'administration a tenu (depuis le Congrès de Chateaudun) :

— 15 réunions de bureau ou commissions, 8 réunions à la F.M.R.C., 1 journée pédagogique, 14 centres d'examen, le Congrès Départemental à Chateaudun, le Congrès Régional à Saint-Jean de Braye, 3 stages de perfectionnement d'orchestre, 1 stage « Jeunesse et Musique », initiation, approche instrumentale, musique d'ensemble, 8 Concerts de l'Orchestre Junior.

Ceci représente de nombreux déplacements pour la plupart des membres du Conseil d'Administration, que je remercie

vivement, car cela représente beaucoup de temps pris sur leur vie familiale.

Toutes ces manifestations se sont déroulées dans la plus parfaite amitié et avec une grande compréhension de tous.

Je vous remercie et espère une année 1986 aussi fructueuse.

### Rapport financier (Michel Boisard)

Après lecture, le compte rendu financier est soumis à l'approbation. Il est accepté à l'unanimité.

### Rapport moral d'activités 1985 (M. Jack Hurier)

#### Sociétés affiliées

Le nombre de Sociétés affiliées et inscrites à l'Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Eure-et-Loir est resté stationnaire : 49 Sociétés ou Ecoles de Musique.

#### Examens Fédéraux

Ces examens ont été les examens officiels de la Confédération Musicale de France. 34 Sociétés ont présenté des élèves, soit 1.425 élèves (Education Musicale et Instruments).

Ces 34 Ecoles de Musique ou Sociétés, en acceptant ce nouveau programme, ont montré leur désir de bien faire, en changeant pour certains, le mode d'enseignement, avec de nouvelles matières, et en obtenant de bons résultats en fin d'année scolaire.

Il serait souhaitable que les Sociétés et Ecoles qui n'ont pas présenté d'élèves, cette année, fassent l'effort nécessaire et en présentent pour l'année prochaine, car c'est par le nombre toujours croissant d'élèves que nous prouverons l'utilité et l'efficacité de nos Ecoles de Musique. Si nous sommes le point de départ de la vie musicale, pour la plupart des enfants, il faut que ce départ soit bien donné, avec un programme bien établi qui aboutisse aussi bien par dénomination de cours D 1, D 2, etc., que pour les matières travaillées à l'enseignement officiel dans les grandes Ecoles et Conservatoires.

Il faut signaler que ces examens de la Confédération Musicale de France ont été faits très sérieusement avec l'aide de professeurs et d'instrumentistes compétents, et je tiens à les remercier.

### Séjours musicaux et de vacances (Stages)

Ces séjours de vacances ont été suivis très régulièrement par des élèves musiciens qui avaient envie de bien travailler, et là, je pense que c'est facilement vérifiable, il suffit d'écouter l'Orchestre Junior d'Eure-et-Loir.

Un chiffre peut vous donner aussi la participation des élèves à ces séjours musicaux, avec un total de 1.370 journées stagiaires. Si l'Union Départementale peut supporter ces Stages de formation musicale, c'est bien grâce aux subventions que veulent bien nous accorder le Conseil Général d'Eure-et-Loir, ainsi que le Ministère Jeunesse et Sports, et aussi une part non négligeable ; les moniteurs sont tous bénévoles, ainsi que les personnes chargées du service de la cuisine, du secrétariat et autres, et je tiens à les remercier.

Je pense qu'il est nécessaire de signaler le bien de ces rencontres entre élèves musiciens, qui, sur le plan aussi bien

musical, que humain, créent des liens d'amitié, et croyez moi, il faut vivre ces journées de travail pour se rendre compte que la Musique, et par cela l'Orchestre Junior, est une grande famille. Le travail d'Orchestre est un travail commun, chacun a sa responsabilité, pour l'élaboration du programme et la réussite finale de cet ensemble, qui est le concert.

### Rapport d'activités de la Commission Jeunesse (J.C. Fargas) Stage de Toussaint

Les 31 octobre, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 novembre 1984 à Courville-sur-Eure, 55 élèves ont participé à ce séjour qui a consisté en la révision du programme de l'Orchestre Junior et en la présentation de ce programme en Eure-et-Loir au cours de 3 concerts donnés à Dreux, au Château de Comteville, le 1<sup>er</sup> novembre, à Courville, le 2 novembre, et au Théâtre Municipal de Chartres le 3 novembre.

Au cours de ce séjour, le trio de flûtes de Jeunesse et Musique a donné une audition à l'intention des Jeunes Musiciens d'Eure-et-Loir.

### Stage de février

Les 8, 9 et 10 février, à Courville, 55 élèves ont assisté à ce stage. Etude du nouveau programme de l'Orchestre Junior, déchiffrement des œuvres, travail instrumental par pupitres et en ensemble, audition d'enregistrement discographiques...

Le 8 février, soirée costumée, animée par les stagiaires.

A la fin du séjour, l'Orchestre a donné, à l'intention des parents, un concert récapitulatif du travail réalisé.

Ces stages ne peuvent être organisés que grâce à l'obligeance de la Municipalité de Courville qui nous héberge gratuitement, dans l'Ecole de Musique, la Salle Pannard, et l'ancienne Ecole de Filles. Nous remercions vivement Monsieur le Maire et sa municipalité pour leur accueil si sympathique.

Nous adressons également nos remerciements au Commandant Morales, qui nous prête le matériel de couchage pour héberger tous ces jeunes.

Enfin, nous devons signaler l'excellent accueil qui nous est offert par le restaurant Lacroix où nous prenons les repas pendant ces séjours. Les prix pratiqués dans cet établissement, ainsi que la qualité des repas sont absolument remarquables.



Château de Blois

## Séjour de vacances à dominante musicale de Gignac

Du 25 mars au 5 avril 1985, à Gignac, et le Pouget (Hérault), 45 élèves issus de 10 Sociétés Musicales ou Ecoles de Musique du département ont participé à ce séjour :

— 17 venaient de Senonches, 12 d'Auneau, 6 de Courville, 3 de Bailleau-le-Pin, 2 de Chatillon-en-Dunois, 1 de Châteauneuf-en-Rhymerais, 1 de Nogent-le-Rotrou, 1 de Cloyes, 1 de Saint-Georges-sur-Eure, 1 de Châteaudun.

Onze animateurs encadraient ces jeunes musiciens : Jack Hurier, Jean-Marie Dufosse, Michel Villette, et Jean-Claude Fargas s'occupaient de l'encadrement musical en dirigeant les répétitions de détail ou d'ensemble.

Pour la première fois, afin de décharger les directeurs musicaux du travail de surveillance, une équipe de moniteurs avait été mise en place.

— Edith Peschard de Maintenon et Marielle Jacquet de Nogent-le-Rotrou, ainsi que Patrice Dufay.

Il faut souligner le sérieux et l'efficacité pour cette équipe de moniteurs qui nous ont apporté une aide précieuse ou seulement pour l'encadrement des jeunes en dehors du temps de travail musical : excursions, promenades, et surveillance des dortoirs, mais aussi à seconder également des directeurs musicaux pour le travail des différents pupitres. Nous les remercions beaucoup pour leur participation qui, comme pour toutes les personnes ayant encadré ce séjour, a été entièrement bénévole.

L'intendance et le ravitaillement étaient assurés par Rémy Riguet, de Courville, qui faisait également fonction d'infirmier.

Rémy Riguet a aussi rendu un grand service pour l'organisation de ce séjour en transportant avec sa voiture personnelle attelée d'une remorque, une grande partie des bagages des stagiaires, que l'on n'aurait pas pu mettre dans le car, faute de place.

Marielle Fargas a collaboré également à l'organisation du séjour en assurant le secrétariat et en donnant un coup de main partout où cela était nécessaire (service de repas, vaisselle, surveillance...). La cuisine et le service des repas étaient assurés, comme d'habitude, par M. et Mme Gallais. M. Gallais est cuisinier à la Maison de retraite de Senonches et son épouse est agent de service à l'Ecole Maternelle. Ces personnes nous assurent leur service depuis le début des séjours de l'Hérault. M. et Mme Gallais prennent sur leurs vacances pour venir avec nous, et leur participation est toujours bénévole. Aussi, nous les avons invités aujourd'hui à assister à ce congrès pour les remercier, mais en raison d'un engagement antérieur, ils ne peuvent pas être avec nous et vous prient de bien vouloir les en excuser.

Les conditions de transport, d'hébergement, d'organisation des activités sont restées inchangées. Un montage vidéo va vous être présenté tout à l'heure, vous montrant le fractionnement du séjour. Nous vous prions de bien vouloir excuser les petites imperfections techniques de ce document. Il a pu être réalisé cependant grâce à l'amabilité de M. Gilbert Renault de Senonches qui nous a confié le coûteux et

fragile matériel nécessaire pour réaliser ce film : caméra et magnétoscope. Les deux enfants de M. Renault — Philippe et Thierry — ont participé à ce séjour. Philippe et Claude Penard, le chauffeur du car, ont filmé diverses séquences de notre vie au Pouget et à Gignac. C'est Philippe, encore, qui a fait le montage et dit le commentaire. C'est un travail d'amateur, mais je pense qu'il vous donnera une idée du déroulement de ce séjour.

Nous souhaitons que les quelques images des paysages de cette région vous incitent à aller visiter les alentours du Pouget, pendant vos prochaines vacances.

Le retour en Eure-et-Loir s'est effectué le 5 avril au matin. L'Orchestre Junior a donné le concert de retour de stage, le 1<sup>er</sup> mai 1985, à Châteauneuf-en-Thymerais.

## Stage de Direction et d'Orchestre d'Harmonie à Deauville

Du 1<sup>er</sup> au 12 juillet 1985, au lycée André-Maurois de Deauville, ce séjour était organisé par la Fédération de Normandie, mais entre dans les activités de la Commission Jeunesse, car une quinzaine de musiciens et directeurs de Sociétés Musicales d'Eure-et-Loir ont participé. Jacques Leballeur de Senonches et Jacky Descamps de Nogent-le-Rotrou ont assuré bénévolement les fonctions de moniteurs à 25 stagiaires.

Jacky Descamps assurait aussi les cours de trombone avec l'aide de Jean-Claude Fargas, qui avait aussi la fonction de directeur administratif de ce stage.

L'Orchestre était dirigé par Ferdinand Koch, directeur du Conservatoire de Saint-Lo et qui donnait également les cours de direction à 25 stagiaires chefs.

Ce séjour réunissait plus d'une centaine de personnes. Une équipe de professeurs de haut niveau faisait travailler le matin les jeunes instrumentistes, tandis que les après-midi étaient consacrés aux répétitions de l'Orchestre. Les fins d'après-midi et les soirées étaient libres jusqu'à 22 heures pour aller se baigner ou se promener en ville. Un programme extrêmement difficile a été étudié.

— Concerto pour grand orchestre d'Harmonie d'Ida Gotkovsky.

— Créneaux de Jacqueline Fontyn.

— Interludes pour le 14 juillet de Romain Rolland (6 pièces de J. Ibert, D. Milhaud, C. Koechlin, G. Auric, A. Honneger, A. Roussel).

Mme Gotkovsky et Mme Fontyn nous ont fait l'honneur d'assister aux deux concerts de clôture qui ont été donnés à la Salle des Congrès de Caen, le 10 juillet et dans le gymnase du Lycée de Deauville le 11 juillet.

## Jeunesse et musique en Région Centre

L'Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Eure-et-Loir, en liaison avec la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports, a organisé un séjour musical du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 1985.

Ce séjour a permis aux jeunes de choisir la discipline de leur choix, de s'enrichir d'une vraie vie de groupe, de se divertir, de se cultiver.

### Trois thèmes étaient abordés :

— Soit l'éducation Musicale (stagiaires n'ayant aucune formation musicale).

— Soit l'approche instrumentale (stagiaires ayant des connaissances en Sol-fège).

— Soit l'Initiation à la Musique d'ensemble.

Une quarantaine de stagiaires âgés de 7 à 17 ans, issus de différentes villes du département (Arrou, Courville-sur-Eure, Cloyes, Senonches, Chatillon-en-Dunois), ainsi que le Loir-et-Cher (La Motte-Beuvron) sont venus découvrir la Musique, et particulièrement la musique d'ensemble.

Ils ont pu être accueillis à l'Ecole Municipale de Musique de Courville/Eure grâce à la municipalité qui a autorisé l'ouverture en cette période de vacances.

Les salles de cours ont été transformées en dortoir, et les repas pris au restaurant Lacroix.

Le premier jour, après la mise en place, les jeunes stagiaires ont fait une répétition d'ensemble pour sélectionner et choisir les morceaux qui seraient retenus pour ce stage.

Chaque matin, les jeunes travaillaient sur la lecture de ces morceaux (travail de groupe).

L'après-midi était en partie réservée à la détente. Le retour était prévu pour 17 heures, et une répétition était mise en place. Ainsi, nos jeunes ont pu emprunter les sentiers pédestres de la Vallée-de-l'Eure pour les promenades, profiter de la piscine mise gracieusement à notre disposition par la Municipalité, et se détendre à la base de Loisirs (Etang des Canots) où ils ont pu se baigner, faire du pédalo, de la planche à voile, etc. Ils ont aussi pêché près d'une cinquantaine de truites au Moulin-de-Boizard à Pontgouin. Nos jeunes pêcheurs ont pu déguster le soir même, le produit de leur pêche grâce à l'amabilité de notre restaurateur. La visite du château de Nogent-le-Rotrou était le but de notre dernière promenade. Après le repas du soir, pris à l'Ecole de Musique de Nogent-le-Rotrou, l'Harmonie Municipale, sous la direction de Gérard Debono, nous a offert un concert très apprécié par tous. Au retour des promenades, et pour se décontracter, une répétition était « servie » en guise d'apéritif. Après le dîner, la veillée était réservée aux différentes distractions où l'ambiance était excellente.

Ainsi, le premier soir, les morceaux choisis pour ce stage ont été exécutés par les moniteurs. Pour la deuxième soirée, une petite « Boum » a été organisée dans la cour de l'Ecole de Musique (à la plus grande joie de tous, on a même dansé).

Le jeudi soir, un concert a été donné par l'Harmonie de Courville-sur-Eure sous la direction de Jack Hurier.

## Au programme :

Adagio de J.S. Bach, Trumpet Blues de J. Cowwert ; Adagietto pour flûte de Ted Huggens, Samba Sensation de K. Vlack, Chatterbox Cha Cha de K. Vlack, Ballad and Concertant de Ted Huggens, Blue's March de Jack Hurier et Albert Tartarin Junior 28 de Jack Hurier.

L'encadrement bénévole était assuré par :

MM. Jack Hurier, directeur du stage, Président de l'U.D.S.M.A. 28 ; Gérard Debono, vice-président ; Daniel Leroy, secrétaire ; Elisabeth Chamsard, Georges

Cmf

## Promenade à travers nos régions

Carlier, Corinne Toussaint, Sandrine Riguet, Frantz Gérard.

Le secrétariat était assuré par M. Rémy Riguet.

Ce séjour musical a été clôturé par un concert donné par les stagiaires, le samedi après-midi, avec le programme suivant : — Step Along March de J. Olivadorti ; Ode à la Joie de L. Van Beethoven ; Thème de la Symphonie du Nouveau Monde (adagio) de Anton Dvorak ; The Warblers arrangement de J. Kinyon, Ballet du Lac des Cygnes de Tchaikowsky, Battle Hymn of The Republic de Howe, et Steppe-Soldier's March de Schumann, Fifty Strats Unferlieds de Walters, Glory of Texas de Chenette, Commanche de Seymour, Soul Rock de Lauder ainsi que trois chansons, accompagnées par l'orchestre, sur des arrangements de J. Hurier : Macumba de J.P. Mader, Chateaufallon de Cosma, et Ethiopie de Langioff.

Nous avons remarqué la présence de Mme Grignon, assistante Jeunesse et Education populaire, de M. le Maire de Courville-sur-Eure, et de ses adjoints.

Un public très nombreux, et les parents, venus chercher leurs enfants, ont assisté au concert, et sont repartis agréablement surpris.

Ils ont, par leurs chaleureux applaudissements et les « Bis » de certains morceaux, encouragé les jeunes musiciens et les professeurs pour le travail réalisé en si peu de temps.

Une expérience à renouveler pour les années à venir.

### Conclusion :

Les activités de la Commission Jeunesse sont donc nombreuses et variées. Elles offrent maintenant un large éventail de séjours s'adressant des débutants aux musiciens confirmés. Nous ne pouvons que vous inciter à nous adresser vos élèves. En quelques jours de stage, le travail réalisé correspond à plusieurs mois d'études dans les Sociétés. Les progrès réalisés par ces jeunes sont remarquables aussi bien sur le plan de la technique instrumentale que sur le développement de l'esprit d'amitié et de dévouement à la cause musicale qui doit régner dans nos associations.

### Cotisations 1986

Le prix de la cotisation est fixé à 500 F.

Suivant la demande du Président, tous les membres présents ont décidé, et cela

pour soutenir l'effort fait par la Confédération Musicale de France, à nous servir un journal, de conserver deux abonnements par Société, certains congressistes ayant demandé de réduire le nombre d'abonnements de 3 à 2 Legato, il est passé au vote et accepté à l'unanimité.

Le coût de la cotisation se décompose comme suit :

- Cotisation C.M.F. : 135 F.
  - Cotisation U.D.S.M.A. : 110 F.
  - Journal C.M.F. (2 exemplaires) : 170 F.
  - Journal Legato (2 exemplaires) : 70 F.
  - Cotisation F.M.R.C. : 15 F.
- Total : 500 F.

Les inscriptions de 10 F par élève aux examens ne seront plus payées d'avance, mais déduites par les subventions reversées aux Sociétés.

Pour le Festival départemental, la subvention est portée à 6.000 F.

### Renouvellement du Bureau

Les membres sortants ont été réélus, M. Gérard Eisele a été élu en remplacement de M. André Debande, décédé. Suite à ces élections, le bureau s'est réuni et a voté à bulletins secrets ; les membres du Conseil d'Administration ont été élus :

**Président :** Jack Hurier. **Vice-Présidents :** Charles Saince et Gérard Debono. **Secrétaire :** Daniel Leroy. **Secrétaire Adjoint :** Mme Marguerite Billard. **Trésorier :** Michel Boisard. **Trésorier Adjoint :** Michel Villette.

### Calendrier 1986

#### Examens

Reconduction des Centres pour 1986. **Seul changement :** les élèves de Cloyes passeront cet examen à Arrou, les élèves de Terminiers à Voves.

Le Centre d'Orgères en Beauce est supprimé.

**Pour les hauts degrés, il existera deux centres d'examens, le 24 mai à Chateaudun et Courville-sur-Eure.**

#### Festival départemental

10 mai : Théâtre de Chartres. Concert de l'Orchestre Junior.

11 mai : Chartres. Festival réservé aux Sociétés du département.

#### Stages :

Du 21 au 23 février 1986 : à l'Ecole Municipale de Musique de Courville-sur-Eure.

Du 29 mars au 8 avril : au Pouget (Héault).

Du 30 juin au 5 juillet : Stage Jeunesse et Musique en Région Centre (Jeunesse et Sports) à l'Ecole Municipale de Courville.

Du 31 octobre au 2 novembre : stage de Toussaint à l'Ecole Municipale de Musique de Courville-sur-Eure.

#### Congrès départemental :

Le 28 septembre 1986 à La Loupe.

M. Hurier, Président de l'U.D.S.M.A. d'Eure-et-Loir, remercie la municipalité de Courville-sur-Eure qui a bien voulu accueillir le Congrès 1985 et a mis à notre disposition, gracieusement, les salles nécessaires au bon déroulement de cette manifestation ainsi que les personnalités présentes : M. Bizard, Maire de Courville-sur-Eure, Vice-Président du Conseil Général ; M. Semery, Maire de La Loupe, Conseiller Général.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité de Courville-sur-Eure, les congressistes se sont retrouvés autour de la table pour l'amical repas traditionnel ; au dessert, l'Harmonie de Courville a donné un concert, et pour terminer cette journée, et suivant la tradition, les chefs de musique ont pris l'instrument et formé un orchestre improvisé qui a conclu ce 19<sup>e</sup> Congrès.

### Loiret

#### ORLEANS

Bienvenue parmi nous à la Grappe Bourguignonne



« La Grappe Bourguignonne », groupe folklorique d'Orléans regroupant la Bourgogne et la Franche-Comté est affiliée depuis peu à la Fédération Musicale de la Région Centre.

C'est au cours de sa veillée du 16 novembre dernier que furent présentées la Duchesse de Bourgogne 1985/86, Elisabeth Siffélet et ses demoiselles d'honneur, Florence Venon et Christelle Lapeyre.

Bienvenue parmi nous à la Grappe Bourguignonne.

H. PETIT.

### Champagne - Ardenne

### Marne

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 octobre 1985 à Fere-Champenoise

Nombre de Sociétés inscrites : 74.

Nombre de Sociétés présentes : 35.

Nombre de pouvoirs : 6.

#### 1. ALLOCUTION DU PRESIDENT

La séance est ouverte à 9 h 15 par le Président, Michel Pierrot. Après une allocution rappelant les grandes manifestations qui ont animé la vie des Sociétés Musicales du département, le Président

demande à tous d'observer une minute de silence à la mémoire de nos disparus et plus particulièrement à la mémoire de M. Orban.

**2. LECTURE DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28.10.84 A CHALONS-SUR-MARNE (M. Francis Moglia)**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**3. RAPPORT DE LA TRESORERIE GENERALE (M. Gérard Culf)**

La situation financière laisse apparaître au 16 octobre 1985 un solde de 27.017,24 F répartis comme suit :

- Caisse d'Epargne : 20.539,50 F.
- C.C.P. : 6.206,91 F.
- B.N.P. : 270,83 F.

**4. RAPPORT DU SERVICE DES ASSURANCES (M. Jean-Luc Collot)**

50 Sociétés représentant 2.197 membres sont assurées.

47 Sociétés ont assuré 1.846 instruments.

25 Sociétés ont souscrit une assurance incendie.

M. Collot rappelle qu'il est indispensable que toute la correspondance, concernant aussi bien les cotisations « Assurance » que les déclarations de sinistre, lui soit adressée directement. C'est la voie hiérarchique en dehors de laquelle les dossiers ne peuvent en aucun cas être traités.

**5. RAPPORT DU SERVICE DES RECOMPENSES (M. Beaum)**

M. Beaum rappelle que les demandes de récompenses à remettre pour l'été doivent être faites avant le 1<sup>er</sup> janvier et que celles à remettre à l'occasion de Ste-Cécile doivent parvenir au service avant le 1<sup>er</sup> juillet. Aucune dérogation ne sera consentie.

**6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (MM. Namur et Lacroix)**

Les commissaires aux comptes notent la régularité des opérations comptables de la Fédération.

**7. ADOPTION DES RAPPORTS FINANCIERS DE LA FEDERATION**

L'ensemble des rapports financiers de la Fédération est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

**8. RAPPORT DU SERVICE DU « JOURNAL DE LA PRATIQUE MUSICALE DES AMATEURS » EDITE PAR LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE (M. Daniel Vilmar)**

L'ensemble des membres du Comité directeur regrette le peu d'articles envoyés par les Sociétés Musicales de la Marne. Il espère des envois plus nombreux cette année : les publications faites dans le journal étant un reflet du Dynamisme des Sociétés de Musique du département.

Pour paraître, les articles doivent obligatoirement être adressés au Président : c'est la Confédération elle-même qui l'exige.

**9. RAPPORT DU SERVICE DES EXAMENS (M. Bernard Jaillant)**

Les seuls sujets proposés cette année étaient ceux de la C.M.F.

Deux Centres ont fonctionné, l'un à Damery pour les Sociétés de Musique de Damery et de Dormans, l'autre pour l'Ecole de Musique Intercommunale Marnaise de Saint-Germain-la-Ville.

**Résultats :** Formation Musicale : 136 présentés ; 33 premières mentions ; 39 deuxièmes mentions ; 31 troisièmes mentions ; 33 échecs. Instruments : 79 présentés ; 61 premières mentions ; 15 deuxièmes mentions et 1 « 2<sup>e</sup> Prix » ; 2 troisièmes mentions ; 0 échec.

Les commentaires faits par M. Jaillant ne sont pas rapportés dans ce compte rendu : ils sont à l'origine du débat qui va suivre.

**10. DEBAT SUR LA FORMATION DANS NOS SOCIETES (Rédigé par M. B. Jaillant)**

Un débat « animé » s'ouvre à la suite du rapport de M. Jaillant commenté par le Président, M. Michel Pierrot, et par M. le Maire de Fere-Champenoise. Il serait trop long, ici, de faire un compte rendu détaillé de celui-ci. Notons toutefois les grandes lignes qui ont « passionné » l'assemblée :

— Le bénévolat, tellement présent dans nos Sociétés autrefois et auquel chacun s'accorde de reconnaître les mérites qui lui reviennent, le bénévolat est-il compatible avec la compétence Nécessaire et Indispensable à l'éducation des enfants qui

**CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL !**  
**PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »**

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b .....	885	1.165
CORNET, si b .....	1.060	1.400
BUGLE, si b .....	1.235	1.570
ALTO, mi b .....	1.790	2.410
BARYTON, si b .....	2.440	3.260
BASSE, si b à 4 pistons .....	3.410	4.565
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable .....	10.100	12.800
TROMBONE, à coulisse, verni .....	1.685	
TROMBONE, à pistons .....	3.800	4.940
	LAQUES OR	
	CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b .....	3.990	
SAXO ALTO, mi b .....	4.350	
SAXO TENOR, si b .....	4.650	
SAXO BARYTON, mi b .....	10.240	
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins .....	1.990	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.  
**POURQUOI PAS VOUS ?**

**GUILLARD BIZEL**

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22  
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS  
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

GARANTIE un an P. et M.O. FRANCO DE PORT A PARTIR DE 3.000 F T.T.C.

Cmf



nous sont confiés et pour lesquels les méthodes pédagogiques ne peuvent plus être les mêmes que jadis ?

— Une véritable pratique de la musique Amateur ne passe-t-elle pas par une éducation musicale qui, si elle n'est pas de type conservatoire, ne doit pas moins rester sérieuse, cohérente et structurée ?

— La pratique musicale est en pleine progression : les jeunes musiciens professionnels ne l'ignorent pas et, sachant le créneau qui leur est ouvert, sont prêts à travailler pour les Amateurs. Oui, il faut les payer ! C'est normal, ils travaillent. Mais leurs salaires les engagent à Rendre des Comptes.

— Certaines Sociétés regrettent que les Ecoles de Musique structurées ne leur envoient pas d'éléments : qu'elles soient rassurées : un élève convenablement formé a développé, outre ses compétences en lecture et en rythme, sa sensibilité musicale, ses goûts : l'adaptation doit se faire dans les deux sens et à ce propos les dirigeants de Sociétés ne doivent-ils pas se poser quelques questions :

— Quel répertoire offrons-nous aux jeunes ?

— Si nos prestations ne consistent qu'en cérémonies officielles (c'est un devoir, certes pour beaucoup d'entre elles), défilés et autres, est-ce que celles-ci vont « attirer » beaucoup de jeunes ?

— L'encadrement est-il suffisamment averti de ces problèmes ?

— Les dirigeants, même s'ils n'ont pas toute la compétence que l'on pourrait attendre d'eux, ont-ils l'honnêteté intellectuelle de se remettre en question comme on doit l'attendre de tout formateur ?

— Certains membres de l'Assemblée certes, de bonne foi, ne voient pas la nécessité de remettre leurs méthodes pédagogiques en question : qu'ils s'informent et, après c'est en toute connaissance de cause qu'ils pourront débattre du bien-fondé de telle ou telle démarche pédagogique.

— Oui, il est dur pour toutes les personnes qui se dévouent jour après jour de remettre en question leur travail et leur dévouement, mais, n'oublions pas, ce ne sont pas des machines sur lesquelles nous travaillons, mais sur des êtres humains !

— Evidemment, le Bénévolat disparaissant (d'ailleurs pas obligatoirement), les Ecoles de Musique se structurent, il faut trouver les moyens financiers pour les faire fonctionner ; ce n'est pas chose facile,

mais il faut reconnaître qu'un projet solide et structuré a plus de chance d'aboutir que des actions isolées et pas toujours suffisamment pensées. C'est en nous solidarissant et en prenant à bras le corps ce problème, tous, sans exception, que nous parviendrons à faire progresser la qualité de nos Sociétés !

Ce débat ouvert lors de l'Assemblée n'est pas fermé : faites part de vos suggestions au Comité directeur.

#### 11. ASSEMBLEE GENERALE 1986

La prochaine Assemblée générale ordinaire aura lieu le dimanche 26 octobre 1986 à Saint-Germain-la-Ville où nous serons accueillis par la Société de Musique « Les Enfants de La Marne ».

#### 12. ELECTIONS

9 postes à pourvoir.  
2 candidatures : MM. Cochenet et Mallet.

2 élus : MM. Cochenet et Mallet.  
Notons que pour le vote qui s'est effectué à mains levées, 35 Sociétés étaient présentes et que 6 pouvoirs avaient été remis.

MM. Lacroix et Namur ont été reconduits dans leurs fonctions de Commissaires aux Comptes.

#### 13. COTISATIONS 1986

Le montant de la cotisation pour l'année 1986 a été fixé à 305 F se décomposant ainsi : C.M.F. : 135 F ; Journal : 85 F ; Fédération Régionale : 5 F ; Fédération Marne : 80 F.

Les cotisations sont à adresser de toute urgence à M. Gérard Culf (Trésorier), 9, avenue de Reims, 51420 Witry-les-Reims, avant le 20 décembre.

#### 14. QUESTIONS DIVERSES

Dans le cadre de la Fédération Régionale, sont cités :

— Le stage de Bar-sur-Aube qui fut une réussite complète à laquelle n'est pas étranger M. Fernandès, Directeur de l'Ecole de Musique de Bar-sur-Aube et maître d'œuvre du stage.

Le Festival de Pont-Sainte-Marie.

Le Concours National de Vitry-le-François qui se déroulait pour la première fois dans notre département et dont l'organisation (mairie de Vitry, Cercle des XVII et d'autres Bénévoles) fut un modèle. Le Président tient ici à exprimer une nouvelle fois ses chaleureuses félicitations aux organisateurs..

A l'issue de cette Assemblée, eurent lieu les traditionnels défilés, cérémonie au monument aux Morts, apéritif-concert animé par la Musique Municipale de Fere-Champenoise qui nous a si bien accueillis. A cette occasion, furent proclamés les résultats des élections au Comité Directeur (voir annexe).

Après cette riche matinée, une grande partie de l'Assemblée se retrouva au restaurant où l'attendait un délicieux repas.

A tous, nous donnons rendez-vous le dimanche 26 octobre 1986 à St-Germain-la-Ville.

Le Secrétaire de séance : P. Cochenet.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le nouveau Comité est composé de la façon suivante :

Président : B. Jaillant.  
Vice-Président : J. Vezet.  
Vice-Président, responsable Batterie-Fanfane : J.-P. Borgnet.  
Secrétaire : P. Cochenet.  
Secrétaire Adjoint : S. Hellmann.  
Trésorier : G. Cuif.  
Trésorier Adjoint : J. Mallet.  
Formation : MM. Cochenet, Hellmann, Jaillant, Vilmart.  
Assurances : J.-L. Coilot.  
Service honorifique : J. Mallet.  
Journal C.M.F. : D. Vilmart.

### Languedoc

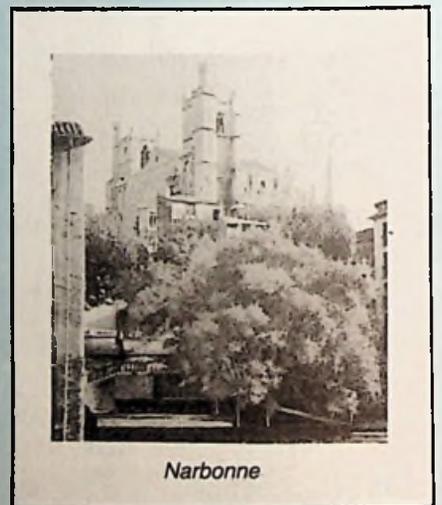
#### Aude

#### COURSAN

#### Concert de l'Harmonie Républicaine

Encore une fois la Salle Jacques-Miro s'est avérée trop exiguë pour accueillir tous les amis de l'Harmonie Républicaine qui, en ce jour du 29 novembre 1985, fêtaient la Ste-Cécile. Il est vrai que ce Concert fera date dans les annales de la doyenne des Sociétés de notre Ville. Rien n'avait été laissé au hasard pour que cet événement musical soit un régal pour les 300 personnes qui étaient là, malgré un froid très vif pour soutenir leur musique. La Fanfare nouvellement créée au sein de l'Harmonie s'était jointe aux 52 musiciens qui, placés sous la baguette de leur distingué Directeur, M. René Calva, ont régalié l'auditoire par un programme de choix.

Comme à l'accoutumée, dès 21 h 15, c'est le Président, M. Raymond Gianet, qui accueillit M. le Maire de Coursan, entouré de son Conseil Municipal ; étaient également présents : M. André Galy, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Hérault ; M. Jean Badoix, Président du Réveil Nouvellois ; M. Cherpe, Directeur de l'Harmonie de Port-la-Nouvelle ; M. Barthez, Président de l'Harmonie d'Ouveillan, et M. Emile Capman, son Directeur, et de nombreux Présidents des sociétés ou Collectivités locales. Avec son humour et sa verve habituels, M. Henri Huillet présenta le programme.



Narbonne

programme inhabituel comme on peut le voir ci-dessous : Saint-Cyr (Alcaraz), Pas Redoublé avec Tambours et Clairons, la Chauve-Souris (Ouverture de Johann Strauss), L'Olympienne (Roche) Polka pour Trombone, soliste M. Maurice Golano — Espana, suite de Valses d'Emmanuel Chabrier — Sous l'Aigle, Double Marche de J.F. Wagner — A Travers la Georgie, de Glenn Miller avec Tambours et Clairons — Deux pièces pour Orgue, avec accompagnement de l'Harmonie, Le Parrain, Méditerranéenne, arrangement de M. René Calva, Directeur de l'Harmonie, Soliste Mlle Valérie Boix, 13 ans — La Félicité de Palito Ortéga — Boléros Souvenirs, arrangement René Calva — Si tu vas à Rio, Samba de C. Monteiro — El Fallero, Paso Doble de J. Serrano. Après de nombreux rappels, l'Harmonie Républicaine terminait son concert par son indicatif, composition de son Directeur M. R. Calva, et c'est par une petite collation au Mousseux que s'est achevée cette magnifique soirée Musicale. Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre, les Musiciens et leur famille se sont retrouvés pour le Banquet traditionnel où régna une bonne ambiance qui mit fin à la fête de la Ste-Cécile 1985.



## Hérault

### BEZIERS

#### Réunion du Conseil d'administration de la Fédération le jeudi 19 décembre au Château de la Devèze

Accompagné de Mme Szabo, Déléguée Départementale à la Musique, M. Pierre Costes, Délégué Régional à la Musique et à la Danse auprès du Ministère de la Culture, a participé à la réunion du Conseil d'Administration de la Fédération Musicale du Languedoc-Roussillon à Béziers. Le Président, René Portes, lui a présenté tout d'abord les administrateurs : MM. Claude Linon et Michel Peus, Vice-Présidents ; Lucien Miechamp et Lucien Bolle, Trésorier et Trésorier adjoint ; J. Miquel et

Bousquat pour l'Aude ; A. Minair et R. Bastide pour le Gard ; J. Gabaudan et A. Galy pour l'Hérault ; Peus et J.P. Roigt pour les Pyrénées-Orientales, et J. Pradun pour la Lozère ; Jean-Marie Guelou, Inspecteur Principal à la Musique, François de Banes Gardonne, Directeur Régional, et R. Copdeville, Président du Conseil Régional, s'étaient excusés, retenus par d'impératives obligations.

M. R. Portes, dans un premier temps, présenta l'action de la Fédération, cette alerte octogénaire qui, après un sommeil, a depuis quarante ans une activité soutenue. François Sénégas, André Sarzi, et depuis l'an passé, René Portes, ont entretenu la flamme de la musique populaire auprès des Sociétés affiliées à notre Fédération dans les cinq Départements. Il a formulé le souhait que le Ministère tienne compte de

la situation financière de la Région Viticole qui est la nôtre et que des subventions soient accordées pour permettre aux petites sociétés de continuer à vivre. Grâce aux subventions des Conseils Généraux des Départements, et en particulier celui de l'Hérault, un Stage de Jeunes Musiciens peut être organisé. Pour 1986, celui de l'Hérault aura une durée de 5 jours, du 1<sup>er</sup> au 5 juillet, et se déroulera au Château de la Devèze mis à la disposition des organisateurs par la Mairie de Béziers que préside M. Georges Fontés. Quand on sait que 75 % des musiciens professionnels et des artistes sont issus des villages, on voit le bénéfice des relations étroites avec les Conservatoires et les Ecoles de Musique. après avoir rappelé le but de la Confédération Musicale de France (23 Fédérations Régionales, 6.000 Sociétés d'Amateurs représentant 600.000 musiciens) qui recherche et poursuit tout ce qui peut contribuer au développement et à l'amélioration des Sociétés Musicales de tous genres, le Président Régional remercie M. le Délégué Régional de son aide et de son rôle de coordinateur. Le Président Régional passa ensuite la parole au Trésorier Général qui donna la situation financière de la Fédération. Il appartenait à chaque Vice-Président de décrire la situation musicale dans le Département dont il a la charge. Après ce tour d'horizon, M. Pierre Coste tira les conclusions de cette réunion. Il dit être heureux d'avoir été invité par M. R. Portes à présider cette réunion. Il indiqua les aides de l'Etat aux Fédérations et déclara se faire une meilleure appréciation de la situation des Sociétés. Il souligna l'intérêt qu'il y a à développer les relations entre les amateurs et les Conservatoires sans oublier les Ecoles Municipales de Musique.

Il souhaita également que des relations se fassent sur l'orchestre Régional ; il insista sur la création d'un orchestre Régional Junior pour arriver au souhait de l'Etat et du Ministère de la Culture d'améliorer la qualité musicale. Il se félicita qu'enfin un délégué s'occupe à l'avenir des



*Cmf*



Sociétés Musicales de la Lozère. En terminant, Mme Szabo fit le point dans le Département de l'Hérault. Au cours du repas servi dans les salons du Château de la Dèverre, M. Pierre Bouys, Adjoint aux Festivités, excusé, M. G. Fontès, Conseiller Général et Maire de Béziers, et apporta ses encouragements en faveur de la musique dans notre Région et dans l'ensemble de la France.

## SERVIAN

### La Sainte-Cécile :

Ce dimanche 1<sup>er</sup> décembre, la Lyre Servianaise commémorait la Sainte-Cécile, fête des musiciens.

Respectant la tradition, l'exécution de morceaux à caractère sacré a complété la prestation du Chœur de Chant lors de la Grand'Messe du dimanche.

Un concert donné dans cette même Eglise devait suivre la cérémonie, alternant tous les styles, du Limelight de chaplin aux Beatles in Concert, pour retrouver les couleurs de Coplas, les accents de rêverie du concerto pour un Eté, les rythmes typiques de Modern-Tempo et de Mini-Boogie ou les visions orientales d'un Marché Persan. L'auditoire devait apprécier la finesse de l'exécution ; dommage que l'assistance n'ait été plus nombreuse.

Sous l'impulsion d'un chef zélé et trépidant, la nouvelle équipe, remarquable par sa jeunesse et son dynamisme, s'est intégrée aux Anciens, à cette Vieille Garde qui, les accueillant en tant que sociétaires et exécutants à part entière, a su leur faire confiance, leur octroyant de grandes responsabilités musicales et administratives.

Musiciens et Amis se retrouvaient ensuite pour un petit banquet dans une salle du Grand Café, et M. Galy, représentant la Fédération des Sociétés Musicales, qui honorait de sa présence cette journée, devait remettre à M. Couderc, Président honoraire de la Lyre, la Médaille de la Fédération. Remémorant la carrière musicale de M. Couderc, de l'Harmonie Républicaine de ses jeunes années, à la musique des Stalags qui accompagnait dans leur mort les prisonniers français en terre allemande, à la Lyre Biterroise sans oublier la Lyre Servianaise, tout un passé de mérites qu'on ne pouvait oublier.

Et pendant que M. Simon nous laissait apprécier les talents de son répertoire, les

verres se levaient en l'honneur de tous ceux qui, amoureux de la musique, œuvrent pour que vive la musique.

## Lozère

### LANGOGNE

#### Fête de la Sainte-Cécile

Dimanche 8 décembre, avec quelques jours de retard sur la date officielle, la Lyre Langonnaise célébrait sa Sainte patronne.

Fidèles à la tradition, c'est par une messe en musique que nous allions débiter la journée. Un court défilé nous conduisit peu avant 11 heures à l'église paroissiale où nous allions donner six œuvres choisies et bien préparées. Ce fut en premier lieu un Andante de Labole : La Fête des Anges, pièce facile mais d'agréable effet avec une succession de nuances passant du plus fort au plus piano, et en fin de morceau, un solo de piston repris en tutti. L'entrée du célébrant fut accompagnée par le célèbre Te Deum de M.A. Charpentier. Pour rehausser l'éclat de cette entrée, les clairons s'étaient vus confier par le chef une partie arrangée à leur intention et qu'ils exécutèrent

consciencieusement en pressant toutefois un peu la cadence (ne leur avait-on pas dit à la répétition précédente qu'ils étaient trop lents !). La pièce suivante fut donnée pendant l'offertoire, il s'agissait de Sérénade de Ch. Gounod ; la mélodie était confiée aux cornets tandis que clarinettes et saxophones assuraient des broderies aux doigtés pas toujours très aisés ; elle fut mieux réussie en deuxième partie, les doigts s'étaient dérouillés et le trac était parti. Après l'élévation, la traditionnelle sonnerie Aux Champs fit comme chaque année sursauter les fidèles. Ensuite, la communion fut l'occasion d'interpréter : Pomp and Circumstance de E. Edgar dont le caractère majestueux fut fort bien rendu grâce à un arrangement qui énonçait le thème et l'amplifiait progressivement jusqu'au fortissimo final. Un dernier morceau clôtura la cérémonie : Ste-Thérèse, marche de procession avec tambours et clairons de A. Delbecq. On entendit même en fin de morceau les applaudissements de mélomanes au sein desquels devait se trouver une bonne part de parents de musiciens.

L'apéritif qui suivit, offert par la municipalité dans la grande salle de la mairie, fut l'occasion de remettre aux élèves de l'Ecole de Musique les diplômes qu'ils

Antoine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité

Photo Gérard NICOLAI

P. GAUDET & Cie  
8, rue de Nancy - 75010 PARIS  
Tél. (1) 46.07.77.85

Documentation sur demande

avaient obtenus à l'examen du mois de juin dernier. M. le Maire distribua les quinze diplômes, ajoutant un mot de félicitation ou d'encouragement à chacun. En solfège dans les trois niveaux, débutant, préparatoire et élémentaire, il y eut une 1<sup>re</sup> mention, 4 deuxièmes et 9 troisièmes. En instrument dans les mêmes niveaux : 5 premières, 3 deuxièmes et 5 troisièmes. M. le Maire se félicita de voir parmi ces jeunes élèves de futurs musiciens et assura notre Société du soutien de la municipalité. Après les remerciements du chef de musique et l'exécution, au bon tempo cette fois, du thème du Te Deum, chacun s'approcha de la table pour boire à la santé de la Lyre.

La troisième étape de la journée, et aussi la plus longue, fut ensuite le repas de Ste-Cécile où l'on se rendit après l'apéritif. L'Hôtel Gaillard avait préparé pour la circonstance un menu de choix. Outre le menu et la décoration de la salle, l'ambiance fut excellente ; on put exercer notre sagacité grâce à l'énigme posée par notre Président sous forme d'acrostiche sur les notes de la gamme ; on put rire grâce à l'initiative de nos jeunes qui firent une tournée de biberon au lait pour les messieurs, et au vin pour les dames et auquel personne ne put se soustraire, ni M. le Maire, ni M. le Curé, qui présidaient le repas ; et on put danser et s'amuser grâce à notre orchestre qui nous permit de terminer la soirée le plus agréablement possible pour des musiciens : en faisant encore de la musique.

## **Pyrénées-Orientales**

### **ST-LAURENT-DE-CERDANS**

#### **Un Laurentin à l'honneur**

Ce vendredi 5 décembre, à 18 heures, dans la salle des Mariages de la Mairie de St-Laurent-de-Cerdans, a été décerné à M. Jean Pierre Roigt, la Médaille de Bronze du Temps Libre, Jeunesse et Sports, pour ses activités en faveur du mouvement associatif musical. M. Pierre Reynaud lui remit cette distinction en présence de M. Albert, Conseiller Général, M. Michel Peus, Directeur Départemental de la Musique, M. André Oriol, curé de

St-Laurent, M. le Receveur des Postes, le Conseil Municipal, les représentants des Douanes et de la Gendarmerie.

La famille du Médaille se trouvait à ses côtés ainsi qu'une grosse partie de la population. Nous avons remarqué le Réveil de St-Laurent et ses Majorettes.

Cette même délégation offrit un trophée sur la Musique. M. Albert offrit une gerbe de fleurs à Mme Marguerite Roigt.

Un lunch servi au Centre Socioculturel rassembla tout le monde, et tour à tour, le Conseiller Général, M. le Maire et M. Michel Peus évoquèrent ce que M. et Mme Roigt ont fait depuis quinze ans pour le Réveil Laurentin et pour St-Laurent.

### **La Sainte-Cécile à St-Laurent-de-Cerdans**

Samedi débutaient, à St-Laurent-de-Cerdans, les traditionnelles festivités de la Sainte-Cécile. A 18 heures, l'Abbé Oriol célébra l'office en l'honneur de la Sainte Patronne, puis c'était l'apéritif à la Salle du Réveil.

Le soir, on se retrouvait à la Salle l'Avenir où, en présence de M. le Maire et de M. Michel Peus, eut lieu un concert regroupant les Membres du Réveil, les Majorettes et la Chorale qui fait tant parler d'elle au fur et à mesure de ses nombreuses sorties.

C'est R. Rustany qui dirigea essentiellement la Batterie Fanfare qui interpréta le Défilé d'Aïda et Salut au 85<sup>e</sup>, Les Dragons de Noailles.

M. J.P. Roigt rendit hommage à M. Michel Peus pour l'action entreprise en faveur de la musique qui se traduit par une belle reconnaissance de la part du Conseil Général des Ecoles de Musique du Département.

Avec les majorettes, ce fut alors un arrangement du Directeur Louis Torrent sur le thème : Tout va Bien. L'Orphéon attaque des chants et chansons qui sont éloge de la Sardane et de la langue Catalane.

Et c'était la remise des médailles de la Fédération Musicale. Pour 5 ans : Guy Berdagner, Asmal Sahli, Fabienne Carol, Alain Corominas, Jeanne Xarolles, Marguerite Roigt, François Noggue, Marcel

Vial, Jean Delos et Jacques Planas. Pour 10 années : J.P. Roigt, et pour 15 ans : Jean-Claude Pages et Gérard Delos.

Pour sa fidélité à toute épreuve à la Batterie-Fanfare et aux Majorettes, notre ami Louis Torrent se vit décerner la Médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France. Et puis les chants reprurent non sans qu'on ait rendu hommage à Pierre Costa, précédent Directeur du Réveil Laurentin. A St-Laurent, on n'oublie jamais les Amis.

## **Basse-Normandie**

### **Calvados CABOURG**

#### **Fidèle à sa tradition, la Musique Municipale a fêté Sainte-Cécile les 7 et 8 décembre derniers**

Placée sous la direction de M. Jacques Lecornu, l'Harmonie Cabourgeoise, accompagnée de sa batterie-fanfare, commença son concert dans l'église Saint-Michel de Cabourg par un pas redoublé « Marche de l'Etablissement Régional du Matériel » de P. Poutoire. Puis nous avons entendu successivement : « Marche Chinolse » de R. Allmend, « Give us peace » de J. Huggens avec comme trompettes-solo Lucien Marie et Daniel Tardif, le célèbre « Concertino pour clarinette » de Weber remarquablement interprété par Mlle Clarisse Dubois et son professeur Christian Lecornu. Pour terminer cette première partie, Jacques Lecornu céda quelques instants sa baguette à Louis Romanet, Chef Adjoint, qui dirigea avec brio une marche d'harmonie de H. Gansh intitulée « For peace and freedom ».

A l'entracte, Mlle Mabire, Présidente de la Société, salua les autorités présentes : M. Ecobichon, Conseiller général ; M. Moles, Maire de Cabourg ; M. le Curé, qu'elle remercia vivement d'avoir permis à la Musique de jouer dans son Eglise. Elle félicita musiciens et chefs et se réjouit de voir une assistance aussi nombreuse à ce concert de Sainte-Cécile 1985. Signalons la présence de quatre musiciens luxembourgeois de Mondorf-les-Bains.

La deuxième partie commença par une marche de style bavarois de O. Tshvor « Gossauer » dirigée par Louis Romanet. Puis, ayant repris sa baguette, Jacques Lecornu, avec le talent qu'on lui connaît, dirigea successivement :

l'ouverture de « Si j'étais roi » de A. Adam, ponctuée de temps à autre par un xylophone, la « Petite Symphonie Folklorique » de A. Thiry, « Monsieur Carnaval » de Ch. Aznavour. Ce brillant concert se termina aux applaudissements chaleureux du public par la « Marche de la Fédération Musicale du Nord » de Lemièr.

Le dimanche 8 décembre, l'Harmonie se fit entendre à la grand'messe à 10 h 30 en l'église Saint-Michel de Cabourg. Puis, après un court défilé, ce fut la réception à la Mairie. M. Moles, Maire, félicita M. Lecornu et ses musiciens pour le grand



Cmf

## Promenade à travers nos régions

succès obtenu par la Musique Municipale de Cabourg au concours national de Bruay-en-Artois qui eut lieu le 9 juin. Rappelons que l'Harmonie Cabourgeoise obtient un premier prix ascendant avec 29 points sur 30 et félicitations unanimes du Jury. Puis le Maire remit des récompenses :

— Mlle Dominique Arbeau, flûtiste, se vit remettre l'étoile argentée de la F.M.N. pour 10 années de présence ;

— Mlle Nathalie Champœux reçut la Médaille de bronze de la Fédération de Normandie ;

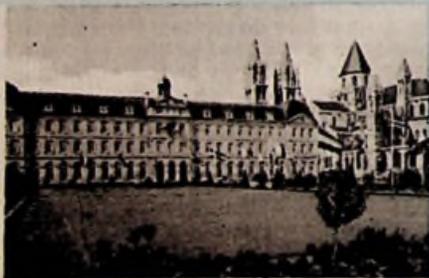
— et M. Lecomu, la médaille d'argent de la C.M.F. pour 20 ans de direction.

Un succulent repas amical termina cette belle journée.

### Société Musicale Normande

Un auditoire de plus de 1.500 personnes est une motivation importante pour la Société Musicale Normande qui n'a pas l'habitude de se faire applaudir par un public aussi nombreux. Ce dimanche 8 décembre, le chapiteau du Cirque Moreno accueillait en effet nos musiciens pour se produire, à l'occasion du Festival de Noël, devant de nombreux représentants de Comités d'Entreprises, de Comités de Fêtes et d'Associations. Un bon moyen pour se faire connaître — ou reconnaître — et faire apprécier la qualité de sa prestation aux responsables désireux d'apporter à leurs organismes une opportunité d'animation culturelle de qualité.

Cette manifestation des musiciens bas-normands s'inscrivait dans le cadre des festivités vouées à la célébration de la Sainte-Cécile, entre le concert traditionnel, Salle de la Renaissance à Mondeville, et la



Caen (Calvados)

cérémonie religieuse en l'église romane de Creully, suivie du non moins traditionnel banquet servi sous les voûtes séculaires du Château dans la magnifique salle d'honneur.

La Société Musicale Normande est actuellement en pleine évolution. Arrivant à regrouper difficilement une trentaine de musiciens voici quelques années, s'étouffant progressivement pour atteindre l'effectif de quarante musiciens l'an dernier, le dernier concert rassemblait plus de cinquante instrumentistes sur le plateau de la Salle de la Renaissance en ce mercredi 11 décembre. Nul doute que l'impulsion essentielle ait été donnée par le nouveau jeune directeur de l'Harmonie, M. Philippe Favresse dont la compétence musicale et les qualités relationnelles sont appréciées de tous. Son arrivée à la Société Musicale Normande procède en fait de la participation croissante des jeunes aux Sociétés Musicales. L'attrance générale des musiciens, liée au florilège d'œuvres contemporaines spécialement écrites par des compositeurs talentueux pour ce type de formations attestent du renouveau d'intérêt que suscite la musique d'harmonie après une période où la vulgarisation de la musique électronique aurait pu faire croire à l'abandon progressif de ce genre d'expression musicale qui correspond pourtant à une demande profonde du public.

Public enthousiaste et nombreux en effet au concert du 11 décembre en la Salle de la Renaissance. Un programme de choix avait été élaboré pour cette manifestation qui débutait par l'« Ouverture Texane » de Serge Lancen suivie de l'œuvre pittoresque de Ketelbey « Sur un Marché Persan », des « Fêtes de Terpsychore » de François de Boisvallée et des « Quatre Contrastes pour Vents » de Trevor J. Ford au programme de la première partie de la soirée.

Au cours de l'entracte, le Président Vallansan remit les diplômes de la Fédération Musicale de Normandie aux élèves de l'École de Musique de la Société lauréats aux examens de fin d'année. Cela lui permit de les complimenter pour leur travail sérieux et leur assiduité et de souligner particulièrement la compétence et la pédagogie de leurs professeurs : Mlle Evelyne Letang, Mme Françoise Vignat, M. Michel Favresse et M. Christophe Guilbert.

Au cours de la deuxième partie du concert, alors que des œuvres plus légères avaient été mises au programme, telles « Chicago » de Fernand Ruelle et « Tribute to Louis Armstrong » d'Edmonson, il mit l'accent sur l'aspect « amateur » de la Société Musicale Normande.

« Bon nombre de nos anciens élèves sont devenus des professionnels de la musique après avoir poursuivi de brillantes études au Conservatoire National de Région et au Conservatoire National de Paris, et nous en sommes fiers. Mais notre plus grande fierté est peut-être d'avoir apporté à de nombreux élèves une culture et une technique musicales aboutissant à une formation d'amateurs dans la meilleure acception du terme leur permettant d'obtenir toutes les satisfactions que procurent la maîtrise et la pratique d'un instrument, mais aussi et surtout l'écoute et la compréhension de la musique. »

Pour terminer le concert, un hommage fut rendu au compositeur Ted Huggens

dont la tendresse, l'humour et l'émotion furent évoqués par « Scottish Souvenir » « The Happy Cyclist » et « Give us Peace ». Au cours de cette dernière pièce, les sonorités des trompettes de Denis Travet et de Christophe Guilbert communièrent parfaitement pour exprimer intensément le caractère émouvant de cette évocation pathétique.

Les chaleureux bravos du public étaient un témoignage de la parfaite réussite de ce concert de Sainte-Cécile et des compléments qu'il convient d'adresser à tous les musiciens de la Société Musicale Normande ainsi qu'à leur jeune et dynamique directeur, M. Philippe Favresse.

### Manche

#### SAINT-LO

##### Orchestre d'Harmonie « La Sainte-Cécile »

En ce dimanche 15 décembre, l'Orchestre d'Harmonie a célébré la fête de Sainte-Cécile au cours de diverses cérémonies de joie et aussi du souvenir.

Il débutait la journée en participant à l'office de 10 h 30, en l'église Notre-Dame, devant une assistance nombreuse et recueillie qui a longuement applaudi, en final, l'exécution des œuvres choisies pour la circonstance.

Après l'office, une délégation allait observer un temps de recueillement sur la tombe de Claude Nicolle, professeur et sociétaire dévoué, dont le décès subit a frappé durement, avec sa famille, tous ses nombreux amis tant à Saint-Lô qu'aux alentours. Une pensée est allée également vers tous les amis qui nous ont quittés.

A 16 heures, le Théâtre Roger-Ferdinand voyait parterre et tribune remplis, soit environ 550 personnes au milieu desquelles on remarquait, en particulier, les présences de M. Marty, Préfet de la Manche, de M. Patounas, Maire, accompagnés de leurs épouses. N'oublions pas M. Mesnilfrey, notre Vice-Président, qui, avec son épouse et celles de quelques musiciens, se sont occupés de l'accueil.

Après que les musiciens aient pris place sur la scène, M. Koch, Directeur de l'École de Musique et, entre autres ensembles, de l'Orchestre d'Harmonie, gagnait le pupitre de direction salué par de chaleureux applaudissements.

Le concert débutait par l'ouverture de « La Force du Destin », de Giuseppe Verdi.

Venait ensuite « Ballade » pour saxophone alto mi b et Orchestre d'Harmonie, de H. Tomasi, avec, en soliste, Emmanuel Héraud, professeur à l'École de Musique. Sa virtuosité et sa musicalité ont enchanté et ont été saluées en conséquence après cette évocation, sur un vieux thème anglais, des états d'âme du clown.

Après l'entracte, M. le Maire, faisant suite aux quelques paroles adressées au public, procédait à des remises de récompenses, diplômes et médailles, aux musiciens suivants :

— M. Koch, Ferdinand, Directeur, médailles dorées de la F.M.N. et de la C.M.F. (avec mention « Chef ») pour 36 années d'activité au sein de diverses Sociétés et 25 années de direction d'orchestre.

— MM. Jacques Camus et Charles Coupeaux, médaille dorée de la C.M.F. (avec mention « Vétéran ») pour 53 années de service et 65 ans d'âge.

— M. Noël Leconte, médaille argentée de la C.M.F. pour 27 années de service.

— Mme Jocelyne Héraud, médaille de bronze de la F.M.N. pour 15 années de service.

— MM. Philippe Carlier et Emmanuel Héraud, étoile argentée de la F.M.N. pour 10 années de service.

Le concert se poursuivait ensuite avec « Lincolnshire Posy », de P.A. Grainger, un bouquet de fleurs sauvages du comté de Lincoln, fondé sur des chansons populaires de ce comté et dédié aux vieux chanteurs qui les ont interprétées.

Pour finir, c'est « Cap Kennedy », de Serge Lancen, qui avait été choisi. Cette œuvre, du nom de la célèbre base spatiale américaine, relate le voyage sur la lune : le bruit d'enfer du départ de la fusée, la course à travers l'espace, la victoire sur la pesanteur, l'impression d'immobilité et la grandeur du panorama. Puis, l'euphorie des astronautes à l'approche de la lune et l'angoisse de la nuit lunaire. Enfin, l'émerveillement devant le majestueux lever de terre qui précède, en pleine lumière et dans un cri de victoire, le débarquement sur la lune.

Les applaudissements saluant cette œuvre se prolongeant, le concert finissait par une reprise d'ouverture « La Force du Destin » ovationnée une nouvelle fois.

Ainsi finissait ce concert, mais la journée ne se terminait réellement qu'après le magnifique banquet servi au restaurant « Le Marnigan » au cours duquel a régné la meilleure ambiance.

## Haute-Normandie

### Solne-Maritime

#### DIEPPE

#### L'Harmonie Municipale a fêté Sainte-Cécile

L'Harmonie Municipale, sous la direction de son Chef Claude Dantigny, a donné son concert de fin d'année dans la salle du C.A.C. Jean-Renoir à Dieppe, devant un nombreux public parmi lequel on remarquait de nombreuses personnalités dieppoises.

Ce concert fit passer un agréable après-midi aux auditeurs, car il y en avait pour tous les goûts.

Pour débiter, la Marche des Gladiateurs. Puis, alternativement, des morceaux classiques et modernes. C'est ainsi que l'on put entendre « la Valse Triste » de Sibélius ; Le Grand Canyon de Fromin ; Adagio de Bach ; Danzas folclorísticas de Cees Vlak ; Bugler's Holiday de Leroy Anderson ; la célèbre sérénade de Gounod avec le magnifique solo au saxophone alto du jeune Olivier Hauduc ; Adagietto for flûte de Ted Huggens, interprété à la flûte par Mme Martine Leboucher et Mlle Emmanuelle Caron ; Sleighride de Leroy Anderson ; Can't take my eyes off you de Crewe Gaudio de Mey où on apprécia particulièrement le timbalier Guillaume Lécuyer. Enfin, pour terminer, Modern Dance Fantasy de Jef Penders, qui fut d'ailleurs repris en bis pour clore ce programme.

En intermède, nous avons écouté et apprécié le quintette pour saxophones de De Waele. Ce quintette fut joliment interprété par 6 musiciens, une des parties étant doublée : au saxo alto solo : Olivier Hauduc, au 1<sup>er</sup> saxo alto : Raymond Tillaux, au 2<sup>e</sup> saxo alto : Pascale Pasquier, au saxo ténor : Francis Petiteville, au saxo baryton : Daniel Troude, et au saxo basse : Marcel Thuault.

C'est toujours impressionnant de jouer en solistes, mais nos musiciens se sont fort bien sortis de cette épreuve, et ce n'est qu'à l'ultime répétition de la veille que le Directeur leur a proposé de ne pas le diriger lors de leur interprétation, ce qui paraît logique pour un quintette mais ce qui n'est pas toujours évident face au public. Donc bravo à tous.

A l'entracte, trois musiciens furent décorés : MM. Jean-Claude Langlois et Marcel Auger de la médaille du Gouvernement, et Marcel Thuault de la Médaille dorée de la F.M.N.

Nous avons particulièrement apprécié la présentation des morceaux par un jeune musicien chaque fois différent. Beaucoup d'entre eux avaient le trac pour parler dans le micro, mais tous s'en sont bien sortis.

A l'issue du concert, le Directeur lança un appel aux jeunes de l'Ecole de Musique afin de venir grossir les rangs de l'Harmonie. Souhaitons que cet appel soit entendu, d'autant que l'Ecole de Musique participe à nos concerts, puisque deux des professeurs étaient présents dans les rangs de l'Harmonie.

Le 15 décembre, l'Harmonie participait à la Grand-messe dans l'église Saint-Jacques, 4 morceaux y furent interprétés : l'Entrée solennelle de la messe de Stélian, l'Adagio de Bach, l'Adagietto for flûte de Huggens, avec en soliste Catherine Lenoir, et en sortie, l'Alleluia de Haendel.

A l'issue de cette messe, nos musiciens donnaient une petite aubade dans la rue avant de se retrouver devant une table bien garnie où l'ambiance se prolongea fort tard dans l'après-midi.

## Pays de la Loire

### Sarthe

#### ECOMMOY

#### Fête de Sainte-Cécile 1985

**Un succès sans précédent.** Cette année, la Sainte-Cécile fut célébrée avec un éclat particulier. L'Union Musicale d'Ecommoy, dirigée par Georges Bodereau, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Sarthe, avait invité la Chorale d'Ecommoy et ce n'est pas sans appréhension que les deux formations accueillirent un très nombreux public dans la vaste et belle salle polyvalente. Appréhension bien légitime car il n'est pas facile de s'installer la première fois dans une telle salle pour un concert en commun.

Après le défilé d'Aïda dirigé par Bernard Eveilleau, Sous-Directeur, le Président de la Musique remercia les personnalités présentes : M. Jacob, Maire et Conseiller Général d'Ecommoy et Mme, les adjoints,

les conseillers municipaux, les Présidents de Sociétés, les Directeurs des Etablissements scolaires, les Maires des Communes voisines ou leurs représentants et M. Charles Chicoisne, Président d'Honneur de l'Union Musicale. Il excusa bien volontiers tous ceux qui, pour des raisons diverses, n'avaient pu être présents ce jour-là. Enfin, il remercia les musiciens et leur Directeur musical, leurs épouses et tous ceux qui avaient participé à l'organisation matérielle de cette manifestation.

1. Le Concert présenté par les deux ensembles fut d'excellente qualité. Côté Musique : la **Suite Orientale de Popy**, **Perles de Cristal** dans laquelle Cécile Bodereau fit preuve de virtuosité au piccolo, **Orphée aux Enfers d'Offenbach** où nous retrouvons Cécile Bodereau à la flûte, son frère Joël au trombone et Catherine Berche à la clarinette, trois jeunes solistes de talent et pour terminer la première partie Bois Roussel, un défilé avec fanfare de Claude Therou, Directeur de l'Harmonie de Fresnay-sur-Sarthe, ancien soliste du 93<sup>e</sup> R.I.

En deuxième partie, notre harmonie attaqua avec **Noël Blanc** de Berlin, fantaisie mettant en valeur tous les saxophones (5 altos, 3 tenors et 3 barytons) avec en introduction un solo de cornet par Denis Maïra, dans un train d'enfer une marche **One-Step Tchao les Copains**, un slox-fox de Geberger et Ironsde d'après le grand succès de Hit-parade **A l'Est d'Eden**, une fantaisie sélection de Folksong et mélodies d'Amérique latine **Südamerika Rapsodie** et pour terminer, la célèbre **Marche de Radetzky**, redemandée par les spectateurs enthousiastes.

2. La chorale d'Ecommoy, dirigée par Mme Jambon, qui assurait le milieu du concert, fut très appréciée dans les chants suivants : **Beau musicien**, **Dans le Vent**, **Combien j'ai douce souvenance**, **Le Chœur des Magnanelles**, **Tournent les jours**, un chant plein de finesse, **Adieu Forêt** de Mendelssohn et **Passant par Paris** qui fut bissée.

Pour terminer ce Concert, la salle croula sous les applaudissements après le chant final à la grande joie des deux directeurs des deux ensembles qui s'étaient réunis (environ 100 exécutants) pour l'Enfant au Tambour.

Notons que ce concert fut enregistré intégralement par une radio locale pour une émission intitulée « Harmonies et fanfares » diffusée le samedi suivant.

Ensuite, les deux ensembles terminèrent la soirée par un buffet pris en commun. Le lendemain, dimanche, les deux formations se retrouvèrent après une nuit courte pour animer la Messe de Ste-Cécile, célébrée par le Père Jolivet, membre de la Chorale.

A l'issue de la cérémonie religieuse, tous se retrouvèrent avec leurs amis à l'ancienne Mairie, pour une remise de récompenses bien méritées, remises faites par M. Daniel Hureau, Président de la Fédération départementale des Sociétés de Musique de la Sarthe ; il y avait bien longtemps qu'une telle cérémonie n'avait pas eu lieu à Ecommoy.

Les récompenses fédérales et confédérales suivantes furent remises : Georges Bodereau : médaille d'or pour 41 années de musique et médaille d'argent pour la Direction ; Louis Couillin : médaille de

*Cmf*

*Promenade  
à travers  
nos régions*

vétéran et d'argent confédérale ; Jean Hautreux : médaille de bronze et d'argent confédérale ; médaille d'argent fédérale et bronze confédérale à MM. Gérard Gault, Michel Ragot, Joël Couret, Jean Luc Delaunay, Raymond Pichon, et médaille d'argent fédérale à Mme Michèle Bodeureau. Les diplômés de la Fédération à MM. Philippe Guillot, Patrice Blgot, Yvon Mechlin ; diplômes de fidélité aux jeunes suivants : Catherine Berche, Cécile Bodeureau, Denis Fiez, Denis Matra, Olivier Blgot, Eric Landeau, Joël Bodeureau, Philippe Pichon, Philippe Fertault, Laurent Fertault et Valéry Grassin.

Avant la remise des récompenses, le Président Hureau insista sur la nécessité de développer l'enseignement musical à l'école d'abord, au même titre que les autres disciplines, puis hors de l'école avec les différentes Ecoles de Musique. Le Président de l'Union Musicale : M. Thauré expliqua que si cette remise de récompenses avait pour but d'encourager les jeunes à s'inscrire aux cours de solfège et instruments puis, plus tard, dans une société Musicale, elle permettrait de féliciter les plus anciens pour les années consacrées à la Musique. Dans un dernier mot, le Président remercia la Municipalité pour le vin d'honneur qu'elle offrait à cette

occasion et également pour l'aménagement de la salle de répétition qui va permettre aux musiciens de préparer les prochains concerts dans de très bonnes conditions.

Notons également que notre musique a une activité débordante dans l'exercice 1984-85 : 38 répétitions et 27 services ou sorties dont 2 festivals, 10 concerts à Ecommoy et la Région et diverses sorties avec les Majorettes.

Des projets : se faire classer pour participer à un Concours le 13 décembre, accueillir le Congrès fédéral, plusieurs concerts et festivals.

## **Provence-Côte d'Azur**

### **Vaucluse**

#### **PERNES-LES-FONTAINES**

##### **Sainte-Cécile chez nos musiciens**

« Les Enfants de la Nesque » n'ont pas manqué la tradition en fêtant une fois de plus leur chère patronne.

C'est par un brillant concert donné dans la grande salle de la Mairie, qui ne pouvait contenir les nombreux auditeurs, que nos musiciens se faisaient applaudir sous la direction de leur chef Lucien Magny.

Des morceaux judicieusement choisis avec une mention spéciale pour l'ouverture de La Mascotte et la fantaisie sur Violettes Impériales où le soliste Aimé Bon se faisait particulièrement remarquer.

Après l'audition, un apéritif était offert par la Municipalité au cours duquel le Président adressait des remerciements à M. le Maire pour cette réception et son aide morale et matérielle. Il remerciait le fidèle public et félicitait ses collègues musiciens et leur chef pour la parfaite exécution des morceaux.

M. Gilbert Testenièrre, au nom de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales et Chorales, faisait l'éloge de cette harmonie, de son chef compétent, n'hésitant pas à déclarer que cette formation d'amateurs était la première du Département.

M. De Chirée, Maire, dans son allocution, disait le plaisir et la fierté de compter dans sa ville une phalange aussi brillante qui fait honneur à la cité des fontaines et des troubadours. Il demandait à tous ces amateurs amoureux de la musique de persévérer sous la baguette d'un chef compétent en souhaitant à cette Société locale qui a le privilège de compter 95 années d'existence de pouvoir fêter son centenaire et de glaner de nouveaux succès.

Au chalet du Moto-Club Pernois, mis gracieusement à la disposition des musiciens par son sympathique Président Alfred Gérent, un délicieux repas très apprécié était servi par le réputé traiteur Autard.

Dans une ambiance des plus sympathiques agrémentée par la présence de nombreuses dames, cette journée se terminait fort tard avec regret, non sans avoir eu le temps de « tourner » quelques valse.

Bravo à nos musiciens, à ses dirigeants et honneur toujours aux « Enfants de la Nesque ».

### **ORANGE**

#### **L'Harmonie n'a pas failli à la tradition de Sainte-Cécile**

Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre, l'Harmonie d'Orange chère à son Président, Robert Ricou, avait choisi l'Eglise de Roquemaure (sa voisine de l'autre côté du Rhône) pour célébrer la Sainte-Cécile.

Au cours de la messe, l'Harmonie, sous la baguette de son chef André Bouyer, a interprété la messe pour une musique d'harmonie de Robert Martin, la Sonate 27 de Johann Pezel et la Marche des Anges de Mlle Augusta Holmes, filleule d'Alfred de Vigny, aujourd'hui complètement oubliée, qui eut sa part de gloire à l'époque romantique où elle fut l'ami très chère et l'égérie de Musset, Gounod, Bizet, etc.

Un repas amical qui s'est prolongé fort tard dans l'après-midi a complété cette journée à laquelle ont participé MM. Georges André, Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse et M. André Fernand Trinquier, Président d'Honneur.

#### **Les Philharmonistes d'Orange et des Pays-de-Vaucluse ont fêté, le dimanche 24 novembre, la Sainte-Cécile en la Cathédrale Notre-Dame.**

En prélude à la messe et pendant l'office religieux, cette jeune formation, sous la baguette de Mme Marie-France Seon, a interprété :

- Ouverture Texane de Serge Lancen.
- Finlandia de Sibelius.
- Ouverture à la Française de Marin.
- Andante du ballet de la Source de Léo Delibes.
- Chanson de Solveig extraite de Peer Gynt de Grieg.
- Water Music de Haendel.



Ces exécutions furent très appréciées d'un public nombreux qui ne manqua pas de remarquer l'originalité de cette harmonie de chambre, la seule à notre connaissance composée uniquement d'hommes et dirigée par une femme.

Après quoi, à l'invitation de leur Président Henri Courtil, les musiciens et leurs épouses se sont retrouvés pour un banquet amical au Mess des Officiers de la base aérienne d'Orange-Caritat.

Cette journée, concert, messe et repas, a été honorée de la présence de M. Georges André, Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse et de Mme.

### Animation et Sensibilisation Musicale à l'Harmonie Durance-Luberon

Le concert restant l'action traditionnelle de l'expression musicale de nos Sociétés, les efforts de l'Harmonie Durance-Luberon se sont portés sur la recherche du choix, de la démarche et de ce qui pourrait compléter cette prestation pour la rendre plus accessible, plus attrayante et aussi faciliter la communication.

Le samedi 23 novembre, au Foyer Rural de Lauris, en présence de Mme. Marie Antoinette Leveque, Maire de cette localité et de M. Georges André, Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse accompagné de son épouse, les musiciens de cette harmonie ont offert la première des manifestations prévues avec cet objectif.

Les musiciens ont présenté leurs instruments, répondu aux questions des personnes intéressées, privilégiant les jeunes. (Origine, fonctionnement, place et rôle dans l'orchestre).

Puis une démonstration de la façon dont se prépare un morceau en faisant intervenir chaque famille d'instruments (Accompagnement, contre chant, mélodie) et permettant de découvrir progressivement la construction de l'œuvre.

Cette démonstration a fait l'objet d'un jeu consistant à découvrir au fur et à mesure du cheminement du travail le titre et le nom du compositeur. Le gagnant s'est vu remettre un disque du morceau exécuté.

Enfin, le concert habituel clôtura cette prestation par l'exécution de plusieurs morceaux du répertoire.

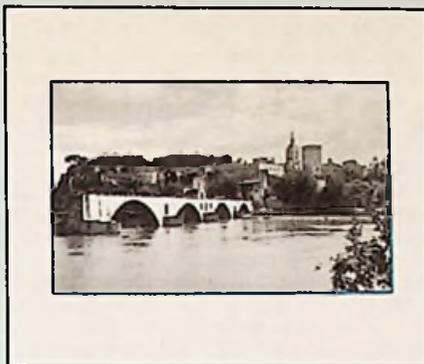
D'autres manifestations semblables sont prévues tout au long de l'hiver et du printemps dans diverses agglomérations du Vaucluse et du Nord des Bouches-du-Rhône.

Une initiative à poursuivre et à imiter.

### Concours départemental à l'Ecole de Musique d'Orange

Le dimanche 15 décembre, la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse a organisé un concours de clarinette et trompette des élèves des cours préparatoire et élémentaire des écoles fédérées.

C'est le deuxième concours présenté par cette Fédération, le premier était un



Avignon (Vaucluse)

concours de piano qui s'est déroulé en 1984 à l'Ecole de Musique de Montfavet.

Quarante-deux instrumentistes, élèves des Ecoles de Musique d'Orange, Montfavet, Sorgues, Morières-les-Avignons, Isle-sur-Sorgues, Sarrians, ont interprété les morceaux imposés devant un jury présidé par M. Georges André, Président de la Fédération, assisté de MM. Lillamand et Réveillard, professeurs de clarinette et MM. Dupuis et Simonelli, professeurs de trompette.

Un concours d'un excellent niveau, doté de prix de valeur par le Conseil Général de Vaucluse et la Mairie d'Orange.

La Municipalité d'Orange était représentée par Mme Françoise Nicolai, adjointe déléguée à la Culture. Les Maires des communes des Ecoles de Musique intéressées avaient délégué chacun un représentant à cette manifestation.

Outre les prix remis aux lauréats (trois prix par instrument et par niveau), coupes, livres, disques, chaque concurrent a reçu une médaille souvenir offerte par la ville d'Orange et remise par Mme Françoise Nicolai.

Pour conclure cette journée, le Président Georges André disait sa satisfaction de la haute tenue des concurrents, du sérieux apporté à la préparation de ce concours, félicitait les jeunes élèves et leurs professeurs, remerciait le Conseil Général et la municipalité d'Orange pour les nombreux prix dont ils avaient doté cette manifestation et terminait sa brève allocution en disant que s'il y avait des récompenses plus ou moins importantes suivant la qualité de la prestation des candidats, il n'y avait, en cette fin d'après-midi à Orange, qu'une seule gagnante : la Musique.

Prochain concours en avril 1986 à l'Ecole de Musique de l'Isle-sur-Sorgue, réservé aux jeunes flûtistes.

### L'Avenir l'Islois et la Sainte-Cécile

Les Fanfaristes de l'Avenir l'Islois de l'Isle-sur-Sorgue réunis autour de leur Chef, Marc Paséro, et de leur Président, René Reboul, ont fêté la Sainte-Cécile le dimanche 8 décembre.

Un concert donné en la salle des Fêtes du Mille-Club fut suivi d'une remise de diplômes et de médailles aux musiciens méritants en présence de M. Battini, Maire

de l'Isle-sur-Sorgue et Mme, M. Constantin, Président du Comité des Fêtes, M. A. Fosco, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse représentant le Président Georges André, retenu par d'autres obligations, M. Gonvers, Directeur de l'Ecole de Musique.

Selon la tradition, un repas amical clôtura cette manifestation. Toutes nos félicitations à l'Avenir l'Islois pour la parfaite entente qui règne entre ses membres et pour la tenue exemplaire dont il fait preuve.

### Harmonie de Villelaure

L'Harmonie de Villelaure, que dirige avec beaucoup de talent et d'autorité M. J. Compagnone, est allée fêter la patronne des musiciens dans la charmante petite cité de Ginsservis dans le Haut-Var.

Cette célébration de la Sainte-Cécile coïncidait avec celle de Saint-Damase, patron de la paroisse.

Au cours de l'office religieux, l'harmonie de Villelaure a interprété : Le Gloria et le Sanctus de la Messe en UT ; Le Panis anglicus de César Frank ; l'Avé Maria de Gounod ; le Cérémonial de Haendel, et Te Deum de Marc Antoine Charpentier.

Après un apéritif offert par la municipalité de Ginasservis, et répondant à l'invitation du Président Crest, les musiciens et leurs familles se sont retrouvés au restaurant Le Bastier pour apprécier un banquet de qualité dans un cadre rustique très agréable.

Le Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse, M. Georges André, et son épouse avaient tenu à faire le déplacement pour se joindre à cette manifestation alliant sans réserves la Musique et l'Amitié.

### Sainte-Cécile à l'Echo Musical de Montfavet

L'Echo Musical, cette année encore, a dignement fêté la patronne des musiciens.

C'est dans l'Eglise Paroissiale que l'Harmonie Juniors, sous la direction de Marc Soumille, à l'heure de la Grand'Messe, lui rendit hommage en interprétant : Entrada de J. Taylor, Greenleeves de C. Smith, Air tendre de C. Gervaise et Roméo and Juliet de Tchaikovsky.

Malgré un temps vif ce dimanche, nombreux furent ceux qui apprécièrent l'aubade donnée à la sortie de la Messe, et puis, comme il est de tradition, de nombreux musiciens de l'Echo Musical furent récompensés par la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse.

De nombreuses personnalités avignonaises furent les invitées d'honneur de cette Sainte-Cécile parmi lesquelles Mme Marie Rosée Roig, adjointe à la Culture représentant M. le Maire d'Avignon, MM. Chiousse, Agu, Miramand, Zbir ; M. Favier, Président des médaillés de la Jeunesse et des Sports.

M. Grégoire Metaxian, Président de l'Echo Musical, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse, remercia la Municipalité ainsi que toutes les personnes qui, par leur

Cmf



dévouement, placent au plus haut degré la réputation de l'Echo Musical et de son Ecole de Musique. Mme Roig, à son tour, félicita et encouragea tous les membres de cette grande famille.

## CAVAILLON

### Association Culturelle Provençale et Comtadine

Dimanche 24 novembre, la Sainte-Cécile a été dignement fêtée par les membres de la chorale « Li Cantaire dou Souleu » du groupe folklorique « Li Parpaloun Blu », les musiciens de l'ensemble « Cavaréa Musica » et les pastoraux des Tréteaux de l'Arc, quatre sections de cette association qui ont un rapport avec la musique et le chant.

Tout d'abord, la chorale a interprété quatre merveilleux chants lors de la Grand-Messe en la Cathédrale Saint-Véran : Le Ciel étoilé de Haydn, la cantate 147 de Jean Sébastien Bach, l'Ave Verum de Mozart et l'Alleluia de Haendel.

Après cet office célébré par le Père Jean-Baptiste en présence de nombreux fidèles, choristes, musiciens, folkloristes, pastoraux, se sont retrouvés au restaurant des « Cèdres » à Cabrières-les-Avignon pour le traditionnel banquet. Plus de cent personnes y prirent part dans la joie et la gaieté, vouant ainsi une fois de plus à la Musique et au chant tout l'honneur qui leur est dû en célébrant dignement Sainte-Cécile leur patronne.

### Sainte-Cécile à l'Harmonie Municipale d'Avignon

L'Harmonie Municipale d'Avignon a fêté la Sainte-Cécile le dimanche 1<sup>er</sup> décembre.

Sous la conduite de leur Chef Emile Dalbello, les musiciens de cette formation se sont surpassés pour animer la messe en l'Eglise du Sacré-Cœur. Ils ont interprété :

La chasse, Fanfare de Rossini (cornistes : MM. Dalbello, Bonet, Ingoglia, Solfrini).

L'Intermezzo et le Minuetto de l'Arioso (flûte, solo : Alen Grau).

La Habanera de Maurice Ravel (Maryvonne Dupiré ; harpe ; R. Médous : clarinette).

Le Largo de Haendel (Maryvonne Dupiré, Eric Martin).

### L'Ouverture de l'Italienne à Alger.

Un repas amical a réuni le dimanche soir le Chef, les musiciens et leurs épouses, autour de M. Georges André, Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse et Mme.

Quelques brèves allocutions furent prononcées parmi lesquelles celle du Président de la Fédération qui a évoqué en quelques mots une partie de l'histoire des musiques d'harmonie en Avignon depuis La Philharmonique avignonnaise dirigée par M. Franc, et disparue avec la guerre de 1939/40, jusqu'à l'Harmonie Municipale actuelle créée en 1960 par Emile Dalbello, en passant par une Musique Municipale qui vit le jour en 1941 et fut successivement dirigée par MM. Roche, ex-chef de Musique Militaire, Ernest Boucoiran, ancien chef de Musique de la Flotte, Michel Martin, Professeur au Conservatoire d'Avignon.

C'est à une heure assez tardive que tous se séparèrent à regret en souhaitant longue vie à l'Harmonie Municipale d'Avignon.

## Rhône-Alpes

### Drôme

#### Assemblée Générale de la Fédération le 20 octobre 1985

L'Assemblée Générale de la Fédération Musicale de la Drôme s'est tenue dimanche 20 octobre 1985 à la Salle des Fêtes d'Anneyron où le Président de la Fanfare « l'Echo de l'Argentelle » M. Fernand Dome, entouré de ses musiciens, accueillait les Présidents et Délégués des 59 Sociétés sur 63 actuellement.

On notait seulement 4 absences dont 3 excusées, preuve d'une très grande vitalité, et d'un non moins très grand sérieux dans la vie musicale de la Fédération ! Celle-ci était présidée par M. André Brunet, également Député de la Drôme, Maire de St-Sorlin-en-Valloire et Conseiller Régional, ayant à ses côtés :

MM. Camille Roy, Inspecteur principal de la direction de la Musique au Ministère de la Culture ; Bernard Neveu, Délégué Régional de la Musique ; Maurice Adam, Président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région « Rhône-Alpes » ; Robert Combaz, chargé de mission auprès de la Région pour les Sociétés Musicales, également Directeur du Comité Technique Régional ; Steinberg, Vice-Président du Conseil Général de la Drôme ; Idelon et Raspail, Conseillers Généraux ; Aimé Bertrand, Maire d'Anneyron ; Mmes Anne Mazuray, Présidente de l'A.D.D.I.M. ; F. Mathey, Directrice A.D.D.I.M. ; M. Jean-Marc Cochereau, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Valence, et des membres du Conseil d'Administration ainsi que ceux du Comité Technique de la Fédération Départementale.

Après les paroles de bienvenue de M. le Maire et du Président local, le Président André Brunet ouvrit la séance et excusait les personnalités retenues par d'autres obligations.

Le rapport moral présenté par Jacqueline Blache, animatrice musicale, ainsi que le rapport financier présenté par Joël Coste, Trésorier, ne présentaient aucune fausse note, attestant une bonne santé ainsi qu'une inlassable activité. Les Commissaires aux comptes, MM. Maurice Serre et Daniel Ribes, précisaient une comptabilité compétente et sérieuse. Les deux rapports étaient approuvés à l'unanimité.

Par vote à bulletin secret, l'Assemblée Générale a renouvelé le Tiers sortant des membres du C.A. MM. Métifiot, Dinvaux, Juhel, Rivier et Roussillon étaient réélus. MM. Jean Guillemot et Jean-Bernard Baude étaient élus en remplacement de MM. Junod et Ribes, démissionnaires.

M. André Boulet, dynamique 1<sup>er</sup> Vice-Président, rappelait le rôle d'information du bulletin de liaison « Le musicien Drômois ». Partition bien orchestrée, le Président André Brunet le remerciait pour la clarté, la mise en page, et le travail non moins considérable.

Bilan très positif des stages Départementaux organisés à Vesoul en 1985 : 150 stagiaires ont suivi les différents niveaux. Roland Périn, responsable des stages, soulignait l'ambiance détendue et le travail effectué.

Parmi les concerts présentés en fin de stage, 300 personnes sont venues, vendredi 30 août, encourager les stagiaires et apprécier le fruit d'un travail sérieux et très prometteur en qualité. Concert donné dans le cadre charmant, au bord de l'étang d'Anneyron, et organisé avec maestria par la Fanfare « l'Echo de l'Argentelle ».

A son tour, Roger Lapassa, responsable des Examens, notait des résultats satisfaisants dans certains niveaux, rappelait l'application du programme de solfège sur plusieurs années, recommandait à nouveau aux Directeurs de Société de n'inscrire que des élèves ayant acquis les connaissances suffisantes.

Sous la direction de son Chef, M. Gérard Malossane, Chef de la Fanfare « Les



Lac du Bourget (Savoie)

Enfants de la Joyeuse » de Châtillon-St-Jean, l'Harmonie Départementale a été très active :

Concert mercredi 15 mai 1985 à Bourg-de-Péage, en prélude au Congrès du Groupement des Fédérations Musicales de la Région « Rhône-Alpes ».

Dimanche 2 juin 1985 : en matinée à Suze-la-Rousse, et l'après-midi, dans le cadre de la Fête de la Musique organisée par l'A.D.D.I.M.

Concert de gala offert à MM. les Conseillers Généraux : jeudi 6 juin 1985.

Sortie très appréciée des musiciens, vendredi 30 août 1985, à Anneyron pour le Concert avec les stagiaires.

**Le calendrier des manifestations était alors approuvé :**

Réunion de Printemps, Zone Sud, dimanche 2 février 1986, organisée par l'Union Artistique des Accordéonistes Cheminots Valentinois.

Réunion de Printemps, Zone Nord, dimanche 16 février 1986, organisée par l'Harmonie d'Hostun.

Deuxième rencontre des Ensembles Juniors, dimanche 27 avril 1986, à Bourg-lès-Valence.

Assemblée Générale de la Fédération Départementale : dimanche 19 octobre 1986 à St-Paul-3-Châteaux.

Concours de boules des musiciens : samedi 10 mai 1986 à Châteauneuf-de-Galaure.

Festival Départemental à Anneyron : dimanche 1<sup>er</sup> juin 1986, organisé par la Fanfare « L'Echo de l'Argentelle » qui fêtera son 25<sup>e</sup> anniversaire.

Les répétitions de l'Harmonie Départementale de 1986 auront lieu le lundi soir à 20 heures, Salle de l'Harmonie de St-Marcel-lès-Valence.

Le poste de coordinateur entre les Sociétés Musicales, laissé vacant par M. Delorme, la proposition de M. Paul Blache, Chef de l'Harmonie de St-Marcel-lès-Valence, a été acceptée.

Trois nouvelles adhésions ont été ratifiées par l'Assemblée Générale. Accord à l'unanimité : Chorale « Cœur en Fête » de Romans, Chorale « Canta Cabéolum » de Chabeuil, et A.R.D.R.O.M. Saxophone Band de Valence.

Parmi les nombreuses interventions des différentes personnalités, M. Maurice Adam, Président du Groupement Régional, précisait les dates suivantes : Congrès du Groupement Régional les 3 et 4 mai 1986, à Lyon. Concours des Harmonies, Fanfares le 1<sup>er</sup> juin 1986 à Aix-lès-Bains, et remerciait MM. André Brunet et André Boulet pour la parfaite organisation du Congrès Régional qui s'est tenu à Bourg-de-Péage.

La parole était ensuite donnée à M. Jean-Marc Cochereau, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Valence, Président de la Commission Enseignement Départementale. « Le but de cette Commission est de servir de trait d'union entre les Conservatoires et les Sociétés Musicales... Les Conservatoires ont eux aussi les mêmes problèmes ! Il est important de parler la même langue, et de faire en sorte que les échanges se développent. »

« La Commission Départementale est une instance pour répondre aux différents problèmes techniques ! Possibilité d'offrir aux Sociétés et Ecoles de Musique des exemplaires d'épreuves pour les examens. Possibilité également d'envoyer des élèves des classes supérieures, pour enseigner dans chaque discipline, sans toutefois exercer une tutelle !... La Fédération Départementale est représentée au sein de la Commission et peut faire connaître vos besoins !

Le Président, André Brunet, remerciait vivement M. Jean-Marc Cochereau pour sa présence, soulignait une ère nouvelle pour une entente entre les Conservatoires, les Ecoles de Musique et les Sociétés Musicales, avec un enseignement musical adapté, et l'obligation aux Ecoles agrées de mettre en place la pratique de groupe.

Mme Anne Mazuray, Présidente de l'A.D.D.I.M. Drôme, mettait deux accents :

1. Pratique musicale essentielle dans le Département, volonté Ministérielle de formations diverses, pour la formation des jeunes.

2. Enseignement commun, rencontre positive. « Il faut continuer, créer, développer, construire ensemble, c'est très important ! » André Brunet est réellement le porte-parole musical du Département de la Drôme. « Vous avez un Département riche, a souligné M. Maurice Fleuret. » André Brunet remerciait Anne Mazuray, et donnait la parole au docteur Steinberg, Vice-Président du Conseil Général de la Drôme. Celui-ci excusait MM. Rodolphe Pesce et Jean Besson, apportait plusieurs précisions sur l'aide très importante du Conseil Général pour la Musique : Convention Etat, Région, Département avec l'A.D.D.I.M., souhaitait la création assez rapide de l'Ecole de Musique Intercommunale en prévision, et terminait en ces termes : « Une bonne chanson vaut mieux qu'un long discours ! »

M. Camille Roy, Inspecteur principal de la Direction de la Musique au Ministère de la Culture, remerciait Paul Fromin, Chef de l'Harmonie Romanaise dont le Président est M. Daniel Prieur, ainsi que les jeunes musiciens de cette Harmonie pour la mise en place d'une création de Gérard Garcin, flûtiste, compositeur, et concertiste. « Cette matinée revêt une importance particulière, car cette œuvre contemporaine a été commandée par le Ministère de la Culture ! » Il souhaitait également que la musique d'aujourd'hui puisse passer plus profondément, et qu'elle soit ainsi jouée par les jeunes musiciens...

Sur ces paroles, le Président remerciait à nouveau le Conseil Général de la Drôme ainsi que toutes les personnalités présentes, et laissait le soin à Gérard Garcin de présenter l'une de ses deux créations intitulée : 5<sup>e</sup> Musique pour un 13 Juillet. Gérard Garcin soulignait l'excellent climat de travail qui s'est déroulé entre les musiciens et lui-même. « Il faut du courage pour franchir la barrière qui sépare, mais une fois franchie, les musiciens y trouvent beaucoup de plaisir ! »

Dans la seconde partition intitulée : Souvenirs d'un départ, le trombone solo était assuré par un jeune tromboniste du Conservatoire de Valence. Cette grande première, organisée par l'A.D.D.I.M. dans

le cadre du Festival de Romans et en clôture de l'Assemblée Générale, mettait un point final à une séance de travail qui a témoigné de la vitalité de l'éducation musicale populaire dans la Drôme.

« Le verre de l'amitié », paroles de M. Aimé Bertrand, Maire d'Anneyron, offert par la Municipalité, terminait cette matinée bien remplie. Les congressistes se retrouvaient ensuite autour d'un excellent repas amical, apportant ainsi un final avec « brio »

**L'Animatrice Musicale  
J. Blache.**

## Loire

### CHAVANAY

#### La réalisation d'un rêve

Nos musiciens ont vécu, pendant trois jours, les 10, 11, 12 août dernier, un rêve merveilleux et réaliste en rendant visite aux musiciens de « Buckholz » en Allemagne.

Invités en mai 1984, à l'occasion des festivités qui marquaient le centenaire de la Fanfare de Chavanay, la musique « Musikeveren de Buckholz », au moment des adieux, avait formulé le vœu de recevoir à son tour les musiciens de Chavanay.

Ce message avait été bien reçu, et malgré les nombreuses embûches que posent la période du mois d'août, c'est avec enthousiasme que Chavanoises et Chavanois partirent pour la direction de très bonne heure le samedi 10 août.

Le premier arrêt était à Mulhouse pour le repas de midi et donnait le ton à la bonne humeur ; ce repas se prolongeait par la visite du musée du Chemin de Fer et des POMPIERS, visite très instructive pour beaucoup, et à bien des égards, devait réveiller les souvenirs des machines à vapeur.

Notre arrivée à Buckholz fut pour nous un moment d'intense émotion, tout un village s'était rassemblé pour accueillir cette Société venue de France.

Nous fûmes immédiatement reçus à l'hôtel de ville où nous attendait un vin d'honneur fort garni, permettant à tous d'apprécier à leur juste valeur le cru local et les spécialités régionales. L'échange des vœux de bienvenue du Bourgmestre et du Président Chaumartin devaient être toutes ponctuées de simplicité, d'humilité, d'amour et de paix, tournant résolument une page de notre Histoire, en respectant le passé, mais en regardant l'avenir.

Puis ce fut la répartition et l'accueil dans les familles, ce dont se souviendra chacun, car le recevoir du peuple Allemand n'est pas un vain mot.

A 20 heures, rassemblement de notre Société en tenue officielle de musicien pour le défilé qui prenait le départ, suivi par toute la population et toutes les personnalités de la ville pour nous conduire aux Monuments aux Morts, où une gerbe fut déposée par un élève de notre Ecole de Musique avec le respect d'une minute de silence, instant d'intense émotion.

Le défilé reprenait pour un tour de ville animé, comme savent si bien le faire les musiciens Bavarois. La réception eut lieu à la Fête de la sortie de la Ville. Une foule immense était là. Quelque dix mille personnes applaudirent notre Société. Après

*Cmf*



une certaine appréhension, les premières notes de notre concert ouvraient les Festivités, l'appréhension fut vite oubliée à la chaleur des applaudissements, et c'est une longue nuit que vécurent nos musiciens, dans la gaieté, la joie et la bonne humeur.

Dès 8 h 30 du matin, après une nuit très courte, tous nos musiciens prirent le car pour visiter la Ville de Fribourg, une charmante hôtesse, Guide officielle de la Ville parlant le Français parfaitement mais avec un fort accent germanique, conduit pas à pas nos musiciens et accompagnateurs dans les méandres de la Ville (Ville qui fut détruite à 90 % pendant la dernière guerre). Cette ville fut reconstruite par le bénévolat des survivants, ce qui est un bel exemple de civilité. Au retour, à midi, une surprise attendait notre Société qui était attendue à la Maison des Sports. Après un apéritif des plus fournis, c'est un repas digne des plus fins gastronomes qui nous fut servi, où l'abondance des plats et le fumet ont dépassé tout ce que l'imagination puisse découvrir. Ce repas nous fut servi et confectionné gracieusement par les membres actifs et les épouses des associations.

Dès 15 heures, nos musiciens devaient revêtir la tenue de gala des « Compagnons de la Marguerite » pour de nouveau animer la ville et la Fête qui n'avait pas cessé depuis la veille. Cette animation permit à notre formation de se produire dans son répertoire typiquement Français de notre folklore et qui fut apprécié par le public selon les échos de la presse du lendemain. A 18 heures, enfin, notre animation prenait fin et se concluait par un échange de cadeaux offert en remerciements aux diverses personnes qui avaient contribué à cet échange. Les cérémonies officielles étant closes, quartier libre était donné, mais tous ont été récupérés par les familles respectives et toutes ont redoublé de savoir-faire dans leur hospitalité. L'heure du départ du lundi arrive beaucoup plus tôt que souhaité. A l'heure du départ, c'est avec une peine mal contenue que se fait la séparation. Les dernières paroles d'adieu fusent pour jurer que ce ne serait qu'un au revoir, et le Président promettait pour 1987 un nouveau rendez-vous à Chavanay.

C'est la tête complètement remplie de souvenirs que nos musiciens, servis par un temps exceptionnel, regagnaient Chavanay le lundi soir. Ils promirent de donner le

meilleur d'eux-mêmes pour accueillir leurs hôtes, et cela laisse entrevoir un grand espoir sur l'Avenir.

## Région parisienne

### PARIS

#### Musiciennes, Musiciens P.T.T.

Le Club Musical des P.T.T. de Paris recherche pour son Harmonie des clarinettes, trombonistes, saxophonistes, cornistes, trompettistes, bassistes, de tout niveau musical.

Recrutement : sans audition instrumentale. Possibilité de cours de perfectionnement au sein de l'Ecole de Musique du Club.

Prêt d'instruments (basse, trombones, etc.).

Répétitions : tous les mercredis à 20 h 30 (adresse ci-dessous). Reprise le mercredi 11 septembre 1985.

Renseignements : Club Musical P.T.T. de Paris, 181, avenue de Choisy, 75013 PARIS. Tél. : 43.36.35.71.

### Essonne

#### LONGJUMEAU

#### Les Concerts de l'Ensemble Instrumental à Plectres

Les activités de l'Ensemble Instrumental à Plectres du Conservatoire Municipal de Musique de Longjumeau sont toujours aussi nombreuses.

Après sa participation au Concours National pour Orchestres à plectres et au 2<sup>e</sup> Festival International qui se sont déroulés à Longjumeau, où il a obtenu un franc succès, il est allé en déplacement au Festival International de Musique à plectres à Logrono, en Espagne, représenter la France, la Ville de Longjumeau et le Conservatoire de Musique.

Dès son retour d'Espagne, il a été sollicité par plusieurs organismes pour assurer des concerts de qualité, comme il sait si bien le faire.

Déjà le 26 octobre 1985, il a donné un concert à Paray-Vieille-Poste avec la chorale de cette ville, le 13 décembre à 20 h 30, en l'Eglise Saint-Pierre, il participera à la manifestation à la manifestation musicale organisée par le Conservatoire Municipal de Musique d'Igny, le 15 décembre à 14 heures. Il se produira au profit du Foyer du 3<sup>e</sup> âge des Ulis.

L'année 1986 le verra se produire, à nouveau, à Savigny, le 5 janvier à 15 heures à la Résidence Lucien-Midol, à Epinay-sur-Orge le 19 janvier à 16 heures à la salle Georges-Pompidou pour les Anciens combattants de cette ville, et le 2 février à 15 heures à la Résidence des Personnes âgées des Hauts-Graviers.

Le 23 mars, il participera à l'audition d'élèves du Conservatoire Municipal de Musique de Champlan.

Quand on sait qu'il a été invité en avril par la Bulgarie et le Luxembourg, en mai par le Danemark et qu'en juin il ira

concourir au Concours National de Musique de Macon, et qu'en novembre il participera au Festival International d'Orchestres à Plectres de Chalon-sur-Saône, ce sera encore une année musicale bien remplie.

Nous nous devons de le signaler, parce que cet ensemble, unique en son genre dans le département de l'Essonne, représente dignement le département, la Ville de Longjumeau et le Conservatoire de Musique partout où il se produit, où il se déplace.

Félicitons l'Ensemble Instrumental à Plectres du Conservatoire Municipal de Musique de Longjumeau pour ses nombreuses activités, et nous l'encourageons à poursuivre la propagation de la musique à plectres par ses différents concerts, pour le bien de tout le monde.

### Val-d'Oise

#### BEZONS

#### Gala de l'Orchestre d'Accordéons « Les Triolets »

J'étais parmi un nombreux public, dimanche 17 novembre, à Bezons (Val-d'Oise), où avait lieu un gala organisé par l'Orchestre d'Accordéons « Les Triolets ».

Cet orchestre a déjà un brillant palmarès, et après une année de travail, il sort son deuxième trente-trois tours dont l'un des morceaux vedette est « L'Arlésienne » de Bizet ; il assure une participation remarquable parmi l'orchestre de Claude Thomain lors du concert de clôture de la Coupe Mondiale de l'Accordéon (salle Pleyel). Ce dimanche, l'orchestre « Les Triolets » retrouvait la salle Paul-Eluard où il a eu, une nouvelle fois, un immense succès.

Ce gala commença sous le signe de la jeunesse, grâce au concours de l'orchestre « Junior » des Triolets, placé sous la direction de Mlle Martine Deschamps. Cette formation, dont la moyenne d'âge est de 13 ans, a déjà une présence surprenante, leur prestation a été très remarquée et fort appréciée, dans des œuvres variées dont les arrangements sont en majorité réalisés par Mlle Deschamps elle-même.

La deuxième partie fut consacrée intégralement à l'Accordéon. M. François Doerflinger ayant cédé depuis peu sa baguette, c'est Mlle Lysiane Godon qui assure la direction de l'orchestre « Les Triolets ». Leur répertoire, une fois de plus étonnant, est très varié : classique avec « La Danse du Sabre » de M. Khachatourian, « La Marche Militaire » de Franz Schubert, mais aussi des morceaux écrits spécialement pour accordéon par Renato Bui comme « Princess-Fantasy » ou « La Suite Moderne », et des morceaux dits contemporains tel « Esquisse Rythmique » de R. Weber qui surprit plus d'un spectateur.

J'ai vraiment passé un agréable après-midi, dans une ambiance sympathique, car la participation du public était totale ; j'ai pu ainsi découvrir les différentes possibilités musicales d'un orchestre d'accordéons, ce que j'ignorais jusqu'à présent. Je me suis promis de revenir l'année prochaine lorsqu'ils fêteront la 30<sup>e</sup> année de leur création.

## Val-de-Marne

### VINCENNES

#### La Musique Municipale et les « Chasseurs » célèbrent brillamment la Sainte-Cécile

Suivant la tradition, la Musique Municipale et les « Chasseurs » ont célébré le dimanche 24 novembre 1985 la Sainte-Cécile, patronne des Musiciens. Les deux Sociétés participèrent à la Grand'Messe de 11 h 30 en l'Eglise Notre-Dame au cours de laquelle les fidèles purent entendre, sous la baguette du Directeur F. Gauthier et du Directeur-adjoint L. Veran, des morceaux bien adaptés aux circonstances.

Avant la Messe : Canon double et Chant religieux de J.S. Bach.

Offertoire : Adagio Ave Verum de Mozart.

Elévation : Aux Champs, par les « Chasseurs ».

Communion : Adagio Pathétique de Beethoven.

Fin de la Messe : Marche des Ruines d'Athènes de Beethoven.

Après la sortie des fidèles, les deux Sociétés réunies donnèrent une aubade sur le parvis.

Ensuite, eut lieu le banquet à 13 heures à la M.J.C. présidé, en l'absence de M. le Maire, empêché, par MM. J.P. Douillet, Maire adjoint chargé des Affaires culturelles et R. Jobard, Maire adjoint et Premier Vice-Président de la Musique Municipale. Etaient également présents à la table d'honneur Mme Régine Souweine, Maire adjoint, Président des Clubs du 3<sup>e</sup> Age, M. A. Robillard, Directeur de l'Accordéon-Club de Vincennes, M. Dubois, Président de la Conférence au village et Mme, le père Chevillard, Curé de N.-D. de Vincennes.

Après les allocutions de bienvenue prononcées par M. D. Deray, Président de la M.M.V. et M. Giner, Président des « Chasseurs », une médaille (offerte par la Fédération Musicale du Val-de-Marne) fut remise à S. Montou, jeune trompettiste de la M.M.V. (pour 5 ans de services).

Le repas se déroula dans une ambiance amicale, très animée particulièrement par l'enthousiasme des jeunes « Chasseurs ». Il s'acheva tard dans l'après-midi, agrémenté de quelques danses improvisées.

**Les abonnements partent du mois de janvier et finissent en décembre.**

**Les bordereaux d'abonnements doivent nous parvenir au plus tard le 15 décembre pour l'année suivante.**

**Tous les abonnements nous parvenant après le 15 janvier seront servis partiellement.**

Dès maintenant, les Vincennois sont invités à retenir la date du dimanche 20 avril 1986, en matinée : gala annuel des membres honoraires de la Musique Municipale avec le concours du Centre Chorégraphique et de l'Accordéon-Club au Centre Culturel G.-Pompidou, 142, rue de Fontenay.

## Midi-Pyrénées

### Tarn

#### ALBI

#### L'Estudiantina Albigeoise a fêté la Sainte-Cécile

L'Estudiantina albigeoise a dignement célébré, le 8 décembre et avec éclat, la fête de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Au cours de la messe de 11 h 30 à l'église Saint-Joseph, l'Estudiantina albigeoise accueillait les officiants par une œuvre pleine de finesse : Fra i Cipressi de Sartori.

Ensuite, c'est la Sonatine C. Moll de Beethoven qui a été rendue avec beaucoup de sensibilité.

A la communion, l'Estudiantina Albigeoise, avec recueillement et émotion, faisait s'élever, sous les voûtes de cette magnifique église, les notes sublimes du magnifique Largo du Capriccio n° 10 de Scarlatti.

Au final, et pour terminer ce grand concert, la Symphonie en mi mineur de K. Wolke était brillamment interprétée par les musiciens.

Il faut souligner également que ces œuvres instrumentales étaient dirigées d'une manière très sûre et précise par M. Louis Llop et que le caractère spirituel propre à chacune de ces partitions était parfaitement rendu, avec un sens des nuances et une justesse d'interprétation très remarquables par le nombreux auditoire.

Cette magnifique interprétation voyait ainsi se concrétiser le résultat d'un travail



Castel-d'Alen (Ariège)

assidu et attentif et seuls, la volonté, la ténacité, la patience et le dévouement de tous, sans oublier la grande compétence du Directeur, M. Louis Llop, avaient réussi à vaincre les difficultés que présentait l'exécution de ces œuvres remarquables.

Les applaudissements chaleureux marquèrent la satisfaction générale.

Puis ce fut le traditionnel banquet qui réunissait les musiciens et leurs familles.

Au cours du banquet, le Président, J.M. Vergnes, ainsi que le Directeur, M. L. Llop, remerciaient tous les participants et plus particulièrement les familles des musiciens pour leur étroite et bienveillante collaboration.

Et ainsi se terminait dans les chansons, la musique, les danses et les éclats de rire, la Sainte-Cécile 85 de l'Estudiantina Albigeoise.







**HENRI  
SELMER  
PARIS**

Henri Selmer et Cie  
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE  
Documentation sur demande Henri Selmer et Cie  
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS  
Telephone 357 09 74

(Vente chez nos depositaires)

# Editions Robert Martin



musique  
instruments  
accessoires  
équipement

enseignement  
harmonie  
fanfare  
batterie-fanfare

*Notre catalogue Instruments et Accessoires octobre 1985 a été adressé dès sa parution à toute notre clientèle. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à nous le demander (en précisant vos qualités et fonctions ; merci).*



MARTIN·MUSIQUE·MACON

Et n'oubliez pas que :  
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE  
les instruments de toutes marques se trouvent aux :

*EDITIONS ROBERT MARTIN*

B.P. 502 - 71009 MACON CEDEX - FRANCE  
TEL. : 85-34-46-81